

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
88, RUE ALLARD  
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 2Y1

LE 19 AVRIL 2018

VOLUME 90

Gabrielle Clément, s.o.  
Monique J.LeClerc O.C.R.

Sténographes officielles  
**STENOEXPRESS**  
201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me ÉDITH FARAH-ELASSAL**

**Me CHRISTIAN LEBLANC**

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me DENISE ROBILLARD**, pour la  
Procureure générale du Québec

**Me MARIE-PAULE BOUCHER**, pour la  
Procureure générale du Québec

**TABLE DES MATIÈRES**

Liste des pièces cotées..... 4  
Preliminaires..... 5  
Dre Judith Morency..... 8  
Me Paul-Mathieu Grondin..... 146  
Me Nathalie Pelletier..... 160  
Me Cassandra Neptune..... 166  
Me Marc Lemay..... 204  
Me Claude Beaudet..... 243  
Me Julien Pelletier David..... 259

-----

## LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-552	Présentation PowerPoint.....	141
P-553	<i>Intervention en milieu autochtone: comprendre pour mieux agir aujourd'hui</i> , par Dre Judith Morency, avec Richard Kistabish.....	141
P-554	<i>L'Agression sexuelle en milieu autochtone</i> , par Dre Judith Morency.....	141
P-555	Psychothérapie et Premières Nations: <i>Contribution du psychologue à la guérison et à la réconciliation</i> , par Dre Judith Morency...	142

-----

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les  
4 Autochtones et certains services publics au Québec  
5 présidée par l'honorable Jacques Viens est  
6 maintenant ouverte.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, bonjour. Alors, je vais d'abord demander  
9 aux procureurs de s'identifier pour les fins de  
10 l'enregistrement.

11 **Me ÉDITH FARAH-ELASSAL :**

12 Bonjour, Monsieur le Commissaire. Édith  
13 Farah-Elassal pour la commission.

14 **Me DENISE ROBILLARD :**

15 Bonjour à tous, Denise Robillard de la procureure  
16 générale du Québec.

17 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

18 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher de la procureure  
19 générale du Québec.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors, bonjour aux procureurs. Maintenant, Me  
22 Elassal, vous allez nous présenter votre prochain  
23 témoin?

24 **Me ÉDITH FARAH-ELASSAL :**

25 Oui, tout à fait.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Qu'on commence à connaître étant donné qu'on l'a  
3 entendu hier. Ça nous fait plaisir de la recevoir,  
4 mais je vous laisse aller.

5 **Me ÉDITH FARAH-ELASSAL :**

6 Oui, exactement. On poursuit en fait avec la  
7 Dre Judith Morency, qui est avec nous ce matin, qui  
8 est psychologue engagée depuis vingt-cinq (25) ans  
9 auprès de diverses communautés autochtones au  
10 Québec. Donc, je comprends que c'est une poursuite  
11 un peu en quelque sorte d'hier, mais cette fois-ci  
12 plus sur votre pratique en tant que psychologue.  
13 On a (un) PowerPoint reçu par le témoin que vous  
14 allez utiliser, je crois, pendant votre  
15 présentation. Alors, bien, je vous souhaite la  
16 bienvenue.

17 **MME JUDITH MORENCY :**

18 Merci.

19 **Me ÉDITH FARAH-ELASSAL :**

20 Puis je vous laisse aller pour votre présentation.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Je vais demander à madame la greffière de procéder  
23 à l'assermentation.

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 Est-ce que c'est sous le même serment qu'hier?

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Bien, oui. On pourrait. Oui. Vous avez prêté  
3 serment hier. Alors, Dre Morency, sous le même  
4 serment qu'hier.

5 **MME JUDITH MORENCY :**

6 D'accord, merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Ça va?

9 -----

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **MME JUDITH MORENCY**

2 SOUS LE MÊME SERMENT :

3 Très bien. D'abord, je veux vous remercier de  
4 m'accueillir ici ce matin à nouveau. Je suis  
5 honorée aussi d'être de retour sur le territoire  
6 anishinaabe. Un territoire qui m'a vu grandir  
7 comme psychologue dans la relation avec les  
8 Premières Nations, un territoire où j'ai beaucoup,  
9 beaucoup appris à propos de ce qui deviendrait pour  
10 moi vraiment, dans ma vie, une grande partie de ma  
11 profession et aussi de ma vie comme psychologue,  
12 qui est dédiée vraiment à donner des services  
13 localement dans les communautés depuis vingt-cinq  
14 (25) ans.

15 J'ai, hier, présenté avec les gens de la  
16 communauté de Lac-Simon à propos d'un programme de  
17 traitements cliniques et communautaires, pour les  
18 enfants et victimes d'agressions sexuelles et les  
19 enfants qui présentent des comportements sexuels  
20 problématiques, qu'on avait développé ensemble. Au  
21 cours de ma pratique comme psychologue, j'ai eu la  
22 possibilité de travailler directement avec les gens  
23 sur le terrain dans les communautés, des  
24 communautés plus urbaines et des communautés  
25 vraiment plus éloignées comme celle de Pakua Shipu

1 présente... où je travaille présentement, qui est  
2 une petite communauté d'environ trois cent (300)  
3 personnes autour qui est... qui est isolée,  
4 complètement isolée qui est accessible seulement  
5 par bateau ou par avion, donc des réalités  
6 différentes et des... aussi des aspects qui sont  
7 semblables, là, d'une communauté à l'autre.

8 Au cours de ma pratique, j'ai eu beaucoup la  
9 possibilité aussi de donner de la formation, de la  
10 supervision, de me pencher régulièrement sur la  
11 question de l'intersection entre les deux (2)  
12 cultures de plusieurs manières. D'abord, dans la  
13 pratique directe avec la clientèle ou avec les  
14 gens, mais aussi dans le cadre d'événements  
15 historiques où on a eu à développer des projets de  
16 guérison par exemple quand la fondation autochtone  
17 de guérison a rendu du financement accessible pour  
18 les communautés pour faire de la guérison, des  
19 projets de guérison communautaire où on a eu, là,  
20 beaucoup d'opportunités de se mettre à réfléchir  
21 d'une nouvelle manière à comment faire ensemble la  
22 guérison.

23 Comment redresser les conséquences de la  
24 colonisation ensemble en amalgamant des pratiques,  
25 en mettant côte à côte des pratiques qui deviennent

1           complémentaires? Donc ces réflexions-là dans  
2           différents contextes, j'ai eu l'occasion des faire.  
3           J'ai travaillé aussi autour de la question de  
4           la convention de règlements sur les pensionnats  
5           indiens du Canada, donc tous les services de  
6           soutien aussi où il y avait dans ce cadre-là, du  
7           soutien émotionnel donné souvent par des  
8           dispensateurs de soins non-autochtones et des  
9           travailleurs de soutien culturel. Ce programme-là  
10          est encore en fonction, donc encore une fois, dans  
11          un univers où il faut un peu savoir faire les deux  
12          (2) choses, donc faire se rejoindre deux (2)  
13          approches. Donc mon esprit à moi a eu l'occasion  
14          de fréquenter cette intersection-là. Moi,  
15          j'appelle ça une intersection où on se rencontre  
16          puis on essaie ensemble de faire quelque chose de  
17          mieux que ce qui s'est produit au moment de la  
18          colonisation. Pour moi venir témoigner à la  
19          commission d'enquête sur les relations entre les  
20          autochtones et certains services publics, ce n'est  
21          pas un choix. Ce n'est pas un désir que j'ai dans  
22          le fond de mon cœur. Pour moi, je vis ça comme une  
23          obligation. Je ne peux pas ne pas venir témoigner.  
24          Je ne pourrais pas me permettre de me taire à ce  
25          moment-ci de l'histoire du Québec et de mon

1           histoire de vie à moi ou après vingt-cinq (25) ans,  
2           il y a un moment où il faut quand même rendre  
3           compte. Moi, je me sentais cette obligation-là de  
4           m'avancer, de m'amener avec... en toute humilité  
5           avec mes observations, avec mon expérience. Pas  
6           tant les observations et l'expérience de quelqu'un  
7           qui viendrait voir les siens, les gens de sa  
8           communauté pour dire « bien, je le sais, moi  
9           comment ça marche de l'autre côté ». Ce n'est pas  
10          de ça que je viens vous parler ce matin. Je ne  
11          viendrai pas vous dire comment ça marche un Indien.  
12          Il y a un Anishinaabe, je ne le nommerai pas, mais  
13          c'est un grand malcommode. Il est venu parler ici,  
14          peut-être que c'est suffisant pour que vous  
15          puissiez le retrouver dans vos souvenirs. C'est un  
16          grand malcommode qui m'a dit ça à un moment donné,  
17          de ses propres mots à lui, tu sais? Comment ça  
18          marche un Indien? Ce n'est pas à moi de découvrir  
19          ça.

20                 Moi, ce dont je peux parler c'est de mon  
21                 expérience à moi, dans la relation avec les  
22                 Premières Nations, et de ça, je peux en parler  
23                 abondamment. Je suis libre de mon propos parce que  
24                 c'est de mon expérience qu'il s'agit. Évidemment,  
25                 on devient, d'une certaine manière, compétents

1           culturellement, à la force de fréquenter une  
2           culture, mais il faut rester humble avec ça. Il  
3           faut garder une humilité avec ça, parce qu'il n'y a  
4           pas d'homogénéité dans les cultures autochtones.  
5           C'est très, très varié. C'est très, très varié  
6           d'un individu à l'autre dans la même communauté,  
7           dans la même maison, donc d'une communauté à  
8           l'autre, tout ça.

9           Il y a quand même des grands enseignements où  
10          il y a des valeurs de base qui semblent supporter  
11          tout ça, mais ça ne serait certainement pas à moi  
12          de venir les expliquer. Je ne viendrai pas,  
13          autrement dit, vous faire un cours sur les  
14          Premières Nations. Je peux vous parler par contre,  
15          de ce que ça fait à l'esprit humain de fréquent...  
16          de se fréquenter deux (2) cultures différentes  
17          ensemble. Ça, je peux en parler et c'est cela mon  
18          propos. Aujourd'hui, c'est de vraiment regarder un  
19          peu ensemble qu'est-ce qui se passe dans  
20          l'intersection. Comment ça se fait qu'il y a de la  
21          discrimination. Comment ça se fait qu'on  
22          entretient... - je vais sauter celle-là. On va  
23          aller voir aux questions qui ont guidé ma  
24          réflexion. On reviendra au plan de la présentation  
25          après.

1           Donc, avant de venir ici, je me suis dit « de  
2           quoi je vais parler? » Je me suis dit « je vais  
3           essayer de voir d'où ça vient la discrimination.  
4           Comment on entretient ça dans nos esprits. Comment  
5           ça s'entretient. Qu'est-ce que ça veut dire tenir  
6           compte des enjeux culturels dans l'intervention?  
7           C'est quoi cette affaire-là, des enjeux  
8           culturels? » Et parce que je suis une psychologue  
9           puis je ne suis pas une anthropologue, je ne suis  
10          pas une sociologue, je ne suis pas une géologue non  
11          plus, je suis une psychologue, je travaille à la  
12          guérison. Je travaille dans un espace où deux (2)  
13          psychés se rencontrent. Des fois, c'est des  
14          psychés collectives qui se rencontrent pour essayer  
15          de faire du mieux pour un des deux (2), puis ma  
16          prétention c'est, quand on parle de réconciliation,  
17          il faut essayer d'envisager la guérison, puis  
18          réconciliation comme un espace où on va essayer de  
19          faire du bien aux deux (2) parties et impliquer  
20          notre partie aussi dans ce processus-là. Donc moi,  
21          je fréquente si mon esprit est toujours là. Même  
22          au point que c'en est difficile parfois de sortir,  
23          parce que je suis plutôt confortable là-dedans moi,  
24          dans cette espace de rencontres-là, qui est aussi  
25          l'espace où les intervenants des services

1            policiers, des services correctionnels, des  
2            services de justice, des services de santé, des  
3            services sociaux, de la Protection de la jeunesse  
4            se retrouvent à ce même espace-là. Pas pour les  
5            mêmes buts, mais se retrouvent aussi dans cet  
6            espace-là, où deux (2) psychés vont se rencontrer,  
7            deux (2) esprits vont se rencontrer, deux (2)  
8            esprits un peu pareils puis un peu différents vont  
9            se rencontrer, pour essayer de faire quelque chose  
10           au bénéfice d'une des deux (2) parties, mais les  
11           deux (2) sont présents. Et ça, il faut être  
12           capable d'envisager ça si on veut parler de  
13           réconciliation et ça, c'est peut-être le point le  
14           plus important que j'aimerais qui soit retenu de ma  
15           présentation. C'est peut-être mieux de le dire  
16           maintenant parce que ça risque de devenir un peu  
17           touffu après.

18           C'est que la réconciliation suppose que les  
19           deux (2) parties vont se regarder. Quand on parle  
20           de réconciliation, il me semble qu'on fait un  
21           raccourci collectivement. Quand on parle de  
22           colonisation et de réconciliation, on regarde ce  
23           que cela a fait aux Premières Nations. On est  
24           capable de dire, nous « ils ont été blessés, ils  
25           ont vécu des traumatismes, cela les affecte encore

1           aujourd'hui. » Je suis entièrement d'accord avec  
2           ça. Et c'est de cela qu'il faut... c'est cela  
3           qu'il faut redresser et ça va aller mieux si on est  
4           capable de mieux les rejoindre et de mieux les  
5           aider. Je suis entièrement d'accord avec ça. Mais  
6           il y a un angle mort dans cette équation-là.  
7           L'angle mort, à mon sens à moi, c'est la  
8           colonisation a fait apparaître des séquelles, des  
9           conséquences, et il y a un héritage du côté des  
10          Premières Nations. Qu'en est-il de l'héritage de  
11          la colonisation sur nous, qui faisons partie de la  
12          société dominante? Qu'est-ce que l'on porte à  
13          notre insu dans notre inconscient, dans le  
14          vocabulaire de psychologues, mais qu'on ignore qui  
15          nous habite et qui nous fait agir ou ne pas agir,  
16          qui nous fait penser ou ne pas penser, percevoir de  
17          telle ou telle façon. Cette partie-là on en parle  
18          moins, et si un jour on veut envisager une réelle  
19          réconciliation, il me semble qu'il va falloir qu'on  
20          élargisse le propos un peu là-dessus. C'est ma  
21          prétention qu'il est temps qu'on se mette à ça.

22                 Il n'y aura pas de réconciliation si on ne  
23          regarde pas ce que... la contribution puis regarder  
24          la contribution, à mon sens, suppose plus que de  
25          développer des compétences culturelles. Il faut

1 être capable de voir comment nous entrons en  
2 relation et dans une relation, il y a une part qui  
3 est consciente et il y a une part qui est moins  
4 consciente. Et c'est de cette espace-là, je pense,  
5 qu'on doit commencer à essayer de s'approcher un  
6 peu plus. On ne règlera pas tout ça aujourd'hui,  
7 mais c'est peut-être un appel à regarder un peu  
8 plus ça parce qu'on parle de compétences, c'est  
9 important. On est dans quelque chose de cognitif,  
10 mais on sait très bien, les psychologues que si on  
11 ne travaille qu'avec le conscient, on est peut-être  
12 en train de manquer le bateau quand on ne prend pas  
13 soin de ce qui est dans l'inconscient, dans  
14 l'implicite, mais qui est pourtant le lieu où  
15 résident les racines du problème. Je m'adresse à  
16 des non-psychologues, j'espère que je ne suis pas  
17 trop technique, pas trop hermétique. En tout cas,  
18 je... puis moi, je peux m'emporter un peu dans  
19 la... comment dire, le sens de ce propos-là, mais  
20 en tout cas, j'espère que ça se suit, là, ça fait  
21 du sens que ça éveille quelque chose. En tout cas,  
22 le but, c'est d'éveiller quelque chose. Ce n'est  
23 pas de le nommer trop vite puis ce n'est pas de le  
24 régler trop vite. Ce n'est certainement pas ça que  
25 je veux faire. Moi, je veux plutôt inviter à

1           ralentir puis prendre le temps de s'imprégner de  
2           quelque chose dans un espace... dans un espace où  
3           on va peut-être trouver d'autres solutions qui sont  
4           moins techniques, qui sont plus senties puis qui  
5           permettent vraiment d'ajuster un contact dans  
6           l'interculturel, d'aller chercher un contact qui  
7           est plus vrai puis qui permet une réelle rencontre  
8           où là, enfin, on va pouvoir se respecter vraiment.  
9           On pourrait arrêter la présentation là, mais  
10          puisque nous avons le temps, détaillons...  
11          détaillons un peu les choses.

12                 Donc j'ai préparé une présentation avec  
13                 certains... certains grands thèmes autour desquels  
14                 je vais broder. On va s'entretenir... sur lesquels  
15                 je vais vous entretenir.

16                 Donc l'introduction, elle est en cours. On va  
17                 regarder ensemble un peu la roue de la médecine,  
18                 qui est une perspective globale. Je n'ai aucune  
19                 prétention d'être une personne qui... - comment  
20                 dire... - je ne suis pas une personne des Premières  
21                 Nations. Ces outils-là m'ont été enseignés, j'ai  
22                 une permission où on se... on se sent bien compris  
23                 et on accepte... - comment je pourrais dire ça... -  
24                 que j'aie intégré dans mon vocabulaire ces mots et  
25                 ces concepts et ces univers-là de sens. Je ne suis

1 pas en train de m'approprier ça d'une façon  
2 superficielle, là. On va essayer de regarder de  
3 plus près une perspective un peu rapprochée sur la  
4 frontière qui existe entre les deux cultures. On  
5 va faire un petit exercice de prise de recul pour  
6 adopter un peu une perspective temporelle sur le  
7 chemin de la réconciliation, de la guérison, de la  
8 reconnaissance des droits, donc des petits... on va  
9 faire comme des petits *zoom-in* et *out* dans quelque  
10 chose. Je vais vous parler un peu des impacts des  
11 traumatismes historiques et de la résilience qui  
12 existe chez les Premières Nations.

13 C'est important de mettre un peu de contexte  
14 sans faire un cours d'histoire là-dessus. Je vais  
15 vous parler de ce qu'on appelle les  
16 micros-agressions raciales, qui est un concept  
17 important qui permet d'être sensible à comment ça  
18 se poursuit aujourd'hui.

19 La discrimination, sous quelle forme...  
20 quelles autres formes ça peut prendre. Je vais  
21 parler un peu de contre-transfert culturel, de  
22 sécurisation culturelle, qui est un concept qui est  
23 de plus en plus mis de l'avant pour outiller nos  
24 esprits à faire attention dans l'interculturel. Je  
25 vais vous parler de l'accordage culturel, qui est

1 un concept qui a été amené par une auteure qui  
2 couvre d'autres aspects selon moi. Je vais vous  
3 parler de désaccordage culturel et des  
4 représentations du monde qui sont associées à ça,  
5 et on va terminer en parlant un peu de... des  
6 savoirs, comment passer des savoirs au savoir-être,  
7 au savoir être ensemble, qui est l'objectif ultime.  
8 Puis je pourrais dire au savoir guérir ensemble,  
9 qui est un art ou une connaissance profonde que les  
10 communautés des Premières Nations possèdent d'une  
11 manière qui, selon moi, est supérieure en finesse  
12 et en profondeur aux dispositifs de groupe de la  
13 psychologie contemporaine, parce que dans les  
14 communautés des Premières Nations, il y a une  
15 nécessité de rester ensemble, d'être capable de  
16 continuer d'être en groupe, savoir guérir ensemble,  
17 c'est un... une nécessité. On ne peut pas résoudre  
18 les problèmes dans les communautés simplement en  
19 séparant les gens, qui est un peu la résultante  
20 d'une application par exemple d'un système  
21 judiciaire qui sépare les victimes et les  
22 agresseurs. Il faut essayer de prétendre ou guérir  
23 ensemble et, dans les cérémonies et les approches  
24 traditionnelles, cet esprit-là, de la guérison  
25 collective, est toujours là. Je ne suis pas en

1 train de dire que c'est d'application facile, mais  
2 c'est quelque chose qui certainement habite les  
3 savoirs des... dans la... de ceux qui se donnent à  
4 la guérison puis au maintien du mieux-être ou du  
5 bien-être collectif, parce que je suis un peu prise  
6 entre le vocabulaire d'un côté ou de l'autre, là.  
7 C'est pour ça que je cherche un peu mes mots, parce  
8 que « guérison » ne serait peut-être pas le mot  
9 préféré, ça serait peut-être un mot qui parle plus  
10 de retrouver l'harmonie ou l'équilibre ou... donc  
11 savoir être bien ensemble. Et je vais formuler  
12 quelques recommandations à la lumière de tout ça.

13 Donc, c'est le plan de ma présentation. Je  
14 vais commencer.

15 J'aimerais revenir sur une petite anecdote ou  
16 commencer mon propos sur une anecdote intéressante.  
17 Parfois, la vie, on dirait, met sur notre chemin ce  
18 qu'on a besoin de rencontrer pour se poser une  
19 question, parfois la résoudre, mais souvent, s'en  
20 poser une ou réfléchir. En deux mille quinze  
21 (2015), immédiatement suite à la crise de  
22 dénonciation par les femmes ici, qui a donné  
23 naissance à la Commission à laquelle on contribue  
24 tous aujourd'hui, moi j'ai écouté ce reportage-là,  
25 de Pakua Shipu. J'étais donc dans la petite

1 communauté éloignée. J'écoutais la télé comme tout  
2 le monde et je suis frappée, moi, par ce  
3 reportage-là, d'Enquête, où je vois des gens du  
4 centre d'amitié que je connais depuis longtemps  
5 - parce que j'ai travaillé ici dans les années  
6 quatre-vingt-dix (90), deux mille (2000) - et je  
7 vois des gens du Lac-Simon aussi. Et là j'entends  
8 le propos qui est tenu là, des propos sérieux tenus  
9 par des femmes vulnérables et une crise sociale qui  
10 explose et qui se développe à Val-d'Or, et une  
11 polarisation qui se produit en ville, et moi, je me  
12 rapporte à ce moment-là un peu de la même façon  
13 qu'on se rapporterait dans notre famille si on  
14 apprenait que quelqu'un était malade ou affligé de  
15 quelque chose de grave, on appelle, hein, dans ce  
16 temps-là, pour dire « je sais ce qui t'arrive puis  
17 si je peux faire quelque chose, dis-le-moi. »

18 Bien, c'est ce que j'ai fait, moi. J'ai pris  
19 le téléphone puis j'ai appelé Édith Cloutier pour  
20 lui dire « écoute, je viens de voir le reportage,  
21 je suis bouleversée, je suis avec vous, si je peux  
22 faire quelque chose, dis-le-moi, je vais voir  
23 qu'est-ce que je peux contribuer pour aider  
24 là-dedans. »

25 Quelque temps après, Édith m'a contactée, en

1 fait c'était Sharon Hunter qui était au Centre  
2 d'amitié autochtone de Val-d'Or à cette époque-là,  
3 pour me dire « on aurait besoin que tu viennes pour  
4 discuter avec nos intervenants du Centre d'amitié  
5 qui sont en plein milieu de la crise, eux autres.  
6 Ils sont exactement au point de déchirure entre les  
7 deux cultures. » Donc j'ai dit, « O.K. Je vais  
8 venir. »

9 Avant de venir, je me suis dit « bon, comment  
10 je vais faire? De quoi je vais parler? De quoi  
11 ont-ils besoin? » Et je réfléchissais à ça et puis  
12 je partais de Québec. Donc je pars un soir pour  
13 m'en venir, pour rencontrer l'équipe le lendemain,  
14 et je descends de chez moi, j'appelle un taxi.  
15 C'est l'heure de pointe, fin de journée, puis ça  
16 semblait lourd. Moi, je n'avais pas le choix,  
17 j'arrivais tard d'un autre endroit. Bref, c'était  
18 un moment adrénaline, énergique assez intéressant,  
19 et je ramasse ma valise, je descends et j'arrive.

20 C'est un chauffeur de taxi assez âgé qui est  
21 là. Moi aussi j'ai des stéréotypes, hein, des  
22 fois? Dans la tête, j'ai vu le monsieur puis je me  
23 suis dit « j'espère qu'il conduit vite », même s'il  
24 est un peu âgé. Je lui donne ma valise. Il a un  
25 petit peu de misère à le mettre dans le coffre en

1 arrière. Je me dis « je pense que je vais manquer  
2 mon avion. » Il est un peu lent à ramasser, mais  
3 je me dis « bon », puis il s'assoit. C'est un beau  
4 monsieur avec une belle tête, un peu Ernest  
5 Hemingway avec une tête, une coupe un peu marine,  
6 là. Un beau monsieur qui a l'air gentil, là.

7 Il s'assoit, il me regarde dans le rétroviseur  
8 et me dit « est-ce que vous allez dans le sud? »  
9 J'ai dit « non, je m'en vais à Val-d'Or. » Il me  
10 dit « vous allez aider les policiers? » J'ai dit  
11 « non, je m'en vais aider les femmes. » Et là, il  
12 me dit « moi, je ne les crois pas les femmes. » Et  
13 là, moi je lui dis « vous ne les croyez pas? Ça  
14 m'intéresse. Pourquoi? Expliquez-moi pourquoi  
15 vous ne les croyez pas. » Et là, on a eu une  
16 discussion. C'est intéressant comment la vie nous  
17 met exactement au point où on a besoin d'être  
18 parfois. Je vais avoir l'air d'une personne  
19 extrêmement superstitieuse si je rajoute une autre  
20 remarque à cet effet-là d'ici la fin de ma  
21 présentation, mais j'étais étonnée. Et c'est donc  
22 comme ça que ma conversation a commencé avec ce  
23 monsieur-là, et il a l'air d'un monsieur qui en a  
24 vu d'autres. Il s'exprime bien. Il me dit qu'il  
25 est intéressé aux cultures, puis je le crois. Il a

1 l'air d'une personne sincère et il m'explique que  
2 pour lui, dans son esprit, au moment où il me  
3 parle, il n'a aucune représentation positive à  
4 propos des Premières Nations. Aucune. Aucune.  
5 Pour lui, il ne ressent pas de réceptivité, quand  
6 il a des clients des Premières Nations, à discuter.  
7 Il remarque qu'il y a toujours quelque chose qui ne  
8 va pas, il y a toujours un problème. Il y a  
9 toujours une négociation, toujours. Et il n'y a  
10 jamais de sourire.

11 Moi, je l'écoute puis je me dis « il fait de  
12 son mieux. » Je ne le vois pas comme quelqu'un qui  
13 a l'air renfrogné ou fermé. Je me dis « il fait de  
14 son mieux, mais il est vraiment mal pris », et moi  
15 je commence à lui parler un peu de mon expérience  
16 et je lui... il sursaute littéralement, moi, quand  
17 je lui dis que ceux qui sont aujourd'hui mes amis,  
18 après vingt-cinq (25) ans, c'est des gens que je  
19 considère mes amis. Ils sont ricaneurs, que j'ai  
20 beaucoup de plaisir avec eux, moi, que je passe  
21 beaucoup de temps à... dans la joie et dans le  
22 plaisir, vraiment, puis je lui dis « c'est  
23 peut-être eux autres qui pensent que vous n'êtes  
24 pas intéressés à eux. Peut-être qu'ils pensent que  
25 vous n'avez pas le goût de jaser avec eux. » Je

1           lui parle un peu de la Loi sur les Indiens, je lui  
2           parle de toutes sortes de choses, des bonnes  
3           affaires, des affaires agréables, un peu sur la  
4           culture, sur comment qu'on pourrait s'enrichir  
5           mutuellement, que moi je les aime, que de notre  
6           côté, des non-autochtones, bien, il y en a aussi  
7           qui ne sont pas super, super ouverts, comme un  
8           petit propos normal, là. Et je lui dis que notre  
9           problème à nous, la société canadienne, c'est  
10          peut-être que le problème, ce n'est pas leur  
11          problème, c'est notre problème à nous comme société  
12          puis que pour le régler, il va peut-être falloir  
13          s'y mettre ensemble, puis quand je lui dis « en  
14          plus, là, ils sont polis puis ils sont généreux. »  
15          Lui, il n'en revient pas. Mais il écoute. Puis  
16          c'est une discussion intéressante tellement que je  
17          me... j'arrive quasiment trop vite à l'aéroport à  
18          mon goût. J'aurais jaser encore avec le monsieur,  
19          mais il fallait que je parte.

20                Moi, j'étais partagée entre plusieurs  
21          sentiments à ce moment-là. J'avais beaucoup de  
22          tristesse pour lui parce que je trouvais qu'il  
23          était beaucoup moins gâté que moi, qui a la chance  
24          de me faire taquiner par les Premières Nations, de  
25          discuter avec des gens qui souvent ont une posture

1 d'écoute où ils ne partent pas de l'idée qu'ils  
2 savent déjà ce que tu vais leur dire, qu'ils  
3 t'écoutent vraiment, qu'ils sont intéressés à toi,  
4 qu'ils sont sages, qu'ils sont articulés. Moi, je  
5 dis souvent « s'il y avait des Olympiques pour le  
6 meilleur orateur pour le Canada, j'enverrais une  
7 Première Nation comme représentant », parce que  
8 pour moi, les plus grands orateurs que j'ai  
9 entendus, c'est des gens des Premières Nations, qui  
10 s'expriment souvent dans des contextes où les  
11 auditeurs ont des enjeux délicats à propos du  
12 propos dont il est question. Et ils réussissent à  
13 faire le tour. Ce sont de grands orateurs.  
14 J'enverrai un représentant des Premières Nations  
15 puis on aurait une médaille le Canada, je pense.  
16 Et je lui parle de ça et je me dis, « toi, mon  
17 frère blanc qui m'amène à l'aéroport, comme mon  
18 père puis mon grand-père, vous êtes appauvris de  
19 ça. Vous n'avez pas eu le droit de fréquenter puis  
20 de connaître et de vous enrichir. On vous a privé  
21 de ça. » La colonisation a privé cette  
22 personne-là, qui m'a gentiment amené à l'aéroport à  
23 l'heure, d'avoir dans son esprit des  
24 représentations autres que des très, très brefs  
25 échanges qu'il a. La plupart des échanges qu'il a,

1 basés sur probablement des stéréotypes, des  
2 préjugés qui fait... qui font qu'il reste un peu  
3 figé là-dedans.

4 Quand on est arrivé à l'aéroport, je suis  
5 descendu. Il était très chaleureux, il m'a serré  
6 la main, il m'a remerciée, puis il était vraiment  
7 content, puis je lui ai dit « je ne serais pas  
8 étonnée, moi, que vos prochains contacts avec les  
9 gens des Premières Nations vont être différents,  
10 parce que vous, vous avez changé, vous n'allez pas  
11 les voir de la même façon. » Puis il m'a dit  
12 « c'est certainement ce qui va arriver. » Il m'a  
13 fait un grand sourire puis je suis partie.

14 C'est un drôle de hasard de rencontrer cet  
15 homme-là puis d'avoir cet échange-là juste avant de  
16 m'en venir ici, pour me retrouver avec ceux qui se  
17 retrouvaient à ce moment-là vraiment dans  
18 l'intersection puis dans la crise. La crise, parce  
19 que c'étaient les personnes qui ont accompagné les  
20 victimes, c'étaient les personnes qui ont dénoncé  
21 ces choses-là, et Val-d'Or, à ce moment-là, était  
22 vraiment dans une... un moment de grande tension  
23 entre les deux (2) cultures. Donc il fallait  
24 réfléchir avec les gens aussi, du Centre d'amitié,  
25 à ce qui se produisait, et dans ce travail-là, dans

1           cette réflexion-là, il y a eu des... un certain  
2           nombre d'outils ou de... c'est ça, d'outils qui me  
3           sont venus à l'esprit et que j'ai ressenti que ça  
4           pouvait peut-être nous aider à réfléchir un peu à  
5           ce qui se passait là au moment de la crise, puis au  
6           moment d'une crise entre deux (2) cultures, en  
7           fait, ce que ça fait c'est que ça accentue souvent  
8           ce qui est un peu larvé au fond, qui dort dans...  
9           un peu au fond. Donc ça... la crise des  
10          dénonciations a permis un peu de faire émerger  
11          quelque chose.

12                Le premier élément de réflexion que j'ai  
13          abordé ou amené, c'est la roue de la médecine. La  
14          roue de la médecine, c'est une représentation. Je  
15          ne vous donnerai pas l'enseignement. Il y a  
16          beaucoup, beaucoup d'enseignements qui sont  
17          attachés à ça. Moi, je l'ai amené pour l'utiliser  
18          pour amener l'idée d'avoir un point de référence,  
19          une représentation de l'humanité, avec une couleur  
20          qui est associée, si on veut, à chaque race, puis  
21          là, il y a toutes sortes de nuances puis de  
22          manières de dire ou de ne pas dire exactement les  
23          choses comme ça. L'important, c'est que notre  
24          esprit fasse quelque chose d'utile avec ça. Donc  
25          une roue qui représente l'humanité entière, où

1           chaque race, où chaque culture a sa place, une  
2           place qui est égale. Chacun a sa place, et une  
3           ligne de démarcation un peu entre les cultures.  
4           Donc une ligne entre le blanc et le rouge.

5           Évidemment, c'est des simplifications, là. Et  
6           à cette intersection-là entre les deux (2)  
7           couleurs, si on veut, on se retrouve là, nous, les  
8           personnes qui aidons les Premières Nations. On est  
9           à cette intersection-là et on essaie de faire,  
10          s'entendre et de collaborer les deux (2) côtés, et  
11          les personnes qui aidaient les femmes qui ont  
12          dénoncé à ce moment-là se retrouvaient vraiment là,  
13          tout comme moi comme psychologue, tout comme les  
14          personnes des services correctionnels, de justice,  
15          services sociaux, santé, se retrouvent quand ils  
16          sont dans une livraison de services à des  
17          Premières... à des personnes des Premières Nations.

18          Ce qui se passe à cette intersection-là, quand  
19          il y a une crise entre les deux (2) groupes, quand  
20          on perçoit une menace, quand un groupe perçoit une  
21          menace d'un autre groupe, en général on va assister  
22          à une polarisation, à une augmentation des  
23          stéréotypes, puis on va... donc de racisme, donc le  
24          trait va se grossir, un peu comme des verres  
25          polarisés, hein? Quand on met des verres

1 polarisés, ça fait comme grossir le trait. On  
2 peut... ça accentue les différences, la  
3 polarisation. Donc quand il y a de la tension  
4 entre deux (2) groupes, c'est des phénomènes qu'on  
5 observe, et ça c'est ce qu'on observait clairement  
6 au moment de la crise à Val-d'Or. Les « ils » et  
7 les « elles » et les « toujours » et les  
8 « jamais », là, il y en avait à profusion des deux  
9 côtés, avec du blâme des victimes, du blâme des  
10 policiers, des... donc vraiment, on se...  
11 retranchement des deux (2) côtés et un appel à tous  
12 à choisir son camp. "Tu es de quel côté, là?"

13 Donc, tout ce que ce qui est dans un esprit de  
14 nuance, de détails, est appelé à disparaître au  
15 profit de « placez-vous puis sachez à quel côté  
16 vous appartenez », parce que là, on n'a plus les...  
17 on n'a plus la place pour les nuances.

18 Les personnes qui sont évidemment métissées  
19 dans leur corps se retrouvaient dans leur culture,  
20 se sont retrouvées vraiment dans une posture de  
21 déchirement. Les personnes qui sont métissées  
22 aussi dans leur pratique, se sont retrouvées  
23 vraiment mal prises là-dedans, et ce qui se passait  
24 dans le Centre d'amitié se passait partout à  
25 Val-d'Or.

1           Moi, j'ai pu entendre beaucoup de commentaires  
2           de plusieurs personnes de différents... peu importe  
3           l'endroit autour de la ligne, c'était inconfortable  
4           pour tout le monde. Donc le « nous » collectif  
5           inclusif a disparu au profit vraiment d'une espèce  
6           de « eux autres puis nous autres », là. Il y a  
7           deux (2) équipes qui s'affrontent, et ça c'est une  
8           situation qui est prévisible et c'est un phénomène  
9           psychologique qui se manifestait au niveau  
10          collectif, mais c'est quelque chose que nous  
11          portons quand nous nous sentons menacés par  
12          quelqu'un qui est différent de nous, bien, on va  
13          faire ça, on va accentuer les différences, on va se  
14          retrancher et grossir le trait généralisé. C'est  
15          un mécanisme de protection malheureusement, qui a  
16          des conséquences au niveau collectif.

17          À partir de ce point de réflexion-là, je me  
18          suis dit « tiens, ça serait intéressant de  
19          réfléchir ensemble à ce qu'il y a à la frontière  
20          parce que, réellement, si on s'approche d'une  
21          frontière culturelle, quand on a la chance de  
22          fréquenter des gens d'une autre culture  
23          suffisamment pour les connaître, on se rend compte  
24          que la distinction d'un groupe versus l'autre  
25          groupe à la frontière, il y a beaucoup de nuances.

1 C'est beaucoup moins tranché qu'on pense. Il y a  
2 beaucoup plus de métissage qu'on pense. Ça fait  
3 que si on s'approche... Je trouvais ça important  
4 l'idée du pixel parce que si on s'éloigne, les deux  
5 frontières ont l'air d'être très, très bien  
6 tranchées. Mais quand on s'approche de l'autre,  
7 comme si on s'approche d'une photo avec des pixels  
8 sur un écran d'ordinateur, on se rend compte que la  
9 ligne entre le blanc puis le rouge, bien  
10 finalement, à la frontière, il y a un peu de blanc  
11 dans le rouge puis un peu de rouge dans le blanc.  
12 Puis si tu t'approches encore plus, tu te rends  
13 compte qu'il y a encore plus de choses puis qui  
14 sont semblables au fond, mais ça, ça suppose qu'on  
15 s'approche, pas qu'on éloigne.

16 Quand on s'éloigne, c'est le contraire qui se  
17 produit. Quand on s'éloigne, on perd ces  
18 nuances-là, et en situation de crise sociale,  
19 évidemment, la tendance est à l'éloignement puis à  
20 la simplification, donc il y a une ligne, il y a un  
21 côté et puis un autre côté. Donc ça c'est une  
22 espèce de... - comment dire... - d'outil ou de  
23 vision, pour nous aider à réfléchir à ce qu'on doit  
24 faire; est-ce qu'on fait bien de continuer de  
25 s'éloigner sans réfléchir? Ça nous appelle à

1 freiner un peu puis à dire « attends, ne va pas  
2 trop loin. N'oublie pas ce qui est semblable.  
3 N'oublie pas ce qui est semblable. » Il faut  
4 honorer les différences. Il y en a, mais il y a  
5 aussi ce caractère-là, très, très semblable.

6 Donc avec les gens de l'équipe du Centre  
7 d'amitié, on a réfléchi à ça. J'ai amené ça pour  
8 mettre des mots sur ce qui se passait, parce qu'en  
9 situation de crise en général, pour un humain, puis  
10 collectivement aussi, on perd la capacité de penser  
11 assez vite puis on tombe beaucoup dans les  
12 réactions quand on est nous-même, comme individu  
13 humain, en colère. On arrête de penser puis on  
14 réagit. Le cortex, littéralement, débranche, puis  
15 on va dans des structures de notre cerveau qui sont  
16 beaucoup plus primitives, qui gèrent l'information  
17 d'une façon beaucoup plus simple, puis qui trouvent  
18 des solutions souvent beaucoup plus drastiques,  
19 moins nuancées. Donc ralentir et faire un appel à  
20 la réflexion, ça permet d'éviter le recours à des  
21 solutions un peu trop émotives. Continuer de  
22 réfléchir, continuer de percevoir les nuances, puis  
23 de se souvenir que l'autre, que tu perçois  
24 aujourd'hui tout noir, bien, hier, tu le voyais  
25 plutôt gris puis même plutôt gris pâle. Mais dans

1 le moment où tu n'es pas bien, où il y a une  
2 situation qui crée une tension, bien, ta  
3 perception change. Donc c'est un appel à se  
4 souvenir de ça.

5 Un autre élément qu'il m'a semblé, à ce  
6 moment-là, utile d'amener, pour nous aider à  
7 reprendre une perspective qu'on pourrait dire  
8 *mentalisan*te, réfléchir à soi-même, réfléchir ou se  
9 souvenir de l'esprit de l'autre et de son propre  
10 esprit à soi, c'est de prendre du recul un peu, en  
11 replaçant ce qui se passait là en deux mille quinze  
12 (2015), puis on est dans les suites de ça, sur une  
13 perspective temporelle un peu, à propos de tout le  
14 cheminement de guérison, de réconciliation, de  
15 reconnaissance des droits, de justice sociale;  
16 parce que c'était vraiment un événement où tout ça  
17 émergeait, les problématiques de justice sociale,  
18 de droit, de réconciliation, de guérison, étaient  
19 vraiment mises à la face de tout le monde d'un seul  
20 coup, et en situation de crise, des fois, on pense  
21 comme si le jour 1 c'était là, puis on oublie que  
22 « attends, ça s'inscrit dans d'autres choses, c'est  
23 la suite de quelque chose, allons voir qu'est-ce  
24 qui s'est passé avant. »

25 Donc j'ai ramené ce petit continuum-là.

1           Évidemment, il y a beaucoup d'autres événements,  
2           mais dans les grandes lignes, au niveau de la  
3           guérison, de la réconciliation au Canada, il y a  
4           des grandes dates. Il y a des grandes dates en ce  
5           qui concerne l'acceptation, la reconnaissance  
6           collective des besoins des Premières Nations au  
7           Canada, en lien avec les torts de la colonisation  
8           et tous les... tout ce que ça a comporté comme  
9           volet, parce que la colonisation, c'est beaucoup de  
10          choses. En quatre-vingt-seize ('96), il y a eu la  
11          publication du rapport de la Commission royale sur  
12          les Peuples autochtones du Canada. Là, on a  
13          commencé à dire haut et fort qu'il y avait des  
14          choses à changer, qu'il y avait vraiment des  
15          conditions de vie à tous les niveaux qui étaient...  
16          qui n'étaient pas à la hauteur de ce que le Canada  
17          devait fournir à l'ensemble de ses citoyens. On a  
18          parlé pour la première fois, dans ce rapport-là, du  
19          pensionnat indien. C'est la première fois qu'on en  
20          parlait ouvertement.

21                 En quatre-vingt-dix-huit ('98), il y a eu une  
22          déclaration de réconciliation pour le gouvernement  
23          du Canada. Il y a eu une mise à la disposition des  
24          communautés d'un fond de guérison pour mener  
25          ensuite à la création de la Fondation autochtone de

1           guérison, qui a géré un budget pour développer des  
2           initiatives locales communautaires de guérison  
3           pendant un nombre d'années qui était limité avec la  
4           fin d'activités après un certain nombre de périodes  
5           de reconductions; je pense que la dernière année  
6           c'était deux mille dix (2010), sur des budgets qui  
7           étaient moins... moins substantiels que les... que  
8           la première... le premier budget qui a été alloué.

9           Donc il y a un début d'ouverture des esprits à  
10          propos des besoins puis de la guérison.

11          En deux mille six (2006), après avoir passé  
12          par une transition où il y a un recours collectif  
13          énorme qui se prépare du côté des provinces de  
14          l'ouest autour des pensionnats indiens, le Canada,  
15          les églises puis les représentants des Premières  
16          Nations et des Inuits s'assoient ensemble et  
17          conviennent d'une convention de règlements sur les  
18          pensionnats indiens, qui comportait un certain  
19          nombre de volets, dont une Commission de vérité et  
20          réconciliation sur les pensionnats indiens, un  
21          programme d'indemnisation pour les personnes qui  
22          ont été victimes de sévices physiques et sexuels et  
23          de violence psychologique dans les pensionnats  
24          indiens - programme qui s'appelait le «  
25          PEI », processus d'évaluation indépendant - un

1           montant forfaitaire par nombre d'années de  
2           fréquentation scolaire - le PEC qu'on appelait, le  
3           processus... le PEC c'est le... en tout cas, c'est  
4           « commune » le dernier mot. C'est vraiment par  
5           nombre d'années démontrées de fréquentation  
6           scolaire, donc il y avait des sous comme ça.

7           Il y avait des sous qui étaient attribués  
8           aussi au soutien émotif et culturel des gens, à  
9           travers ce processus-là. Donc là, le Canada disait  
10          « bien voilà, si vous aviez été aux pensionnats,  
11          nous vous convenons que vous avez... vous en avez  
12          souffert et nous vous accordons un certain montant  
13          pour les blessures que vous avez subies vous-mêmes,  
14          de la perte de la langue et de la culture, dans le  
15          paiement d'expérience commune... - c'est ça le  
16          PEC : paiement d'expérience commune - nous allons  
17          vous donner la possibilité de parler dans le cadre  
18          d'une Commission de vérité et réconciliation. Nous  
19          donnons du soutien aussi pour vos besoins à travers  
20          le processus, et nous vous donnons aussi des moyens  
21          pour préparer des événements de commémoration. »

22          Il y avait un certain budget d'alloué  
23          là-dessus à ce moment-là, donc la société  
24          canadienne s'ouvrait à ce moment-là davantage, et  
25          quand la Commission de vérité et réconciliation a

1           commencé ses activités dans les médias, il y a eu  
2           une certaine percée aussi, de qui a soutenu la  
3           reconnaissance de ces besoins-là, de guérison, de  
4           réconciliation, puis d'avoir des torts commis par  
5           le gouvernement au moment de... dans les  
6           pensionnats indiens. Ça a été deux (2) ans plus  
7           tard qu'on a eu la... des excuses du gouvernement  
8           fédéral, par le premier ministre de l'époque, pour  
9           les mauvais traitements subis dans les pensionnats  
10          indiens. C'était un moment important dans le  
11          processus.

12                 En deux mille quinze (2015), la Commission de  
13          vérité et réconciliation du Canada a déposé son  
14          rapport - donc ils ont été en exercice actif  
15          peut-être à partir de deux mille huit (2008). Le  
16          temps de se mettre en marche, là, il y a eu un peu  
17          de... des années au début pour la mise en marche de  
18          tout ça, mise en œuvre. Donc en deux mille quinze  
19          (2015), un rapport de la Commission de vérité et  
20          réconciliation du Canada qui est très, très  
21          éloquent, qui est très, très clair. Quiconque au  
22          Canada aujourd'hui, veut comprendre ce qui s'est  
23          passé dans les pensionnats, a accès à cette  
24          connaissance-là. On n'est plus dans l'ignorance.

25                 En fait, les connaissances ou les informations

1           sont disponibles. On peut se questionner un peu  
2           sur comment favoriser l'accès à ça et comment  
3           amener ces connaissances-là dans le « nous »  
4           collectif et susciter un intérêt de tous à ce  
5           sujet-là. Les connaissances, en tout cas, sont  
6           disponibles. J'invite tout le monde à faire des  
7           recherches. C'est très facile d'obtenir un  
8           portrait de toutes les formes de violence qui ont  
9           été subies dans les pensionnats indiens,  
10          pensionnats, il y en avait un ici, en Abitibi, à  
11          Saint-Marc-de-Figuery ici, à Amos, à côté d'Amos,  
12          où les étudiants - ou les anciens élèves ou les  
13          survivants, on les appelait les survivants dans les  
14          projets de fondation autochtone de guérison, le  
15          terme retenu c'était "survivant" à cette époque-là.  
16          Après, on est allé vers "anciens élèves du  
17          pensionnat indien." Les mots qu'on choisit ont  
18          leur importance, hein? Être un survivant, ce n'est  
19          pas l'équivalent d'être un ancien élève. Il peut y  
20          avoir des positions variées d'un côté ou de  
21          l'autre.

22                 Le pensionnat ici, à Saint-Marc, qui était  
23                 fréquenté par des enfants et des adolescents  
24                 algonquins, mais aussi atikamekw. Il y avait un  
25                 pensionnat aussi à La Tuque. Il y avait un

1 pensionnat à Maliotenam. Il y avait des  
2 pensionnats dans le nord à Saint-Georges, à Fort  
3 George, donc... et ce n'était pas toujours une  
4 répartition... Il y en avait un à Pointe-Bleue  
5 aussi. Ce n'était pas toujours une répartition qui  
6 favorisait le maintien des relations entre les  
7 enfants et leurs parents. L'objectif n'était pas  
8 ça. Dans les pensionnats indiens, ce n'était pas  
9 "nous allons leur donner une éducation."

10 L'objectif avoué, écrit dans les textes  
11 officiels, par le gouvernement, c'était vraiment  
12 d'"assimiler, de tuer l'indien dans l'enfant" et ce  
13 n'est pas moi qui interprète, c'est écrit  
14 textuellement. Donc le but de ces pensionnats-là  
15 n'était pas de maintenir des liens et de favoriser  
16 le développement, c'était de faire en sorte que  
17 l'assimilation se poursuive et d'en arriver à  
18 vraiment résoudre le problème indien tel qu'on le  
19 nommait à l'époque. Donc ce sont des connaissances  
20 que nous avons maintenant et ce n'est plus possible  
21 d'en faire abstraction.

22 En deux mille quinze (2015), au même moment  
23 qu'à la publication du rapport final, dans le  
24 rapport final de la commission de vérité et  
25 réconciliation, il y a un certain nombre d'appels à

1 l'action. Je ne me risquerai pas à dire le nombre,  
2 mais c'est assez... c'est assez complet, donc des  
3 appels à l'action à tous les niveaux de la société,  
4 aussi bien au niveau de l'éducation que la  
5 dispensation de services. Je pense que dans le  
6 travail de la « Commission écoute, réconciliation  
7 et progrès », il y a un... comment dire, une  
8 continuité entre les... entre les deux (2)  
9 commissions, à mon sens, qui est très, très nette.

10 Donc les recommandations, les Appels à  
11 l'Action de la Commission de vérité et  
12 réconciliation sont très *convaincantes* en ce qui  
13 concerne les efforts qui doivent être consentis par  
14 tous, à tous les niveaux de la société canadienne,  
15 pour ne plus que se reproduisent des sous-produits  
16 de la colonisation, et qu'on mette un terme à  
17 l'ignorance qui peut nous habiter. Moi, je suis  
18 frappée comment... j'ai passé mon enfance et mon  
19 adolescence dans une ignorance complète de la vie  
20 de ceux qui sont aujourd'hui mes amis, ceux avec  
21 qui je voyage dans ma vie depuis vingt-cinq (25)  
22 ans. Je n'avais pas accès à eux, j'avais accès à  
23 des stéréotypes à la télévision, comme tout le  
24 monde, puis des nouvelles une fois de temps en  
25 temps; mauvaises, toujours. C'était ça qu'on m'a

1 servi.

2           Moi, je considère que la colonisation m'a fait  
3 beaucoup de tort aussi. Je considère, parce que je  
4 fréquente les communautés depuis suffisamment  
5 longtemps maintenant, que la colonisation a  
6 appauvri l'humanité au complet, en nous privant de  
7 cette culture extrêmement riche et nuancée et  
8 raffinée, et dépositaire de savoir, de  
9 savoir-faire, de savoir-être, au niveau... au  
10 niveau humain, au niveau de la guérison. J'ai très  
11 peu, moi, comme psychologue qui est pourtant bien  
12 formée puis bien expérimentée, j'ai très peu au  
13 final à leur apporter. On peut échanger, mais je  
14 ne me suis pas sentie supérieure à ce jour. Ça  
15 c'est important de le dire. J'ai pu apprécier la  
16 puissance des leviers thérapeutiques qui se  
17 trouvent dans leurs moyens de guérison. J'ai pu  
18 apprécier le caractère holistique de leur approche,  
19 qui dépasse de beaucoup les approches très, très  
20 morcelées qui ont cours dans nos modèles  
21 occidentaux de traitements. Nous, on traite soit  
22 le corps, soit l'esprit. L'âme et le spirituel, on  
23 est très gênés d'en parler parce que ça fait un peu  
24 cucul de croire en quelque chose de plus grand pour  
25 quiconque se dit informé par la science. On

1           travaille le mental, là. On y va dans le mental,  
2           on y va dans le corps, les émotions. On sépare ça,  
3           puis encore jusqu'à récemment, du côté de ma  
4           culture, on considérait ceux qui font des  
5           approches... ceux qui s'inspirent un peu de  
6           l'approche alternative et intégrative des  
7           différents aspects, comme un peu des hurluberlus ou  
8           des gens pas très, très sérieux.

9           Heureusement, la science avance. C'est  
10          intéressant de voir les avancées des neurosciences  
11          entre autres, qui vont mettre ensemble vraiment le  
12          corps, l'implicite, les émotions, le spirituel puis  
13          les émotions et puis tout ça ensemble. On rattache  
14          ça. Nos moyens de mesurer la réalité sont un petit  
15          peu en retard sur la réalité parfois. Et vraiment  
16          très, très en retard quand la réalité qu'on prétend  
17          mesurer est d'une culture qu'on ignore, une culture  
18          dans laquelle on est des enfants et sur laquelle on  
19          devrait s'abstenir de se prononcer avant d'être un  
20          adulte, dans le sens d'être éduqué dans cette  
21          culture-là. Je trouve qu'on procède des fois pas  
22          dans le bon ordre. On se... on s'avance un peu  
23          trop vite en pensant que nous savons, en pensant  
24          que c'est pareil et c'est... ce sont des choses  
25          qu'on apprend dans de très longues fréquentations,

1           ça. On apprend à... on apprend qu'on a fait des  
2           erreurs, et ça c'est quelque chose que je veux  
3           mentionner. Ça fait vingt-cinq (25) ans moi, que  
4           je travaille avec les Premières Nations. Je ne  
5           suis pas arrivée dans les communautés avec une  
6           personnalité très, très affirmée et très, très  
7           experte. Ma personnalité n'était pas trop comme  
8           ça. C'est une bonne chose parce que j'aurais pu  
9           faire vraiment beaucoup de tort en étant appelée à  
10          leur faire beaucoup de bien. J'aurais pu être...  
11          continuer de coloniser beaucoup, parce que je suis  
12          arrivée, moi, en étant très, très formée dans ma  
13          culture. J'étais une adulte, déjà dans ma culture,  
14          même si j'étais encore... je le vois aujourd'hui,  
15          très jeune et très peu expérimentée, mais  
16          j'arrivais avec un gros diplôme puis j'arrivais  
17          avec une profession aussi, qui est crédible. Un  
18          psychologue, c'est crédible. Puis c'est bien  
19          intentionné puis ça ne se trompe pas beaucoup un  
20          psychologue. On est supposé savoir pas mal toutes  
21          les bonnes réponses nous autres, hein?

22                 Quelque chose à propos de ça. Donc arrivant,  
23                 moi, dans les communautés, je me suis fait poser  
24                 des questions vraiment importantes, auxquelles on  
25                 aurait donc voulu que je réponde, mais auxquelles

1 je ne pouvais strictement pas répondre. Par  
2 exemple, l'identité. Je ne pouvais pas répondre  
3 sur l'identité anishinaabe parce que je n'en étais  
4 pas une, moi. J'aurais pu vouloir répondre. La  
5 pression était forte parce que les problèmes  
6 étaient criants et le besoin de réponse était  
7 urgent aussi, là, mais il y a quelque chose dans  
8 mon esprit, dans mon éducation, puis je vais  
9 remercier mes parents puis peut-être le milieu dans  
10 lequel j'ai grandi, qui a fait que j'ai... ou ma  
11 formation peut-être, à l'Université, peu importe,  
12 j'ai reçu ça à quelque part, de ne pas embarquer  
13 dans ça, de ne pas me mettre, moi, à résoudre pour  
14 eux, avec mon esprit à moi, formé dans ma culture à  
15 moi, leurs questions à propos de qui ils sont.  
16 J'ai freiné. Il y a quelque chose qui m'a permis  
17 de freiner, de prendre conscience de... du péril  
18 que je venais de frôler, là.

19 À partir de ce moment-là, je n'ai jamais perdu  
20 ça de vue, ou en tout cas je ne m'en suis pas rendu  
21 compte, puis on ne me l'a pas dit après. Peut-être  
22 que c'est arrivé. Les personnes des Premières...  
23 qui ne sont pas des Premières Nations, qui viennent  
24 aider parfois, arrivent avec de très, très bonnes  
25 intentions, mais dans le contexte où ils sont, si

1           on ne fait pas attention, ils peuvent se mettre et  
2           on peut se mettre à "faire du tort", entre  
3           guillemets, à continuer de coloniser, à continuer  
4           d'amener l'esprit de la personne qui est devant  
5           nous dans un univers qui n'est pas vraiment le  
6           sien. Si on n'est pas conscient de l'importance  
7           que tout ce qui se fait doit se construire  
8           ensemble, on peut faire ça. Je ne suis pas en  
9           train de dire qu'on ne doit pas apporter du nôtre.  
10          Ça serait stupide de dire "on va apporter quelque  
11          chose", mais on ne l'apporte pas. On le garde dans  
12          notre poche puis on ne fait rien.

13                 Il faut faire des choses, il faut dire des  
14          choses. Il faut apporter des suggestions, apporter  
15          des idées, mais il y a une manière de faire ça. Il  
16          y a une bonne façon de faire les choses en général,  
17          il me semble, et dans ce contexte-là, certainement.  
18          Donc, amener notre esprit, c'est important.

19          L'amener de la bonne manière, pour que ça soit  
20          utilisable et que ça ne reproduise pas les formes  
21          coloniales, c'est central, c'est fondamental, donc  
22          c'est un appel à... un appel à tous. J'ai perdu un  
23          peu d'où je parlais. Il faudrait que je réécoute  
24          l'enregistrement. Demain je vais le réécouter puis  
25          je vais me dire « ah oui, c'est là que... c'est là

1           que je voulais aller, mais je suis égarée. » Je  
2           suis encore sur la patinoire, ça va aller.

3           Donc, rapport de la Commission de vérité et  
4           réconciliation... je parlais des pensionnats, je  
5           parlais des torts. Il faudrait que je parle de la  
6           résilience aussi. Mais il y a un moment, un petit  
7           peu plus loin dans le propos, pour ça. En même  
8           temps que le... - je reviens à la présentation - en  
9           même temps que le rapport autour des mêmes mois du  
10          rapport... du dépôt du rapport de la Commission de  
11          vérité et réconciliation, il y a la dénonciation,  
12          par les femmes autochtones de Val-d'Or, donc on est  
13          là, et au niveau de la perspective temporelle,  
14          bien, on a la mise en action des recommandations en  
15          deux mille seize (2016), donc là, c'est vraiment  
16          énoncé dans les médias et il y a des  
17          représentations qui sont faites là-dessus. Le  
18          rapport et la Commission d'enquête ici débute, je  
19          pense, ses activités, en deux mille dix-sept (2017)  
20          - j'espère que je ne me suis pas trompée. C'est en  
21          deux mille dix-sept (2017). Et en deux mille  
22          dix-sept (2017) aussi, il y a l'Enquête nationale  
23          sur les femmes et les filles disparues et  
24          assassinées qui démarre ces activités. Donc,  
25          historiquement, on est dans un... combien? Ça fait

1           combien d'années? Quatre-vingt-seize ('96) à deux  
2           mille dix-huit (2018), on est sur une période d'à  
3           peu près trente (30) ans. Vingt (20) ans.  
4           Vingt-cinq (25) ans. Un peu avant, si je remonte  
5           un petit peu avant le rapport de la Commission où  
6           là, au Canada puis au Québec, puis dans nos  
7           esprits, dans ceux de nos parents, dans ceux de nos  
8           familles, on commence à parler des Premières  
9           Nations d'une autre manière, là.

10                 En quatre-vingt-seize ('96), moi, j'étais ici  
11           en Abitibi, quand il y a eu la publication du  
12           rapport de la Commission royale sur les Peuples  
13           autochtones. Il y a quelqu'un, d'une organisation  
14           avec laquelle je travaillais, qui vient me voir,  
15           qui me dit « connais-tu ça, toi, Judith, le  
16           syndrome du pensionnat? » Je dis « oh, c'est  
17           intéressant, je n'ai jamais entendu parler de ça,  
18           le syndrome du pensionnat. »

19                 Et à l'époque, personne n'avait de  
20           représentations de ce qui s'était passé réellement  
21           dans les pensionnats, ni même les victimes  
22           elles-mêmes.

23                 Dans les premières rencontres publiques ou les  
24           rassemblements dans les communautés où il était  
25           question de ça, quand les quelques personnes... les

1           quelques premières personnes qui avaient accepté de  
2           se rappeler de ce qui s'est passé on parlé de ça et  
3           ont invité les autres anciens élèves, les autres  
4           survivants à se présenter à une rencontre pour  
5           discuter de ça, il y a eu beaucoup de fermetures,  
6           beaucoup de gens... d'abord ne se sont pas  
7           présentés, puis il y a eu des situations où les  
8           gens sont sortis des... de ces rencontres-là en  
9           claquant la porte, en disant « attendez, là, vous  
10          êtes... vous êtes en train de dire des choses  
11          négatives qui ne se sont jamais passées »,  
12          tellement ce vécu-là était refoulé dans la  
13          conscience des personnes qui avaient pourtant  
14          traversé ces années-là, nombreuses; plusieurs  
15          personnes sont restées onze (11) ans.

16                 Dans certaines communautés, c'est deux (2)  
17          générations, trois (3) générations qui sont allées  
18          aux pensionnats. Ça fait que tous les impacts que  
19          ça a au niveau de la perte de la langue, de la  
20          fonction parentale, de la culture, de ton contact  
21          avec le territoire, de ton esprit, de ton être,  
22          c'est des répercussions très, très importantes. On  
23          n'en parlait pas. Ici en Abitibi, on ne parlait  
24          pas de ça.

25                 Moi, quand la question m'a été posée, c'était

1           comme « tiens, intéressant. Pensionnats...  
2           Expliquez-moi qu'est-ce qui est... de quoi il est  
3           question. Moi, je le sais pas, donc il va falloir  
4           qu'on l'explore ensemble. »

5           Aujourd'hui, en deux mille dix-huit (2018), on  
6           le sait ce qui s'est passé aux pensionnats. On le  
7           sait très bien ce qui s'est passé aux pensionnats.  
8           On sait que ça a affecté beaucoup de gens et on  
9           sait aussi que ces traumatismes-là, qui n'avaient  
10          pas eu la possibilité de s'exprimer, étaient  
11          vraiment enfouis en dessous du seuil de la  
12          conscience. Ça ne veut pas dire que ce n'était pas  
13          en train de se reproduire ou d'avoir des  
14          répercussions de génération en génération. C'est  
15          encore très, très actif de génération en  
16          génération. Puis quand je dis ça, moi, dans mon  
17          esprit je me dis « tiens, qu'est-ce qu'il y a eu,  
18          moi, dans mes générations qui m'ont précédée, à  
19          propos de ça, à propos de la colonisation?  
20          Qu'est-ce que je porte moi? »

21          C'est moins évident, mais je suis sûre qu'il y  
22          a des choses. Je suis sûre que je porte plein de  
23          choses à propos de la colonisation. Il doit bien y  
24          avoir une partie de moi qui est un petit peu en  
25          contact avec de la honte, parce que c'est un peu

1           gênant au fond, de m'associer à ceux qui ont fait  
2           ça de près ou de loin, un peu. Peut-être que c'est  
3           un peu pour ça que je n'ai pas beaucoup accès à ça.  
4           Je n'ai pas beaucoup de représentations. En tout  
5           cas, dans les livres d'histoire qu'on m'a montrés à  
6           l'école au primaire, on ne m'a pas parlé du fait  
7           que les gens de ma culture, quand ils sont arrivés  
8           ici dans les années qui ont suivies, il y a eu un  
9           génocide culturel. Je n'ai pas appris ça, moi.  
10          Mais ça me semble aujourd'hui être un petit peu  
11          proche de la réalité. Je suis un peu mal prise  
12          avec ça. On ne m'en a pas parlé de ça. On m'a  
13          parlé de l'histoire du Canada, moi, comme si ça  
14          commençait le Jour 1 quand les Européens  
15          débarquent. Avant ça, il y a une histoire floue,  
16          mais ça ne va pas beaucoup plus loin que ça, et  
17          après ce Jour 1-là, on voit un peu les Premières  
18          Nations, puis à un moment donné ils disparaissent.  
19          Puis à un moment donné, ils réapparaissent. Mais  
20          quand ils réapparaissent, c'est souvent dans les  
21          soucis puis « ils sont donc tannants », là, hein?  
22          On est tannés, puis, « ils vont-tu s'arranger à un  
23          moment donné, là? » Il y a comme... c'est ça que  
24          j'ai eu, moi, comme option pour nourrir mes  
25          représentations.

1                   Donc aujourd'hui, on n'est plus là.  
2                   Aujourd'hui, on a accès à l'histoire. On sait  
3                   qu'on part d'un moment où il n'en est pas question  
4                   de tout ça, ou très, très peu. Il y a, par-dessus  
5                   ce silence-là, une histoire officielle, qui est  
6                   fausse. Nous le savons maintenant. Nous sommes en  
7                   train, collectivement, de la réécrire, de  
8                   l'ajuster, pour que ça soit plus fidèle à la  
9                   réalité, et aujourd'hui, en deux mille dix-huit  
10                   (2018), vous continuez, dans la Commission,  
11                   d'entendre des gens qui viennent s'exprimer pour  
12                   ajuster ces représentations-là, et c'est une très  
13                   belle entreprise.

14                   Je suis très heureuse, moi, de pouvoir y  
15                   participer. O.K. Je vais regarder un peu. On est  
16                   dans... j'anticipe un peu sur mon propos. C'est  
17                   signe que la personne qui a fait la présentation à  
18                   l'écrit est la même que celle qui parle. C'est un  
19                   bon signe.

20                   Donc l'impact des traumatismes historiques.  
21                   J'ai placé un peu le propos dans un... dans un  
22                   historique. C'est important de se rappeler des  
23                   impacts des traumatismes historiques, de se  
24                   rappeler aussi de la résilience des gens des  
25                   Premières Nations. Ça pourrait être facile, dans

1            nos propos, de se concentrer seulement sur les  
2            défis énormes auxquels ils ont fait face depuis  
3            plusieurs générations, mais il faut d'abord saluer  
4            leur résilience. Les communautés sont encore bien  
5            vivantes, les gens sont encore bien vivants. Les  
6            cultures sont encore vivantes et les gens sont en  
7            possession de leurs moyens plus que jamais pour  
8            remédier à leurs problèmes et aspirer à une bonne  
9            et une belle vie. La relève est de mieux en mieux  
10           formée aussi.

11                    J'ai beaucoup d'espoir pour... pour la suite  
12            des choses, pour les communautés autochtones,  
13            personnellement. Après vingt-cinq (25) ans, je  
14            peux dire qu'il y a beaucoup d'avancées, qu'il y a  
15            beaucoup d'avancées, que tous ces événements-là,  
16            qui sont des événements historiques... - c'est une  
17            période historique qui est très, très importante.  
18            Dans cent (100) ans, quand les historiens vont  
19            regarder ce qui s'est passé depuis le début des  
20            années quatre-vingt-dix ('90), c'est une période  
21            qui est très, très importante. On a vraiment levé  
22            le voile sur ce qui s'est passé, le voile sur ce  
23            qui est arrivé aux Premières Nations. On est en  
24            train de continuer à lever le voile sur ce qu'on  
25            porte puis sur ce qu'on continue de reproduire

1 ensemble, et ça c'est une bonne chose. La  
2 Commission Viens répond à ce mandat-là, à mon sens  
3 à moi, de lever le voile de l'autre côté aussi,  
4 pour dire « on va se regarder nous aussi, comment  
5 ça se fait qu'on fonctionne comme ça? » Donc pour  
6 mieux fonctionner, on doit essayer de comprendre  
7 aussi, puis comprendre le vécu aujourd'hui, en deux  
8 mille dix-huit (2018), d'une personne ou d'un  
9 groupe des Premières Nations. Ça inclut d'avoir  
10 une représentation d'un contexte historique d'où  
11 les gens viennent, d'où eux et elles et leurs  
12 familles viennent, par où ils sont passé. Il y a  
13 une influence très, très puissante de ces  
14 traumas-là et des deuils intergénérationnels, des  
15 traumas historiques - il y a différentes manières  
16 d'appeler ça - et des effets que ça a eus sur la  
17 vision du monde et sur la vie des Premières  
18 Nations. On ne peut pas faire abstraction de ça.

19 Ces événements-là ont affecté les  
20 collectivités entières, et si on affecte toute une  
21 génération avec un trauma, bien, c'est un impact  
22 qui va se reproduire nécessairement sur toute la  
23 génération suivante.

24 Hier, il était question dans la présentation  
25 sur Wigobisan, d'enfants en détresse des années

1            quatre-vingt-dix ('90), nés dans les années  
2            quatre-vingt-dix ('90). Ce sont des descendants  
3            des personnes qui sont allées aux pensionnats. Ça,  
4            ça fait partie, pour moi, des conséquences directes  
5            du pensionnat indien. Le fait que ces enfants-là  
6            aient été vulnérabilisés dans des situations  
7            d'agressions sexuelles et autres et que certaines  
8            de ces petites jeunes femmes-là en soient venues à  
9            se suicider, pour moi ça ne fait aucun doute. Ce  
10           sont des conséquences intergénérationnelles du  
11           pensionnat indien. Ça, c'est important.

12                    Les Premières Nations ont fait face à une très  
13                    longue histoire d'opposition et de tentatives  
14                    d'assimilation, de racisme institutionnel, de  
15                    discrimination. Et encore aujourd'hui, ils et  
16                    elles y font face. Ça remonte à loin. J'ai fait  
17                    un... comme je disais tout à l'heure, je n'ai pas  
18                    de prétention à faire un cours d'histoire, mais  
19                    j'ai fait un petit... une espèce de petit retour en  
20                    arrière sur quelques traumatismes historiques  
21                    importants, qui se sont produits après les premiers  
22                    contacts.

23                    Il y a eu des épidémies. Je parle de ça  
24                    toujours avec l'hypothèse que ce qui a affecté les  
25                    générations qui nous ont précédées descendent

1           jusqu'à nous. Ce n'est pas une hypothèse  
2           psychologique, c'est une hypothèse... en fait,  
3           c'est un fait, aujourd'hui, épigénétique. C'est  
4           démonstré par la science, aujourd'hui, que ce que  
5           l'on vit nous affecte au niveau génétique, la  
6           manifestation de ces mêmes gènes-là dans les  
7           générations subséquentes. C'est un fait vérifiable  
8           dans le corps. La science aime beaucoup ça  
9           vérifier dans le corps, puis quand on dit ça, me  
10          semble qu'on a dit la vérité. Même si on savait  
11          avant. En tout cas, maintenant, donc dans la  
12          science, on peut l'affirmer. On peut penser sans  
13          être... - comment dire... - sans faire un écart  
14          scientifique, les épidémies qui ont affecté les  
15          Premières Nations il y a combien de générations,  
16          ont influencé et ont eu un impact qui est encore  
17          mesurable aujourd'hui. Ça s'est imprégné. C'est  
18          imprégné à quelque part dans le bagage génétique.

19                 Donc, les épidémies ont amené une réduction de  
20          la population de quatre-vingt-dix (90 %) depuis  
21          l'arrivée des Européens. Ça, on a de la misère à  
22          se représenter ça, hein? Avant l'arrivée des  
23          Européens, de grandes sociétés des Premières  
24          Nations, beaucoup de gens, beaucoup de gens. On  
25          peut avoir une représentation de pas beaucoup, un

1           peu personne par-ci par-là, puis penser que c'était  
2           toujours comme ça. L'esprit humain est comme ça.  
3           L'esprit humain, si on ne l'éduque pas, il commence  
4           l'enregistrement quand il commence, puis ça  
5           commence là. S'éduquer sur l'histoire, ça permet  
6           de contrebalancer un peu cette tendance-là qu'on  
7           peut avoir.

8                     Il y avait beaucoup de gens des Premières  
9           Nations au Canada à l'arrivée des Européens. Les  
10          épidémies ont été catastrophiques. C'est un fait  
11          historique. L'extinction de certaines  
12          communautés... - les Béothuks de Terre-Neuve, il y  
13          a Inuits aussi; là je ne me risquerai pas parce que  
14          c'est écrit très petit là-bas, et puis je ne me  
15          risquerai pas à lire, mais il y a une nation inuite  
16          distincte de la nation inuite d'aujourd'hui, qui a  
17          fait face à l'extinction aussi, dans l'article.  
18          C'est un fait historique.

19                    Les missionnaires qui viennent, qui prennent  
20          possession de l'esprit, qui envahissent l'esprit,  
21          qui contaminent l'esprit... On est en deux mille  
22          dix-huit (2018). Ces mois-ci, on est dans une  
23          période très, très troublante encore, de  
24          révélations à propos d'un prêtre sur la  
25          Basse-Côte-Nord. Le père Joveneau qui... dont les

1           victimes très nombreuses, sont en train de dénoncer  
2           qu'il les a agressées. On est dans le processus  
3           présentement, donc les missionnaires qui non  
4           seulement ont troublé l'esprit, mais ont troublé  
5           aussi par d'autres manières, des agressions  
6           sexuelles qui se sont produites aussi dans les  
7           pensionnats d'une façon très... avec une très forte  
8           incidence. La Loi sur les Indiens qui est une loi  
9           qui infantilise les Premières Nations, la  
10          dépossession, la perte du territoire, les terres  
11          (qui) ont été saisies sont des traumatismes, les  
12          interruptions du mode de vie, des traditions, de la  
13          culture, l'interdiction par la loi de traduire...  
14          de pratiquer les cérémonies, les pratiques de  
15          guérison, la spiritualité. Il a fallu et les  
16          guides spirituels et les personnes qui avaient ces  
17          connaissances-là enfouissent d'une façon ou de  
18          l'autre; parfois c'était littéralement dans la  
19          terre, enfouir les calumets, enfouir en objets  
20          *cérémonials* pour les protéger, enfouir les  
21          connaissances, cacher les connaissances, hein?  
22          Dans les cérémonies, il y a un tambour. Ils  
23          appellent ça le *water drum*. Moi, quand j'ai appris  
24          ça, je me suis dit « mais je suis tellement  
25          ignorante. Que je suis ignorante. » J'ai toujours

1           cette impression-là à chaque fois que j'apprends  
2           quelque chose. Je suis émerveillée puis attristée  
3           en même temps. Il y a des personnes qui  
4           utilisent... des guides qui utilisent un *water*  
5           *drum*. Intéressant. C'est un tambour dans lequel  
6           il y a de l'eau, une peau. C'est intéressant  
7           d'abord l'objet, puis c'est encore plus intéressant  
8           le pourquoi. C'est... ce que l'on m'a expliqué, si  
9           ma mémoire est juste... - parfois je doute de ma  
10          mémoire - c'est que ces tambours-là sont un  
11          descendant des tambours faits à partir de chaudrons  
12          dans lesquels on mettait de l'eau, puis une peau,  
13          pour se faire un tambour quand on en avait besoin  
14          d'un, puis l'enlever quand on pouvait... quand on  
15          devait le dissimuler. Ça, ça fait partie d'une  
16          histoire collective, avoir à se cacher pour être  
17          qui l'on est, pour se guérir comme nous nous  
18          guérissons. C'est quelque chose.

19                L'époque des pensionnats indiens, de dix-huit  
20                cent cinquante (1850) à peu près, à  
21                quatre-vingt-seize ('96) - le dernier pensionnat  
22                indien a fermé en quatre-vingt-seize ('96) en  
23                Saskatchewan - le fait que des enfants, par exemple  
24                ici dans la région d'Abitibi, de Kitisakik, aient  
25                eu à aller à l'école à Val-d'Or jusqu'à récemment,

1           pour le primaire et secondaire. Le primaire,  
2           c'était petit, là, et vivre dans des familles  
3           d'accueil à partir du moment où la scolarisation  
4           commençait. En tout cas, je pense que ça a  
5           peut-être terminé au début des années deux mille  
6           (2000), mais dans les années quatre-vingt-dix  
7           ('90), quand je travaillais ici, les enfants  
8           partaient encore dans un genre de pensionnat pour  
9           aller à l'école. Ils s'en allaient dans les  
10          familles d'accueil scolaires, mais c'étaient des  
11          familles qui étaient non autochtones. C'est de  
12          l'assimilation encore. C'était... c'était causé  
13          par l'absence de ressources d'une école sur place  
14          dans la communauté, mais le résultat était le même.  
15          C'est encore de l'assimilation.

16                J'aurais aimé pouvoir dire la date où ça  
17                s'est... où ça a été... on a remédié à ça en ayant  
18                accès à une école locale, là. Je ne peux  
19                malheureusement pas le dire.

20                L'instauration des réserves dans les années  
21                cinquante ('50), soixante ('60), soixante-dix  
22                ('70), moi, je travaille à Pakua Shipu. C'est  
23                intéressant Pakua Shipu pour garder l'esprit d'une  
24                personne de l'extérieur consciente de la  
25                colonisation. C'est vraiment intéressant parce que

1           la réserve là-bas, les premières maisons, c'est...  
2           c'est dans le début des années soixante-dix ('70),  
3           premières maisons. Moi, je travaille là-bas avec  
4           des gens qui sont nés sous la tente, qui sont nés  
5           de parents qui étaient encore des nomades, donc ils  
6           ont été élevés dans un esprit qui est très, très  
7           proche de ce qui était peut-être avant les  
8           contacts. Plus proche en tout cas, plus  
9           accessible, qui me semble plus accessible.

10           Je ne veux pas dire que les autres n'ont plus  
11           accès à leur esprit. Il faut que je fasse  
12           attention à ce que je dis. Pour moi, ça me permet  
13           de ne pas perdre de vue quelque chose à propos de  
14           la *récence* de toutes ces affaires-là. C'est  
15           récent. C'est arrivé récemment, et ça c'est facile  
16           à oublier. C'est facile pour le non autochtone de  
17           dire « comment ça se fait donc que ce n'est pas  
18           régulé? Il me semble que ça fait longtemps. Ça  
19           devrait... ça devrait être fini, ça. »

20           Non. Combien de générations ça prend pour  
21           passer d'une culture et s'adapter et ensuite se  
22           développer, fleurir dans une culture différente ou  
23           dans un amalgame de deux cultures? Ça prend  
24           certainement plus qu'une génération en tout cas.

25           Moi, quand je travaille à Pakua Shipu avec les

1 enfants de ces nomades-là, loin de penser que c'est  
2 parce qu'ils sont capables d'opérer un iPhone, les  
3 enfants sont de la même culture que moi. D'abord,  
4 ils parlent tous leur langue innue, et quand on  
5 parle la langue, on pense dans la langue. On pense  
6 dans l'esprit du territoire encore. On pense dans  
7 nos représentations. Quand je suis là-bas, je suis  
8 vraiment ailleurs avec eux. Ils m'amènent chez  
9 eux. C'est une très bonne chose, puis j'ai pris  
10 conscience de ça à un moment donné, que c'était  
11 bénéfique pour moi, parce que ça me rendait plus  
12 prudente quant à mes présuppositions.

13 Donc, l'instauration des réserves, ce n'est  
14 pas si vieux que ça. Le changement de mode de vie,  
15 le changement de rôles des hommes, des femmes, le  
16 rôle des femmes dans un passage d'une tente à une  
17 maison, il y a une certaine stabilité. On s'occupe  
18 des enfants. Tu peux encore aller à la petite  
19 chasse. Il y a quelque chose de... une certaine  
20 continuité possible.

21 Le rôle des hommes en a pris un coup quand on  
22 est arrivés dans les réserves, parce que là, c'est  
23 la sédentarisation. C'est autre chose. Donc  
24 l'impact, ce n'est pas juste l'impact au niveau  
25 physique, c'est un impact au niveau de tous les

1 rôles sociaux de « comment nous nous percevons,  
2 comment nous vivons, comment nous interagissons. »  
3 Toutes les relations. Toutes les relations sont  
4 importantes et quand on dérange au niveau d'une  
5 relation, c'est toute la constellation de relations  
6 qui va en... s'en ressentir. C'est comme un  
7 mobile, si on touche d'un côté, c'est tout le  
8 mobile qui va... qui va jouer. Et les communautés  
9 des Premières Nations ont cela, à mon sens à moi,  
10 dans mes observations, de très particulier, d'être  
11 encore très, très collectivistes. Je le  
12 mentionnais hier. L'esprit (y) est encore, en  
13 dépit de toutes les attaques qu'on peut faire,  
14 directes et indirectes, parce que le monde moderne  
15 nous amène tous à morceler beaucoup puis à être  
16 dans nos petits univers et nous sépare beaucoup.

17 Malgré tout ça, quand je m'assois, moi, avec  
18 une personne de Premières Nations et que j'écoute,  
19 je l'écoute parler de sa souffrance. Sa souffrance  
20 est toujours relationnelle. Il y a toujours des  
21 implications relationnelles qui sont amenées:  
22 Qu'est-ce que cela fait à ma famille? Qu'est-ce  
23 que cela fait à mon rapport avec telle personne?  
24 Qu'est-ce que cela fait avec mon rapport avec ma  
25 culture, avec ma langue, avec la terre, avec toutes

1 mes relations? C'est quelque chose qui est présent  
2 et qui émerge et que l'on doit traiter. Et pour  
3 être capable de le traiter, il faut être capable de  
4 le considérer. Des fois, on passe un peu vite à  
5 côté de ça. Et des solutions ou des programmes  
6 d'intervention de traitements ou des solutions à  
7 différentes problématiques, le développement de  
8 certains services qui se mettraient à viser un  
9 petit peu trop l'individuel puis faire abstraction  
10 de ça, à mon sens, peut-être passe à côté de  
11 quelque chose d'important, va avoir probablement un  
12 impact partiel, puis des fois, travailler au niveau  
13 individuel, sans considérer tout ça, peut nous  
14 amener à encourager quelqu'un à faire quelque chose  
15 que nous on va considérer bon, parce qu'on  
16 considère seulement cette partie-là de la  
17 courtepointe, mais en encourageant à faire ça, on  
18 va déranger les relations avec tout le reste, donc  
19 on ne travaillera pas nécessairement pour ce qu'on  
20 pense être de la santé. Ce qui est de la santé  
21 c'est, on considère que ce carré-là devient une  
22 très grave maladie quand on le connecte avec le  
23 reste. Et cette personne-là va rester en relation  
24 avec toutes ses relations, donc qu'est-ce qu'on  
25 fait parfois. Donc l'importance de... du collectif

1 et l'impact que chacun de ces traumatismes-là,  
2 historiques a eu là-dessus. Il faut le garder  
3 en... le garder en tête.

4 Les relocalisations, il y en a eu. Il y en a  
5 eu dans le Grand Nord. Il y a les gens d'Inukjuak  
6 qui ont été relocalisés dans le Grand Nord, dans un  
7 endroit qui était impraticable pour eux, mais une  
8 personne ignorante de ce que cela prend pour vivre  
9 et survivre dans le nord peut penser que leur nord,  
10 c'est le nord, puis tu peux partir de là pour aller  
11 là, puis c'est la même chose.

12 Ce n'est pas du tout la même chose.

13 Les familles ont été gravement atteintes par  
14 cette relocalisation-là. Entre autres, il y en a  
15 eu d'autres. La rafle des années soixante ('60),  
16 camp pour le bien des enfants, les enfants ont été  
17 retirés de leurs familles et ensuite donnés en  
18 adoption dans les familles non autochtones. Il y a  
19 des enfants disparus; il y a une Commission  
20 d'enquête là-dessus présentement, des enfants  
21 disparus. Pakua shipu, il y a eu des enfants qui  
22 sont disparus, qui ont été soignés à Blanc-Sablon,  
23 et pour lesquels les parents n'ont pas eu de trace  
24 après. Ils ont eu une information que l'enfant  
25 était décédé. Ils n'ont pas eu le corps de

1 l'enfant. Ce sont des exemples, puis il y en a de  
2 très, très nombreux.

3 La Commission d'enquête sur les femmes et les  
4 filles disparues et assassinées est en train de  
5 recueillir ces données-là. Les relocalisations,  
6 Pakua Shipu a vécu ça aussi. Le père Joveneau et  
7 le gouvernement ont décidé... - je ne sais pas *qui*  
8 est le pronom qui vient avec le verbe « décidé »,  
9 je ne sais pas si c'est "il" ou "je" ou qui, là,  
10 mais il y a quelqu'un qui décide à quelque part, à  
11 un moment donné, que cette communauté-là va se  
12 fondre dans celle de La Romaine et ils les mettent  
13 dans un bateau, la cale d'un bateau et ils les  
14 amènent à La Romaine.

15 Il y a un bout d'histoire que je trouve  
16 intéressant à propos de ça. Il y a des anecdotes  
17 qui sont inconnues du Québec. Au Québec, on  
18 connaît tous un film qui nous a tous fait beaucoup  
19 rire, La grande séduction. On a tous vu ce film-là  
20 à propos d'une île perdue dans la Basse-Côte-Nord  
21 qui recherche désespérément un médecin et on a tous  
22 ri quand Clémence Desrochers fait de l'écoute  
23 téléphonique et puis bon, c'est très drôle, hein?  
24 C'est un film qui est drôle. Donc quand on pense à  
25 Harrington Harbour, qui est cette île-là, le

1           Québécois, en moyenne, va penser à ce film-là, si  
2           ce n'est pas quelqu'un qui vient de la Côte-Nord ou  
3           de la Basse-Côte-Nord, c'est à peu près la seule  
4           représentation possible qu'on a.

5           Bien, il y a quelque chose de plus important  
6           que ce film-là, qui est associé à cette île-là pour  
7           moi en tout cas. Quand les gens de Pakua Shipu ont  
8           été amenés à La Romaine, il y a eu du mauvais  
9           temps. Ils n'ont pas eu le choix d'aller sur cette  
10          île-là passer une nuit. C'est une île, pour moi,  
11          qui est associée à une relocalisation, à un drame  
12          humain. Ce n'est plus juste une île qui est drôle.  
13          C'est le film était drôle, le film reste un petit  
14          bijou du cinéma québécois, mais comprenez-vous  
15          qu'il y a quelque chose de plus important qui est  
16          arrivé là? Donc, collectivement, on est tous  
17          privés. On ne sait pas ça. On ne sait pas ça,  
18          mais moi je le sais. Dans mon esprit, il devrait y  
19          avoir un marqueur là-bas, historique, qui dit  
20          « ici, il s'est passé ça. Ici, il s'est passé ça.  
21          Puis ça, là, ce n'était pas correct. » Puis il  
22          faut qu'on s'en souviennent pour ne pas le  
23          reproduire. C'est de l'éducation. Il faudrait  
24          qu'il y ait d'autres marqueurs. Ça, c'est un  
25          marqueur dans le côté sombre.

1            Quand les gens de Pakua Shipu ensuite sont  
2            repartis, parce que les gens de Pakua Shipu ont  
3            décidé de ne pas rester à La Romaine, ils n'ont pas  
4            eu ce qu'on leur avait promis. Donc il y a un  
5            groupe qui est reparti tout de suite, en tout cas  
6            assez rapidement à pied, dans des conditions très,  
7            très difficiles. Là, il faut imaginer des gens qui  
8            marchent dans la *swamp*, qui traversent la rivière,  
9            qui sont dans des conditions épouvantables.

10            Bien, en remontant, ils ont manqué de  
11            nourriture, puis il y a des résidents d'un petit  
12            village - je pense que c'est Tête-à-la-Baleine ou  
13            bien La Tabatière, je ne sais plus exactement;  
14            c'est gênant, ça devrait être précis. Je devrais  
15            être capable de savoir ça précisément. Je ne dis  
16            pas que c'est gênant pour moi. C'est gênant pour  
17            nous qui ne le savons pas.

18            Il y a des résidents de ce petit village-là  
19            - un de deux (2), je vais les saluer - qui ont  
20            donné de la nourriture aux gens des Premières  
21            Nations qui remontaient. Ça, ce sont des gestes  
22            dans la relation qui sont positifs. C'est de cette  
23            histoire-là moi, que j'ai le goût qu'on parle puis  
24            qu'on se souvienne collectivement. Il faut que ça  
25            nous habite aussi. Quand les gens de Pakua Shipu

1           sont arrivés à Pakua Shipu, là où ils étaient, en  
2           face de l'autre côté de la rivière, il y a un  
3           village, Saint-Augustin, village anglophone. Le  
4           père Joveneau avait envoyé une lettre au magasin  
5           pour dire « tu ne leur donnes pas de nourriture. »  
6           La personne propriétaire du magasin a déchiré la  
7           lettre puis a donné de la nourriture aux personnes  
8           pour qu'elles puissent survivre, en tout cas se  
9           rétablir, là. Ce sont des moments importants. Ça  
10          parle des esprits qui collaborent aussi, qui se...  
11          qui se comprennent, qui se rejoignent, hein? C'est  
12          important. Ça fait partie des traumas. Ça fait  
13          partie de notre histoire. Ça fait partie de mon  
14          histoire à moi aussi. Ça fait partie de votre  
15          histoire. Donc, vivement qu'on s'y donne accès et  
16          qu'on se la partage, cette histoire-là plus petite,  
17          locale peut-être, mais tellement importante.  
18          Tellement importante parce que c'est ça qui  
19          détermine, après, la posture qu'on prend dans la  
20          relation avec les gens. C'est à partir de ça qu'on  
21          se place. Ce n'est pas à partir de concepts  
22          abstraites ou de recommandations théoriques. C'est  
23          à partir de ça qu'on peut arriver dans un contact  
24          qui est humain, qui est vivant.

25                 Je pourrais parler longtemps. Les gens me

1           disaient « tu vas parler trois (3) heures? C'est  
2           long. » J'ai dit « non, ce n'est peut-être pas  
3           assez. Ce n'est peut-être pas assez. » Mais là,  
4           on va essayer que ça soit assez.

5                     Donc, beaucoup d'impact, de traumatismes  
6           historiques, une très puissante résilience aussi.  
7           Les gens des communautés sont encore dans  
8           l'accueil.

9                     En vingt-cinq (25) ans de travail, je peux  
10          vous dire puis vous affirmer - je suis devant une  
11          Commission d'enquête, j'ai prêté serment - je peux  
12          vous dire que jamais je n'ai entendu des appels à  
13          la haine et à la vengeance. Quand les gens  
14          prennent parole, c'est en transcendant ce qui s'est  
15          passé puis en essayant d'aller vers le mieux, de  
16          remonter la côte, en vingt-cinq (25) ans. Je ne  
17          suis pas guidée par des gens qui cherchent à punir  
18          ou à se venger ou à *boycotter* ou à faire des...  
19          adopter des attitudes qui vont dans le sens  
20          contraire de la réconciliation. J'ai été souvent  
21          étonnée et souvent je me suis fait la remarque « si  
22          c'était des non autochtones qui étaient à leur  
23          place, ça ne passerait pas comme ça. » Tout en  
24          étant consciente que ça ne se passerait pas comme  
25          ça puis ça serait peut-être pire. Peut-être que

1 c'est la bonne attitude à adopter maintenant, tout  
2 de suite, même quand tu as été lésé de penser tout  
3 de suite à réparer puis se réconcilier puis  
4 continuer d'avancer. En tout cas, c'est  
5 probablement la seule attitude valable si tu veux  
6 survivre sur le territoire. Peut-être que c'est  
7 héritage de ça. C'est une force qui est encore  
8 présente aujourd'hui. Heureusement, la  
9 colonisation n'a pas tout éraflé, vraiment pas.  
10 Moi, je suis un témoin de ça. Souvent, je fais des  
11 constats de moments où les gens se dépassent  
12 eux-mêmes, dépassent leur souffrance, pour arriver  
13 à une position dans leur esprit qui transcende ça,  
14 pour continuer à avancer, et on peut mettre  
15 là-dedans, quand on ne comprend pas, avoir  
16 l'impression « mais ça n'a pas de sens. »

17 Par exemple, comment ça se fait que fait...  
18 telle personne accepte de parler à telle autre  
19 personne qui lui a fait tant de tort dans le passé?  
20 Et ça peut être perçu, par un observateur de  
21 l'extérieur, comme certaines formes de complaisance  
22 ou de naïveté. « Comment ça se fait qu'ils  
23 continuent de vivre ensemble? » Bien, c'est parce  
24 qu'il y a cette capacité-là. Il y a la possibilité  
25 de le faire. Elle est encore existante. Des fois,

1 je me dis que peut-être que, dans ma culture, ça  
2 existait avant, ça. Peut-être qu'à un moment  
3 donné, on a perdu un peu de ça. Peut-être. Je me  
4 questionne sur ma culture parfois, en voyant des  
5 choses chez les autres que je ne peux pas voir  
6 d'équivalence vraiment directe chez moi. O.K.

7 Donc, « Les impacts des traumas historiques et  
8 de la résilience. »

9 Bon. J'ai déjà pas mal couvert ça. C'est une  
10 manière de nommer les blessures émotionnelles et  
11 psychologiques cumulatives sur l'étendue de la vie  
12 d'une personne et des générations qui suivent, qui  
13 viennent des expériences massives collectives de  
14 traumas, donc traumas historiques. Les réactions  
15 en lien avec les traumas historiques sont  
16 importantes à comprendre, parce que c'est des  
17 choses qu'on va observer encore chez les gens,  
18 qu'on va chercher à aider ou à servir. Donc on  
19 peut s'attendre à avoir une constellation de  
20 caractéristiques ou de manifestations, en lien avec  
21 ces traumatismes-là, qui peuvent inclure, sans,  
22 évidemment, se limiter à cette liste-là, l'abus de  
23 substances. Donc tous les problèmes de dépendance  
24 quand les gens vivent des traumatismes, le recours  
25 aux dépendances, à l'abus de substances est

1           démontré: comportements autodestructeurs, des  
2           pensées et des gestes suicidaires, de la  
3           dépression, de l'anxiété, des problèmes au niveau  
4           de l'estime de soi, la colère, la difficulté à  
5           reconnaître et exprimer ses émotions. C'est des  
6           caractéristiques ou des symptômes qui hantent  
7           l'esprit des gens qu'on va aider aussi, dont ils  
8           ont hérité en raison des... de ce qui a été vécu  
9           par les générations qui les ont précédées. Ces  
10          conséquences-là sont durables. Ça a des impacts au  
11          niveau environnemental, social, culturel,  
12          émotionnel, biologique, psychologique et par-dessus  
13          tout spirituel, aussi bien pour les peuples  
14          autochtones que pour les auteurs des agressions.  
15          Ça a des impacts sur nous aussi, le fait d'être  
16          attaché à ces agressions ou ces traumas  
17          historiques-là. On en est moins conscients.

18                Je suis très consciente aujourd'hui, en disant  
19                ça, que peut-être ici, peut-être les gens qui  
20                écoutent ou qui vont écouter vont se dire « bien,  
21                de quoi elle parle? Pourquoi elle nous inclut tant  
22                que ça dans cette affaire-là? C'est un peu...  
23                c'est un peu flou ce dont elle parle. » Mais je  
24                suis convaincue pour ma part que c'est de ce  
25                côté-là qu'il faut regarder aussi. Pas détourner

1 le regard du reste, mais il y a certainement un  
2 regard à porter de ce côté-là. Dans la suite des  
3 traumatismes historiques, il y a encore aujourd'hui  
4 dans les institutions, dans les rapports quotidiens  
5 des gens des Premières Nations avec des personnes  
6 avec des groupes, des organisations, beaucoup de  
7 situations, puis je suis convaincue que la  
8 Commission en est pleinement consciente. Beaucoup  
9 de situations où les gens vont faire face à de la  
10 discrimination, du racisme, des agressions. Ça  
11 peut être exprimé d'une façon très, très claire et  
12 très évidente, mais ça peut s'exprimer aussi d'une  
13 façon microscopique. Il y a un auteur américain  
14 qui s'appelle Sue qui parle de ça. Je trouvais que  
15 c'était vraiment bien intéressant à regarder parce  
16 que ça se produit beaucoup et ça se produit aussi  
17 même quand on est complètement bien intentionné  
18 envers une personne d'une autre culture. On peut  
19 amener ces micros-agressions-là. Il en identifie  
20 trois (3): des micros-insultes - c'est une  
21 traduction que j'ai faite, là, directement de sa  
22 manière d'exprimer, d'expliquer ses concepts, donc  
23 ce n'est pas moi qui... je n'ai pas enrichi le  
24 propos à ce niveau-là, mais je trouve simplement  
25 que c'est éclairant.

1           Donc des micros-insultes, qu'est-ce que c'est?  
2           Bien, c'est des communications qui sont parfois  
3           rudes, insensibles ou carrément dégradantes,  
4           concernant l'identité ou l'héritage ethniques d'une  
5           personne. Par exemple, quand une personne va  
6           parler de son héritage culturel, rouler les yeux  
7           comme « bon, ça y est, ça va... ça va être encore  
8           la question des Premières Nations » ou « tiens,  
9           bon, encore ça. » C'est une question... une  
10          manière d'exprimer notre peu de respect pour la  
11          pertinence de cet... de cet aspect-là dans la  
12          communication par exemple.

13          Des micros-invalidations. Des communications  
14          qui excluent qui nient ou qui invalident les  
15          pensées, les sentiments ou la réalité  
16          expérientielle d'une personne de couleur - j'ai  
17          traduit littéralement. Ce n'est pas une expression  
18          qu'on utiliserait ici, donc une personne provenant  
19          d'une culture différente, donc dans nos  
20          communications, quand on exclut, qu'on nie ou qu'on  
21          invalide les pensées, les sentiments ou la réalité  
22          expérientielle de l'autre personne, puis on peut  
23          faire ça d'une manière extrêmement bien  
24          intentionnée. Par exemple, une personne non  
25          autochtone qui dit « je ne la vois pas, moi, ta

1           couleur. » C'est comme si on pouvait invalider en  
2           voulant faire attention, en voulant dire à l'autre  
3           « pour moi, ce n'est pas un problème, je ne la vois  
4           pas, moi, ta couleur, je ne me rends pas compte de  
5           ta culture. » Mais attention, on est en train de  
6           nier l'expérience raciale et ethnique d'une  
7           personne si on fait ça. Ce n'est pas vrai que  
8           c'est neutre d'être autochtone ou pas autochtone.  
9           Je serais vraiment... bien mal placée pour  
10          l'affirmer parce que je reçois souvent des gens qui  
11          m'expriment des... qui me partagent des événements  
12          réels dans leur vie où, de toute évidence, ce n'est  
13          pas neutre. Ils n'auraient pas vécu la même chose  
14          s'ils s'étaient appelés « Morency », mais on  
15          s'appelle « Papatie » puis qu'on se cherche un  
16          logement à Val-d'Or, ou quand on s'appelle  
17          « Bellefleur » puis qu'on se cherche un logement à  
18          Sept-Îles, ce n'est pas pareil que si on s'appelle  
19          « Morency » je peux vous le garantir par exemple.

20                 Un exemple simple. Une personne qui demande à  
21          un Autochtone si c'est un vrai Indien. Ça c'est un  
22          autre exemple. « Tu es-tu un vrai Indien? » "Un  
23          vrai...", c'est quoi, là? Ça demande une  
24          explication que peu d'autres personnes devraient  
25          fournir.

1           Moi, je n'ai pas besoin de dire si je suis une  
2           vraie non autochtone ou pas. On ne me pose pas la  
3           question. C'est comme avoir à se justifier puis à  
4           se valider. C'est des choses comme ça, puis là, la  
5           liste est longue de tout ce qui peut être... se  
6           produire comme accroc et auquel les gens font face  
7           sur une base quotidienne. J'avais... j'avais  
8           imprimé... - je les ai amenés comme ça - deux...  
9           deux petites... deux (2) petits exemples... deux  
10          (2) petits exemples de ça. Je ne nommerai pas...  
11          je ne veux pas déposer les pièces, mais je veux  
12          simplement amener un exemple.

13                 Dans Radio-Canada, une journaliste  
14                 scientifique qui veut parler de la Lune des  
15                 moissons. Est-ce que la... le titre, là, c'est sûr  
16                 qu'il y a des gens qui vont sauter sur Internet en  
17                 entendant ça. Le titre c'est « La Lune des  
18                 moissons, super-lune ou non? » Jusque-là, ça va.

19                 Attention. Pour moi, ça se complique tout de  
20                 suite en partant.

21                         « Jadis, les Amérindiens avaient  
22                         l'habitude de surnommer les pleines  
23                         lunes. Souvent, ces noms référaient aux  
24                         saisons ou aux différentes activités  
25                         qu'ils devaient réaliser. C'est

1 d'ailleurs bientôt la Lune des  
2 moissons. »

3 Ça c'est le sous-titre, et là, ça commence :  
4 « Évidemment, puisque ça relève du  
5 folklore plutôt que de la science, les  
6 noms différents diffèrent selon les  
7 sources. »

8 Voyez-vous? Voyez-vous ce qui se passe  
9 là-dedans?

10 « Évidemment, puisque ça relève du  
11 folklore... »...

12 ... c'est tassé du revers de la main. Bien,  
13 je regrette, madame la journaliste, moi, je peux  
14 vous dire que la semaine précédant ça, j'étais à  
15 Pakua Shipu avec une Aînée qui me consulte en  
16 psychothérapie avec un interprète, et qui me  
17 parlait de ses activités entourant des peaux de  
18 caribous, en faisant une référence explicite unique  
19 aux lunes, parce que pour elle aujourd'hui, en deux  
20 mille dix-huit (2018), deux mille seize (2016),  
21 c'était encore quelque chose qu'elle utilisait. Sa  
22 représentation du monde n'est pas folklorique.  
23 Elle n'est pas folklorique. Elle existe  
24 aujourd'hui et elle pense comme ça, et c'est sa  
25 science empirique, vérifiée par des générations et

1 des générations et des générations. Mais comme la  
2 science ignore ça, on n'en tient pas compte.

3 Un autre exemple. À un moment donné, je n'ai  
4 pas apporté le... moi, je réagis dans ce temps-là.  
5 J'ai écrit un courriel à cette journaliste-là.

6 Un autre exemple - je ne l'ai pas ça. Ça  
7 c'était un autre exemple de la question des  
8 costumes d'Halloween:

9 « Super princesse et princesse indienne:  
10 des costumes d'Halloween qui dérangent. »

11 Ça c'est au moins de l'éducation populaire de  
12 dire « on va arrêter ça. »

13 L'autre exemple de micros-attaques comme ça,  
14 qui me venait - je n'ai pas... je n'ai rien  
15 imprimé, c'était un produit... je ne me souviens  
16 pas du nom, vraiment pas, mais c'était une gamme de  
17 produits, je pense, de thé et d'herbes québécoises,  
18 dont un des produits était le thé du Labrador.

19 C'est du Labrador, bon. Du thé du Labrador, moi,  
20 j'en bois quasiment à tous les mois. On m'en sert  
21 quand j'ai mal à la gorge, quand j'ai ci et quand  
22 j'ai ça, parce que je travaille avec les gens  
23 là-bas. Et là, je lis... je n'avais pas le produit  
24 en main, mais il y a d'autres produits aussi.

25 C'est la même affaire. Je lis cette affaire-là,

1           puis là ça dit :

2                       « Jadis, il y a très longtemps, les  
3                       Premières Nations du Canada... »...

4           C'est dit comme quasiment comme s'ils  
5           n'existaient plus. Les Premières Nations  
6           n'existent plus, puis en plus de ça, non seulement  
7           ils n'existent plus, mais c'est un produit qui  
8           n'est plus d'usage courant. Moi, ça me frappe. Ça  
9           me heurte parce que... attends là, ce n'est pas...  
10          je ne vis pas dans un musée. Ces gens-là existent  
11          aujourd'hui. C'est une... c'est une culture  
12          vivante.

13          Je suis convaincue que les gens québécois qui  
14          font ça pensent faire quelque chose de bien en  
15          moyenne, mais c'est tellement maladroit, parce que  
16          tu viens de faire un accroc. Tu viens de mettre  
17          quelqu'un dans un musée.

18          Bien moi, du thé de Labrador, c'est un produit  
19          courant, pas courant, courant, mais ça fait partie  
20          des choses qui existent aujourd'hui. Je vais  
21          peut-être en boire, là, je m'en vais à Pakua Shipu  
22          la semaine prochaine. J'ai comme une petite gorge,  
23          là. Je racle de la gorge depuis le début de ma  
24          présentation. Je vais peut-être me faire faire une  
25          tisane de thé de Labrador là-bas. C'est

1           aujourd'hui, ça. Et ça, c'est des  
2           micros-agressions, et ça il y en a une quantité...  
3           on n'est pas conscients de tout.

4           Je donne juste des petits exemples comme ça.  
5           C'est important. C'est la colonisation en marche.  
6           On continue de faire ça, les micros-attaques:

7                   « Des dérogations raciales caractérisées  
8                   par une attaque verbale ou non verbale,  
9                   visant à blesser la victime. »

10           C'est plus... c'est plus direct. Les  
11           publicités qui présentent des mannequins blancs en  
12           vêtements autochtones, l'association du nom de  
13           Premières Nations avec des équipes de sports  
14           agressifs, les mascottes, hein? Il y a beaucoup de  
15           travail qui est fait, de représentations qui sont  
16           faites aux États-Unis, comme ici, pour transformer  
17           ça. Mais c'était quelque chose qui était fait dont  
18           moi, je n'étais pas consciente du tout. Pour moi,  
19           voir une mascotte, une tête d'Indien quand c'est la  
20           fin des émissions, il n'y a pas de problème. Il  
21           peut y avoir une tête d'indien là, avec le code de  
22           couleurs en arrière, mais ça n'a pas de sens.  
23           C'est insensé de faire ça. Et quand on est une  
24           personne des Premières Nations, on voit ça d'une  
25           façon différente, là. « Attends, là. Je ne suis

1 pas une mascotte. Je ne suis pas un costume  
2 d'Halloween », hein? Comment on se sent nous, si  
3 on imagine quelqu'un se déguise en blanc? C'est  
4 quoi un déguisement de blanc? Je ne sais pas. Je  
5 ne sais pas comment... je ne sais pas comment  
6 quelqu'un se déguiserait s'il voulait m'imiter. Je  
7 ne sais pas trop. Peut-être que ça me blesserait.  
8 Donc c'est important de prendre conscience de ça,  
9 des micros-attaques, des micros-agressions. Il y  
10 en a. Il y en a beaucoup. C'est au quotidien et  
11 ça continue d'aller dans le même sens que la  
12 colonisation. Je vais regarder où on est.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Vous terminez le sixième point?

15 **MME JUDITH MORENCY :**

16 Oui.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors Dre Morency, j'aurais le goût de vous suggérer  
19 une pause de quinze (15) minutes. Je vais vous  
20 offrir un café ou un thé.

21 **MME JUDITH MORENCY :**

22 C'est une très bonne idée, je l'accepte volontiers.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ça va?

25 **MME JUDITH MORENCY :**

1           Oui.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           C'est très intéressant...

4           **MME JUDITH MORENCY :**

5           Merci.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           ... mais ça fait presque deux (2) heures que vous  
8           allez. Vous avez l'air encore en pleine forme. Je  
9           vous suggère une quinzaine de minutes.

10          **MME JUDITH MORENCY :**

11          Merci.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Ça va?

14          **MME JUDITH MORENCY :**

15          Oui.

16          **LA GREFFIÈRE :**

17          Suspension de l'audience quinze (15) minutes.

18          SUSPENSION

19          -----

20          REPRISE

21          **LA GREFFIÈRE :**

22          Reprise de l'audience.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          Bon alors rebonjour. Dre Morency, nous continuons  
25          à vous écouter avec beaucoup d'intérêt.

1 **MME JUDITH MORENCY :**

2 D'accord.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 C'est très intéressant. C'est passionnant et,  
5 comme vous dites, on pourrait s'étendre longtemps,  
6 longtemps, longtemps. Mais je vous laisse aller...

7 **MME JUDITH MORENCY :**

8 Oui, on va essayer...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 ... pour la durée qu'on a.

11 **MME JUDITH MORENCY :**

12 On va essayer de commencer à penser à se relever de  
13 ce... de ce lit-là qu'on fait, qu'on prend le temps  
14 de faire, puis je pense que c'est... je me répète,  
15 je pense que c'est important de réfléchir à tous  
16 ces... à tous ces concepts-là. Ça nous éclaire, ça  
17 nous fait ralentir, ça nous fait sentir, ça nous  
18 fait nous souvenir, hein? C'est... puis je pense  
19 que c'est... ça serait comme, à mon sens, un peu  
20 une discipline à pratiquer régulièrement, dans les  
21 supervisions que je fais avec des psychologues ou  
22 des travailleurs sociaux ou des intervenants des  
23 communautés. On prend le temps de regarder tous  
24 ces aspects-là. On prend le temps de se regarder.  
25 On ralentit un peu pour regarder et... il se passe

1           quoi en dedans? Quand tu es face à une personne  
2           qui est dans cet état-là, qu'est-ce qui vient dans  
3           toi? Ça, c'est du travail de supervision de  
4           psychologues. Ce n'est pas moi qui invente ça  
5           évidemment, mais dans la supervision qui doit être  
6           donnée, à mon avis, aux intervenants de toute  
7           personne qui est à une frontière interculturelle,  
8           incluant avec les Premières Nations, il faut que la  
9           supervision soit capable de regarder ce qui se  
10          passe au niveau interculturel. Il y a une  
11          importance à ça. Ce n'est pas juste ici, à  
12          Val-d'Or. La société québécoise dans son entier  
13          devient de plus en plus multiculturelle, et ce  
14          n'est pas rare que des collègues à moi, qui ne  
15          travaillent pas dans des communautés autochtones  
16          dans leur pratique à Montréal par exemple, ont  
17          beaucoup plus à faire que moi.

18                 À la limite à être conscient de  
19          l'interculturel parce que c'est d'une culture à une  
20          autre à une autre à une autre, hein? D'un client à  
21          l'autre. Donc c'est une réalité maintenant qui est  
22          mondiale. On a à penser ça. On a à être conscient  
23          de ça, je pense. Donc on a... juste avant la  
24          pause, on regardait comment à petite échelle, on  
25          pouvait reproduire des comportements qui sont...

1           qui entretiennent la colonisation, qui sont  
2           discriminatoires.

3           Je vais regarder un peu avec vous des aspects  
4           qui sont plus techniquement associés à la  
5           psychologie, mais que je trouvais qui était  
6           important d'amener ici, même si je ne m'adresse pas  
7           à un auditoire de psychologues ou de  
8           psychothérapeutes, mais c'est des concepts, des  
9           phénomènes psychologiques qui peuvent éclairer, à  
10          mon sens, l'espace... l'espace de la relation  
11          interculturelle. C'est important d'envisager ça.

12          Le premier concept c'est le contre-transfert  
13          culturel.

14          Le contre-transfert, en psychologie, c'est la  
15          réaction prévisible naturelle non... - comment  
16          dire... - qu'on ne peut et qu'on ne doit pas nier  
17          ni essayer de... - comment dire... - d'empêcher que  
18          le thérapeute ou le psychologue, le  
19          psychothérapeute, va ressentir, face à ce que la  
20          personne qui est devant lui, lui amène. On se  
21          demande beaucoup, les gens dans la relation d'aide,  
22          d'être très raisonnables, hein, puis de mettre nos  
23          affaires de côté pour être capable de prendre soin  
24          de ce que l'autre nous amène, puis de rester  
25          objectif, de rester professionnel, de rester en

1           contrôle de nos émotions, hein? Puis c'est vrai  
2           que c'est important d'être objectif professionnel  
3           puis en contrôle de nos émotions dans ce qu'on va  
4           faire avec ce qui se passe, là, mais ça ne serait  
5           pas raisonnable de se demander de ne pas avoir nos  
6           propres réactions à nous. Notre propre vécu à nous  
7           qui parfois va se réveiller face à ce que la  
8           personne va nous dire.

9           Ce contre-transfert-là, donc, la réaction à  
10          ça, ce n'est pas quelque chose qu'on va partager  
11          directement de dire « ah oui, quand tu me dis ça,  
12          moi, je vais te parler de mes affaires. » Ce n'est  
13          pas comme ça qu'on l'utilise, mais c'est là. Ça  
14          fait partie de ce qu'on ressent comme humain quand  
15          on s'assoit devant un autre humain qui nous parle  
16          de choses humaines, puis nous on en a des choses  
17          humaines aussi, donc on ressent certaines choses.  
18          Je ne vous ferai pas un cours sur le contre-  
19          transfert. S'il y a des psychologues à l'écoute,  
20          soyez indulgents avec ma manière de synthétiser ce  
21          concept-là.

22          L'important, ce que... pourquoi j'amène ça, je  
23          prends un risque d'amener ça ici, c'est pour parler  
24          de ce phénomène-là en lien avec la culture. Le  
25          contre-transfert culturel, donc ce qu'on a nous,

1           comme stéréotype, comme réaction, le *gut feeling*,  
2           les réactions de base là, dans notre... face à ce  
3           que quelqu'un nous dit, à la culture de quelqu'un,  
4           souvent ça peut être désavoué et non reconnu. Mais  
5           malheureusement, c'est quand même perçu par le  
6           client.

7           Ça, c'est une donnée intéressante, que ce que  
8           l'on ressent, nos émotions, qu'on pense cacher à  
9           l'autre, bien, oubliez ça. C'est un... à partir  
10          d'aujourd'hui, sachez que si vous ressentez une  
11          émotion au contact de quelqu'un, c'est perçu en  
12          quelques millisecondes, et même si vous ne voulez  
13          pas le montrer, ça passe. Donc, si on ressent du  
14          mépris, si on ressent de la joie au contact, si on  
15          ressent de la colère, si on ressent de  
16          l'impuissance, dites-vous bien que ça passe. La  
17          personne qui est devant vous en reçoit une petite  
18          partie inconsciemment. Ça, ça passe d'hémisphère  
19          droit à hémisphère droit; en neuroscience, on a  
20          toutes sortes de moyens maintenant, de parler de  
21          ça, de mots pour parler de ça, ce n'est pas... ce  
22          n'est pas une supposition, c'est un fait vérifié,  
23          là.

24          Donc, ce contre-transfert-là, il est perçu par  
25          le client. Évidemment, le potentiel d'action est

1           élevé et la traction peut être suffisante pour  
2           vraiment créer des impasses dans le travail  
3           thérapeutique ou dans l'interaction. Si on ressent  
4           du mépris puis que l'autre le perçoit, je ne sais  
5           pas comment qu'on va faire pour continuer de  
6           travailler ensemble, là. Donc ça peut amener  
7           vraiment des problèmes puis faire dérailler  
8           complètement la relation, surtout quand c'est  
9           désavoué et non reconnu.

10                 La traction de ce... de ces réactions-là qu'on  
11           a, face à une culture, va diminuer quand on  
12           travaille dessus, quand on en prend conscience,  
13           quand on verbalise là-dessus, quand on construit  
14           quelque chose autour de ça. En supervision, c'est  
15           l'endroit idéal pour faire ça, de comprendre  
16           pourquoi je pense comme ça, pourquoi je me sens  
17           comme ça. C'est un peu le travail que j'ai fait  
18           gratuitement avec le monsieur du taxi du début de  
19           ma présentation. Je lui ai donné une petite  
20           supervision. On a essayé de voir d'où est-ce qu'il  
21           prenait cette vision-là, de ne pas croire les  
22           femmes, puis je suis certaine qu'après l'échange  
23           que j'ai eu avec lui, il n'était plus si sûr que ça  
24           de son affaire. Je n'ai pas posé la question.

25                 Ça aurait intéressant de dire « puis les

1 femmes, les croyez-vous un peu plus à partir de ce  
2 que je vous dis? » Peut-être qu'il aurait dit « je  
3 ne suis plus à la même place. » Donc, l'attitude,  
4 ce qui est présenté, la posture qui est prise est  
5 attachée à ça, qu'on le veuille ou non, puis c'est  
6 perçu même si on fait un effort pour aller en  
7 avant, s'il y a une partie de nous qui recule,  
8 cette partie-là est perçue, donc il faut en parler  
9 de ça. Il faut construire quelque chose d'autre ou  
10 déconstruire ce qu'il y a là.

11 Dans le travail qu'on fait avec les Premières  
12 Nations, dans la relation d'aide, santé et services  
13 sociaux, les centres jeunesse au niveau légal  
14 aussi, il y a un taux d'abandon énorme. Les gens  
15 embarquent puis débarquent. La supposition de ce  
16 chercheur-là, puis je suis entièrement d'accord  
17 avec ça, c'est que ce contre-transfert culturel-là  
18 est perçu, puis ça fait que les gens... les gens ne  
19 se sentent pas compris. Les gens ne se sentent pas  
20 reçus, ne se sentent pas... sentent pas que l'autre  
21 résonne au bon endroit à ce qui est amené là, parce  
22 qu'il y a ça et ça, c'est ressenti dans la  
23 relation. Ce que ça peut avoir, évidemment, comme  
24 impact dans une relation thérapeutique, c'est que  
25 si tu sens que la personne qui est là pour t'aider,

1           il y a un petit quelque chose en arrière, bien,  
2           bien, tu ne vais pas aller parler de certaines  
3           choses, donc ça va fermer la porte à explorer  
4           certains sujets, partager certains aspects  
5           importants de la problématique que tu as besoin...  
6           pour laquelle tu as besoin d'aide. On a besoin  
7           d'avoir quelqu'un devant nous qui ressent de la  
8           compassion honnêtement, globalement. Si on ressent  
9           que la personne ne vibre pas complètement à ce  
10          qu'on dit, on le ressent. On le ressent. On le  
11          sait tous.

12                 Pensons à quelqu'un autour de nous à qui on  
13          pourrait toujours se confier, notre meilleur  
14          confident. Cette personne-là, là, qui vient dans  
15          votre esprit, vous savez qu'elle résonne à tout.  
16          Vous pouvez tout lâcher. Vous pouvez tout dire.  
17          Vous savez qu'il n'y a rien de retenu en arrière,  
18          là, puis que si quelque chose monte, elle va vous  
19          le dire.

20                 Dans le travail sur le contre-transfert  
21          culturel, on va aider les personnes à prendre  
22          conscience de ça, prendre conscience que quand tu  
23          t'assois avec quelqu'un d'un *background*  
24          socioculturel ou socioéconomique différent ou  
25          culturel différent, il va se passer quelque chose

1 dans toi. Nécessairement, ça ne sert à rien de  
2 faire semblant; « Non, je n'en ai pas, moi, de  
3 ça ». On en a tous. Et la meilleure façon de  
4 travailler avec ça c'est de l'aborder, de le  
5 regarder. On en a tous, mais ils en ont tous  
6 aussi. C'est des deux côtés. Tout le monde a ça  
7 envers tout le monde.

8 Puis quand on dit "contre-transfert culturel",  
9 c'est *background* socioéconomique différent aussi.  
10 Culture, ça peut être une culture familiale, ça  
11 peut être une culture dans une même ville, dans une  
12 même nation. Il y a des cultures différentes  
13 aussi.

14 Donc quand on s'assoit devant quelqu'un pour  
15 l'aider quand on accompagne quelqu'un qui vient  
16 d'une culture de ces *backgrounds* différents-là,  
17 selon cette auteure-là, Thérèse Foster, que moi je  
18 trouve bien intéressant, que ça allume quelque  
19 chose de nouveau, il y a quatre (4) pôles qui vont  
20 s'animer à l'intérieur de nous: nos valeurs  
21 personnelles, qui sont en lien avec notre culture,  
22 vont commencer à se... à être activées, nos  
23 croyances théoriques et pratiques qui sont basées  
24 sur ce qu'on appelle nous autres, "la science", ça  
25 vient à l'avant-plan. Les biens culturels qu'on a

1           envers ce groupe ethnique-là ou cette  
2           culturelle-là, et les biens culturels, nos préjugés  
3           qu'on a envers notre propre groupe à nous, c'est  
4           incontournable. C'est ça ce qui se passe à  
5           l'intérieur de nous. On va arrêter de faire  
6           semblant qu'on est bon, qu'on est fin puis qu'on  
7           n'a pas préjugé puis qu'on n'a pas de stéréotypes.  
8           On en a tous au moins un peu. Au moins un peu. Il  
9           faut regarder au moins un peu ça.

10                 Donc, nos valeurs à nous, nos croyances, la  
11           science, comment on se représente le monde, ça  
12           s'active et il faut... il faut l'accepter. C'est  
13           là, et dans le travail autour de ça, bien, il y a  
14           un certain nombre de principes qui... qui ont  
15           émergé dans les dernières années, pour éduquer,  
16           dans le fond, les dispensateurs de soins. C'est  
17           beaucoup une réflexion qui est faite à travers les  
18           soins de santé, mais pour moi ça s'applique  
19           beaucoup plus largement à tout service qui a la  
20           prétention d'aider quelqu'un en ayant pour se faire  
21           besoin d'avoir accès à sa psyché, à son esprit,  
22           dans la justice, dans les services correctionnels.  
23           C'est des échanges entre des humains dans les  
24           services sociaux, la santé, les centres jeunesse.  
25           C'est absolument nécessaire de regarder ce

1           niveau-là.

2           Donc les concepts récents, puis là on pourrait  
3           se... il y a matière à faire un cours de plusieurs  
4           heures sur chacun de ces concepts-là, mais je les  
5           ai amenés à titre d'éclairage. La sécurisation  
6           culturelle, ça c'est un concept qui vient du côté  
7           de l'Australie, je pense, du personnel au niveau  
8           infirmier qui donnait des services à des  
9           populations maoris. Donc, la sécurisation  
10          culturelle, c'est un concept qui se déploie sur un  
11          continuum.

12          Ce qu'on dit là-dedans c'est que, pour être  
13          capable de donner des services culturellement  
14          sécuritaires... c'est un mot, moi, qui me... ça me  
15          tracasse encore un peu. Je fréquente ce mot-là  
16          puis on n'est pas encore d'accord, d'accord. Je ne  
17          suis pas encore sûre de ce que je pense, donc je ne  
18          dirai rien pour le moment. Un jour, je vais penser  
19          comme il le faut puis je dirai alors un propos  
20          complet. Mais pour le moment, ça me tracasse, mais  
21          c'est ce qu'on a de mieux à se mettre à l'esprit,  
22          là, pour se structurer.

23          Donc, la sécurité culturelle, la sécurisation  
24          culturelle, c'est ce qu'on doit faire pour  
25          s'assurer que les gens qui reçoivent des services

1 par la culture dominante puissent recevoir des  
2 services qui respectent leur culture et non  
3 seulement ça qui est... d'une façon qui tient  
4 compte de l'oppression culturelle qu'ils ont subie,  
5 donc des services culturellement sécuritaires  
6 devraient non seulement être respectueux, mais  
7 inclure aussi cette partie-là, qui dit « je fais  
8 attention à toi, puis la raison pour laquelle je le  
9 fais c'est que je suis conscient... je suis  
10 consciente qu'il y a quelque chose à propos du  
11 déséquilibre de pouvoir entre nous deux puis c'est  
12 explicite dans la relation. » C'est ça la  
13 sécurisation culturelle. Ça fait que c'est un  
14 continuum en fait.

15 Pour arriver à « sécurisation culturelle », on  
16 part de la conscience de la culture, puis quand  
17 vous allez lire là-dessus, si vous lisez sur la  
18 sécurisation culturelle, moi, avant d'arriver à me  
19 faire une tête un peu claire là-dessus, pour...  
20 aussi claire que puisse être pour le moment,  
21 j'avoue que c'est un concept qui est particulier.  
22 Est-ce qu'on parle d'un processus? D'un résultat?  
23 Ce n'est pas clair, là. C'est un... peut-être que  
24 c'est un concept transitoire. On va peut-être  
25 arriver vers autre chose après. On va voir.

1 L'histoire nous le dira. Mais pour le moment,  
2 c'est un continuum qui part de la conscience de la  
3 culture, donc la personne qui donne des soins dans  
4 l'interculturel, d'abord, peut... c'est déjà bien  
5 si elle manifeste une conscience culturelle, donc  
6 la personne est capable et désireuse de reconnaître  
7 et d'accepter qu'il y a une différence culturelle.  
8 Ça, c'est comme sur un continuum ou un gradateur,  
9 admettons. C'est déjà un début. Tu es capable de  
10 dire « bien, la personne est d'une culture  
11 différente, je le reconnais, je l'accepte », et à  
12 partir de là on peut atteindre l'autre niveau, qui  
13 est une sensibilité culturelle qui est... bien là,  
14 non seulement je le sais que tu es d'une culture  
15 différente, mais je suis capable d'en tenir compte,  
16 de tenir compte de tes expériences cultures, de tes  
17 antécédents, puis je suis capable de respecter tes  
18 savoirs. J'ai comme une... je suis plus sensible.  
19 Je ne suis pas juste en train de dire « O.K. ». Je  
20 dis « ah oui, c'est différent, ça m'intéresse. Je  
21 le vois bien. »

22 Ensuite, dans ce continuum-là, la personne  
23 peut atteindre une certaine compétence culturelle.  
24 À la force de fréquenter les gens d'une culture, on  
25 finit par avoir une connaissance... des

1           connaissances et adopter des attitudes qui feront  
2           qu'on va agir d'une manière plus respectueuse. On  
3           connait des codes, la manière de s'adresser. On  
4           connaît l'histoire, les gens n'ont pas à nous  
5           rééduquer constamment. Vous savez, les gens des  
6           Premières Nations passent un temps incalculable à  
7           expliquer et à réexpliquer et à expliquer encore  
8           une fois les pensionnats indiens, la vie dans une  
9           réserve. Ils vont voir... tu vas voir un docteur,  
10          il faut que tu expliques. Tu vas voir une  
11          infirmière nouvelle, tu vas lui expliquer des  
12          choses. Pas toute l'histoire, mais il y a toujours  
13          un contexte à réexpliquer. Changer de psychologue,  
14          c'est toute une histoire aussi. Changer de  
15          travailleur social, changer d'intervenante sociale  
16          dans les Services de protection de la jeunesse,  
17          changer de famille d'accueil, c'est toujours  
18          réexpliquer qui je suis, d'où je suis, d'où je  
19          viens, comment ça marche, comment je pense, c'est  
20          comment chez nous. Quand je fais ça, ce n'est pas  
21          une impolitesse. C'est tout réajuster ça.

22                 Quand on a une compétence culturelle, on  
23                 permet, d'une certaine façon, sans jamais pouvoir  
24                 jamais le faire au complet, mais on permet une  
25                 certaine économie de cette éducation-là, que la

1            personne a à faire à notre égard parce qu'on est  
2            déjà un peu compétent. Après vingt-cinq (25) ans,  
3            moi, je peux dire quand j'arrive dans une  
4            communauté innue, même si ce n'est pas celle dans  
5            laquelle je travaille, bien, je suis un peu  
6            compétente, hein? Je suis plus compétente que si  
7            je m'en vais dans une communauté mohawk par  
8            exemple. Je connais... je n'ai pas d'expérience,  
9            là, donc je vais avoir peut-être des codes à  
10           réapprendre là. Donc on peut atteindre une  
11           certaine compétence culturelle, relative, mais ça  
12           ne règle pas tout puis ça ne nous donne pas le  
13           droit de faire des raccourcis de posture, tu sais?  
14           Il va falloir quand même qu'on reprenne une posture  
15           au début où on commence, en se disant « je ne sais  
16           rien à propos de toi, explique-moi qu'est-ce ce qui  
17           se passe », tu sais? « Raconte-moi. Permits-moi  
18           de te connaître. » Il faut être capable le plus  
19           possible, malgré tout ce qu'on porte de  
20           connaissance puis malgré nos stéréotypes puis nos  
21           préjugés, plus dans l'inconscient, il faut être  
22           capable de faire ce qu'on appelle en anglais du  
23           *bottom up processing*. Tu sais, on fait du  
24           traitement de bas en haut, au lieu de faire du  
25           traitement de haut en bas de l'information. Ça,

1 c'est très important. Le cerveau humain, c'est  
2 comme un petit char économique qui essaie  
3 d'économiser son gaz. Il a tendance à faire du  
4 traitement de bas en haut, parce que ça coûte moins  
5 cher d'énergie. Je vous donne un exemple.

6 Le matin, vous vous levez chez vous, vous  
7 feriez presque tout ce que vous faites les yeux  
8 fermés sans vous cogner le petit orteil parce que  
9 vous faites majoritairement du *top down processing*.  
10 Vous n'êtes pas en train de voir votre chambre  
11 comme si c'était la première fois de... découvrir  
12 « ah, le passage est là, si je ne veux pas me  
13 cogner l'orteil, il faut que je passe là. » Vous  
14 le savez déjà. Vous ne faites pas le traitement de  
15 données. Votre ordinateur est en congé puis vous y  
16 allez sur une façon automatique. On fait beaucoup  
17 de choses comme ça.

18 Moi, ces temps-ci, j'ai tendance à chercher ma  
19 carte de guichet automatique. À chaque fois, je la  
20 retrouve au bon endroit. Je fais du traitement de  
21 bas en haut. Je refais automatiquement la bonne  
22 chose, mais je ne l'ai pas traitée cette  
23 information-là. Je ne m'en suis pas rendu compte.  
24 Ça, c'est vraiment travailler à partir...  
25 fonctionner à partir de ce qu'on connaît du monde.

1 C'est une bonne chose pour certaines... certains  
2 raccourcis de la vie commune. Ça peut devenir une  
3 très mauvaise chose si on arrête de regarder la  
4 nouveauté qui est devant nous puis qu'on projette  
5 ce qu'on pense que c'est. Si à chaque fois que je  
6 rencontre une personne, moi, je me dis « elle est  
7 comme celle et celle et les milliers d'autres avant  
8 que j'ai connues », je vais peut-être manquer le  
9 rendez-vous. Je ne respecterai pas la personne non  
10 plus, mais je vais certainement... je pourrais me  
11 convaincre que cette personne-là est comme je  
12 pense, mais il y a un problème là-dedans.

13 Donc, dans nos approches, il faut essayer de  
14 résister à ça. On peut travailler à partir de nos  
15 compétences puis de nos connaissances d'une  
16 culture, mais quand une personne vient devant nous,  
17 attention. Quand on se met à faire des raccourcis  
18 puis à conclure trop vite puis à se dire qu'« on le  
19 sait », on est peut-être en train de faire des  
20 erreurs. Ça fait qu'il faut vraiment accepter de  
21 se reculer un peu puis dire « je ne sais pas, là ».   
22 Il faut que je me mette dans une posture de  
23 non-savoir. « Je ne sais pas et je suis curieuse.  
24 Dis-moi. Apprends-moi. » Ça ne veut pas dire de  
25 mettre tout ce qu'on sait à la poubelle, mais ça

1           veut dire de l'utiliser d'une manière différente en  
2           sachant qu'on a tendance à faire ça, en sachant.  
3           J'anticipe sur le propos de plus tard. On  
4           va... quand on va arriver dans cette partie-là  
5           tantôt, je vais l'avoir déjà un peu anticipée. Là  
6           je parlais des compétences. Je disais que c'était  
7           important d'en avoir puis c'est utile d'en avoir,  
8           parce que les gens n'ont pas... si on connaît un  
9           peu le contexte, ça leur donne un peu une  
10          possibilité de nous avoir en train d'interagir  
11          d'une manière ajustée à leur culture en partant.  
12          Ça, c'est l'autre. C'est le troisième, le  
13          troisième niveau, disons. Je dis ça sous toutes  
14          réserves vers la sécurisation culturelle. La  
15          sécurisation culturelle, quand on dit « je  
16          fonctionne selon ces principes-là », comme je  
17          disais tout à l'heure, c'est que non seulement on  
18          est compétent, on est capable de danser avec  
19          l'autre, on est sensible à sa culture, mais on est  
20          conscient que, dans ce rapport-là, il y a un  
21          déséquilibre de pouvoirs qu'une discrimination  
22          institutionnelle, que la colonisation a eu lieu,  
23          que les relations coloniales se sont produites,  
24          puis on en tient compte de ça. On est conscient  
25          que ça a peut-être... ça a peut-être marqué nos

1           propres valeurs, nos propres attitudes, nos façons  
2           de concevoir la culture de l'autre. On est  
3           conscient de ça. On fait attention à ça. On est  
4           conscient que peut-être notre comportement va être  
5           influencé un peu par ça, consciemment ou  
6           inconsciemment. Ça fait qu'on est... on est à  
7           l'affût en fait, de l'effet pernicieux de nos  
8           valeurs ou de ce qu'on porte. Ça, c'est une vraie  
9           pratique qui est sécuritaire culturellement. Donc  
10          ce n'est pas juste être compétent puis faire un  
11          petit peu... savoir un peu plus. Il y a niveau  
12          d'engagement puis d'implication cognitive  
13          volontaire de la part de l'intervenant ou de la  
14          personne qui est, à cette intersection-là, avec une  
15          personne d'une culture différente. Très bien. Je  
16          suis, dans mes recherches, dans mes travaux, tombée  
17          sur un autre concept que moi je trouve vraiment  
18          intéressant aussi, qui amène d'autres... d'autres  
19          détails ou d'autres nuances que je trouve vraiment  
20          intéressantes, puis quand je suis tombée là-dessus,  
21          je me suis dit « ça amène... ça bonifie la... ça  
22          pourrait bonifier ma posture comme intervenante  
23          avec les gens que je rencontre sur une base  
24          quotidienne. » C'est la notion d'accordage  
25          culturel.

1                   L'accordage, c'est un... c'est une traduction.  
2                   La meilleure traduction qui existe du concept  
3                   "*attunement*" en anglais. Quand on le dit puis  
4                   qu'on le pense en anglais, "*attunement*", c'est un  
5                   peu le... il y a l'idée d'ajustement. On va dire  
6                   par exemple, l'*attunement* entre une mère et son  
7                   enfant. Tu sais, c'est la mère qui perçoit bien  
8                   les besoins de son enfant puis qui répond bien.  
9                   Elle est capable de syntoniser l'esprit de son  
10                  enfant, hein? Il y a quelque chose dans cette  
11                  idée-là, dans l'idée de l'accordage. Dans  
12                  l'accordage culturel, il y a l'idée d'être capable  
13                  de bien saisir, de bien percevoir, de syntoniser la  
14                  culture de l'autre. Cette auteure-là, (inaudible),  
15                  elle identifie cinq (5) dimensions spécifiques et  
16                  qui sont interreliées dans les habiletés  
17                  relationnelles qui sont associées à la compétence  
18                  culturelle. Elle, elle ne parle pas de  
19                  sécurisation culturelle, mais ça finit par y  
20                  toucher. On est en quatre-vingt-dix-neuf ('99).  
21                  Probablement qu'on est avant la naissance du  
22                  concept de sécurisation culturelle, là. Je n'ai  
23                  pas le... je ne suis pas la... vraiment  
24                  connaissante des dates puis de l'évolution de la  
25                  littérature (au) détour de ça, là, précisément,

1           mais mon impression c'est ça.

2           Hoskins, elle dit que, dans un premier temps,

3           il faut être capable de reconnaître la souffrance

4           de l'oppression culturelle. Même si c'est

5           difficile, selon elle, c'est essentiel que ceux

6           d'entre nous qui viennent de la culture dominante

7           admettent leur collusion dans l'oppression des

8           autres. Ça, c'est ses paroles à elle. Ce que ça

9           veut dire, dans mon esprit à moi, quand je le lis,

10          c'est qu'il faut être conscient qu'on participe.

11          Des fois, très, très peu, mais on participe de la

12          société dominante. Moi, je me sais, je suis

13          consciente d'être privilégiée. Je suis extrêmement

14          privilégiée. Extrêmement privilégiée par rapport

15          aux gens des Premières Nations, à l'accès à

16          l'éducation, à l'accès à beaucoup de choses qui ne

17          sont pas automatiques pour beaucoup de gens sur la

18          planète, vraiment. Et ça, il faut qu'on... il faut

19          qu'on soit capable de s'en souvenir, facile à

20          oublier. On prend pour acquis que tout le monde a

21          accès aux mêmes chances, mais ce n'est pas vrai du

22          tout. Donc on doit reconnaître qu'on participe à

23          ça. Pas qu'on le soutient, qu'on adhère, qu'on en

24          en fait la promotion, mais qu'on en bénéficie ou

25          qu'on en a bénéficié puis que peut-être ça nous

1           habite encore un peu. Hoskins invite ceux d'entre  
2           nous qui viennent de culture dominante à poser des  
3           gestes d'humilité. Intéressant. Donc contraindre  
4           notre propre inclinaison inconsciente à constamment  
5           privilégier notre propre perspective. On est comme  
6           ça. Les humains sont comme ça. On est très, très  
7           égocentriques. Notre pensée est très égocentrique  
8           en moyenne, là. Il faut s'éduquer pour ça. Les  
9           enfants, il y a une étape dans le développement,  
10          l'enfant ne peut pas imaginer c'est quoi qu'il y  
11          a... c'est quoi qu'il y a derrière la table là.  
12          Même si on le prend puis qu'on le met là, l'enfant  
13          va l'oublier parce que, ce qu'il voit, c'est ça,  
14          donc il y a l'égocentrisme de la pensée. Ça ne  
15          disparaît pas après deux ans, ça là, là. Ça reste  
16          sous d'autres formes. On a une tendance à être  
17          égocentrique le Jour 1. Ça commence quand on  
18          arrive. On voit les choses de notre angle. On  
19          fait tout ça. Il faut lutter contre ça. Donc ceux  
20          d'entre nous qui ont... qui viennent de la culture  
21          dominante doivent un peu lutter contre ça, la  
22          tendance qu'on a à dire « bien, c'est comme ça  
23          qu'on voit et c'est comme ça que ça marche. » Il  
24          faut être conscient des relations de la culture  
25          majoritaire avec la culture minoritaire. Il faut

1           porter ça, donc des gestes d'humilité. Tu sais,  
2           pas c'est des gestes d'humiliation, c'est des  
3           gestes d'une posture d'humilité. Ce n'est pas  
4           de... ce n'est pas de s'autoflageller. Il s'agit  
5           de reconnaître la relation de la culture  
6           majoritaire, minoritaire, de reconnaître ce que  
7           c'est, ce qu'on porte puis qu'on a tendance à aller  
8           dans ce sens-là un petit peu. Même si c'est juste  
9           un petit peu.

10                 Hoskins nous invite à agir avec révérence.  
11           Moi quand j'ai vu ça, j'ai beaucoup aimé ça. J'ai  
12           beaucoup aimé cette invitation-là parce qu'il  
13           s'agit de dépasser le respect des différences pour  
14           s'en approcher des différences avec révérence. Ce  
15           n'est pas un mot qu'on utilise beaucoup ces  
16           temps-ci, hein? On va dire de quelque chose qu'il  
17           est irrévérencieux, mais parler de la révérence  
18           puis de ce que c'est, c'est pourtant très beau.  
19           S'approcher avec révérence d'une culture,  
20           s'approcher avec estime d'une culture en  
21           l'honorant, en la considérant, en s'en  
22           émerveillant, c'est ça, révérencer quelque chose.  
23           Révérencer les différences, c'est dire « c'est  
24           différent et c'est très intéressant et ça  
25           m'intéresse d'en savoir plus. » On est loin de

1 l'attitude du colonisateur qui cherche à écraser, à  
2 pulvériser, à effacer ces différences-là. On est  
3 aux antipodes. La révérence, c'est... ce que ça a  
4 comme implication, c'est vraiment la création d'un  
5 immense respect pour la culture de l'autre et ça  
6 c'est... c'est quelque chose qui, pour moi, fait  
7 partie de la réconciliation. C'est un moteur  
8 puissant de la réconciliation d'avoir la  
9 possibilité d'estimer, d'honorer, de considérer, de  
10 voir les merveilles dans la culture de l'autre.  
11 Moi, je suis chanceuse, j'ai accès à ça. On me la  
12 partage. Les gens des Premières Nations sont  
13 généreux, sont accueillants, vont prendre le temps  
14 de nous éduquer. On arrive, on est des ignorants  
15 absolus, mais ils nous prennent où on est, et puis  
16 ils nous éduquent. Ça, c'est la chose que je...  
17 une chose que je voulais dire tout à l'heure, qui  
18 est sortie du radar au profit d'autre chose que  
19 j'espère intéressante, c'est qu'en vingt-cinq (25)  
20 ans, j'ai appris beaucoup. Je suis convaincue que  
21 j'ai dû faire des erreurs.

22 Hier, Adrienne disait que j'allais vite puis  
23 qu'il fallait qu'elle me ramène un peu. Je n'ai  
24 jamais été humiliée pour aucune des erreurs que  
25 j'ai pu faire. Jamais. Je ne me suis fait mettre

1           ça sur le nez, de me faire mettre dans la gêne de  
2           voir les choses d'une manière différente, moi. Je  
3           ne dis ça que ce n'est pas arrivé à personne  
4           d'autre autour de moi, mais pour mon expérience à  
5           moi, je peux l'affirmer, puis pourtant j'ai bien dû  
6           en faire des erreurs. J'ai dû être ignorante  
7           peut-être... peut-être (que) plus j'étais bien  
8           intentionnée, peut-être que plus j'étais ignorante  
9           puis plus que je faisais des erreurs. Je ne sais  
10          pas trop. Mais à aucun moment je me suis sentie  
11          jugée ou attaquée dans ça. Non. J'ai toujours été  
12          accueillie avec beaucoup de bienveillance et les  
13          gens m'ont partagé leurs connaissances, leur  
14          savoir, leur vision, avec simplicité, avec respect,  
15          avec simplement un esprit de collaborer ensemble,  
16          vraiment, en vingt-cinq (25) ans. C'est notable.

17                 Pourtant, je ne devais pas être toujours  
18          facile à éduquer. Je n'ai pas demandé à mes  
19          parents, mes parents des Premières Nations, comment  
20          j'étais comme enfant, mais j'ai bien dû être un  
21          enfant à un moment donné. En tout cas, ce n'est  
22          pas... je n'ai pas eu des parents qui étaient  
23          blessants; je les remercie parce que j'ai pu  
24          grandir dans une confiance. J'ai pu grandir en  
25          faisant peut-être d'autres erreurs sans avoir peur,

1           je n'ai pas eu peur, donc j'ai été bien accompagnée  
2           certainement par mes parents dans cette culture-là.  
3           Ça serait le *fun* qu'on fasse la même chose de  
4           l'autre côté, hein? Ça serait le fun qu'eux  
5           puissent aussi vivre ça, de vivre une rencontre qui  
6           est construit... qui est construit puis qui ne  
7           blâme pas pour... inutilement. C'est des très bons  
8           parents finalement. S'engager dans la mutualité,  
9           Hoskins nous invite à faire ça. Quand deux  
10          personnes en viennent à partager des expériences  
11          communes, mutuelles, bien là, on développe un  
12          sentiment de proximité qui va faire en sorte que,  
13          même s'il y a des différences, il y a un sentiment  
14          de connexion quand on connaît une culture, quand on  
15          fait des choses ensemble, puis encore plus quand on  
16          résout des problèmes ensemble. Ça, c'est  
17          formidable. Quand on résout des problèmes  
18          ensemble, on devient nous. Il y a un "nous", là.  
19          C'est nous ensemble en train de régler ça. C'est  
20          fort. Là, les différences sont aplanies. On  
21          est... on n'est plus... La réflexion n'est plus au  
22          même étage, là.

23                 Donc, s'engager dans la mutualité à résoudre  
24                 ensemble le problème des conséquences de la  
25                 colonisation, j'y crois profondément. C'est ce que

1 j'ai expérimenté pendant toute ma carrière à date.  
2 Moi, je suis une alliée. Je n'ai pas l'impression  
3 que je fais partie de l'extérieur. Je n'ai jamais  
4 eu cette impression-là. Pourtant, je viens de  
5 l'extérieur, mais on a travaillé ensemble pour  
6 régler ces choses-là, à améliorer ces  
7 conditions-là.

8 Le dernier point que Hoskins amène c'est un  
9 point super important à mon avis aussi, puis comme  
10 psychologue encore plus: la capacité de ne pas  
11 savoir. C'est ce que j'expliquais tantôt. C'est  
12 un terme... le terme « compétence culturelle » est  
13 utilisé, mais se percevoir compétent quand vient le  
14 temps de comprendre l'expérience de l'autre, ça  
15 peut être un problème. Si tu penses que tu es  
16 compétent, tu écoutes peut-être un peu moins. Il  
17 faut être capable de s'asseoir, puis avec l'idée  
18 que « je ne sais pas. » En plus de ça, il faut  
19 être capable de s'asseoir puis dire « peut-être que  
20 je me trompe. » Hein? « Peut-être que c'est lui  
21 qui a raison puis c'est moi qui a tort », puis  
22 d'être capable de construire le sens ensemble. Ça,  
23 il y a un mot pour ça, français un peu compliqué,  
24 ça s'appelle l'"herméneutique." C'est de  
25 construire ensemble le sens de l'expérience, d'en

1            parler ensemble.

2            On a, au Québec, des approches en  
3            psychothérapie qui font vraiment la promotion  
4            beaucoup de ça, des approches relationnelles entre  
5            autres, entre autres la PGRO, la psychothérapie  
6            gestaltiste des relations d'objet; une approche qui  
7            est développée par un psychologue québécois et son  
8            équipe. Une psychologue québécoise aussi, Gilles  
9            Delisle et Line Girard, qui développent cette  
10           approche-là, qui travaillent beaucoup avec cette  
11           idée-là de l'herméneutique.

12           L'importance dans cette relation-là, la  
13           condition pour qu'il y ait une relation, une  
14           alliance thérapeutique, c'est ça, une alliance pour  
15           faire quelque chose ensemble. C'est qu'on va  
16           construire le sens ensemble. On va construire la  
17           vision de cette affaire-là ensemble. On va  
18           partager. Je vais m'amener, moi, comme thérapeute.  
19           Je vais utiliser ce que je ressens puis ce que je  
20           vis puis l'autre aussi, mais on va le faire  
21           ensemble. Les programmes qui sont conçus, pensés  
22           par des instances qui sont extérieures aux  
23           communautés, ils ne font pas de l'herméneutique.  
24           Ils ne font pas... ils ne partent pas de la base où  
25           ne sait pas puis on va commencer ensemble à en

1            parler... à parler de la problématique puis  
2            construire la vision ensemble, à découvrir  
3            ensemble. C'est souvent ça, une vision s'est  
4            *découvert*. À la force d'échanger, on finit par  
5            voir quelque chose. On voit, ça émerge. Et quand  
6            ça émerge, tout le monde autour de la table est  
7            d'accord. Tout le monde le voit parce que tout le  
8            monde a contribué à ça, et ça fait du sens, et  
9            quand ça fait du sens, ça porte à l'action. Il y a  
10           quelque chose, un mouvement naturel qui va  
11           s'établir, là. Quand on n'a pas participé à la  
12           construction du sens, c'est une adhésion parfois  
13           qui va se faire, mais qui va être nécessairement  
14           différente. En tout cas, qui n'est pas du cœur,  
15           qui n'est pas déjà dans l'âme de la personne.

16                Donc, dans le concept d'accordage culturel,  
17           moi je trouve que ça enrichit beaucoup la notion de  
18           sécurisation culturelle en amenant vraiment l'idée  
19           d'un grand respect puis d'une posture d'humilité  
20           qui maintient le dynamisme de la relation, qui  
21           maintient la présence de l'autre. L'altérité n'est  
22           pas effacée. C'est important de ne pas effacer  
23           l'altérité. Nous sommes aussi différents et ce  
24           n'est pas... ça ne serait pas réaliste de dire « on  
25           va faire semblant qu'on est pareils. » Ça ne

1           marche pas, ça. Ce n'est pas vrai puis ce n'est  
2           pas nécessaire. Ce n'est surtout pas nécessaire.  
3           On est capable de faire ensemble en étant  
4           différent. Je le crois profondément.

5           Donc, l'accordage culturel, un concept bien  
6           important, bien éclairant.

7           Maintenant, je vais vous parler un peu des  
8           désaccordages culturels puis des représentations du  
9           monde qui se rencontrent dans l'intersection quand  
10          ça va moins bien. Est-ce qu'il me manque une  
11          *diapo*? J'ai tourné une page trop vite tout  
12          simplement ici.

13          Les intervenants, les personnes qui  
14          travaillent dans les services policiers, les  
15          services correctionnels, les services de  
16          justice, je les nomme tous parce que c'est  
17          important de se rappeler qui dans la Commission?  
18          On regarde où, là? Les services de santé, services  
19          sociaux, Protection de la jeunesse, peut-être que  
20          j'en oublie, mais je pourrais inclure, moi, dans  
21          mon esprit, ceux qui travaillent dans l'éducation.  
22          Tous ces intervenants-là jouent des rôles qui sont  
23          appuyés sur des représentations du monde. Quand on  
24          travaille à ramener quelqu'un dans la santé, quand  
25          on travaille à aider quelqu'un qui fait affaire à

1           la Protection de la jeunesse, quand on est dans  
2           l'éducation, dans des services correctionnels,  
3           qu'on essaie de ramener quelqu'un dans le droit  
4           chemin, on est en train de ramener quelqu'un vers  
5           une représentation du monde qui appartient à qui?  
6           Quel monde? Il fait du sens pour qui ce monde-là?  
7           Est-ce qu'il fait du sens pour moi comme  
8           psychologue ou il fait aussi du sens pour la  
9           personne qui est devant moi? Ma manière de voir  
10          les choses, mes valeurs, ce que j'estime important,  
11          la façon de faire, les bonnes manières, c'est ma  
12          représentation du monde à moi, mais quand  
13          j'interviens auprès de l'autre, je veux l'amener  
14          où? Quand je fais un voyage avec, je prends quelle  
15          carte routière pour décider du voyage? Est-ce que  
16          je prends juste la mienne ou bien je suis capable  
17          de voir la sienne dans sa culture? *Ils* ne sont  
18          peut-être pas pareilles. *Ils* se ressemblent  
19          peut-être.

20                 Il y a certains égards où c'est très  
21                 semblable, mais à d'autres égards, c'est  
22                 probablement très différent. Il faut être capable  
23                 d'au moins ralentir un peu pour dire « attends, là,  
24                 quand je suis en train de faire ça, quand je suis  
25                 en train d'éduquer, je suis en train, peut-être de

1 coloniser. Je suis en train d'amener mon esprit.  
2 Je suis en train d'imposer peut-être un esprit  
3 auquel cette personne-là devant moi n'adhère  
4 peut-être pas, peut-être en partie. En tout cas, a  
5 vaut la peine de vérifier où est-ce qu'on est, à  
6 qui on parle.

7 Et il y a des désaccordages culturels qui sont  
8 associés à ça. Les gens qui sont à l'intersection,  
9 nous on arrive avec nos représentations du monde.  
10 Comment on est préparés à aller faire ça? C'est  
11 une question. Comment on est accueillis? Comment  
12 on est orienté culturellement quand on travaille  
13 dans un pénitencier où il y a une population  
14 autochtone significative? Quelle orientation  
15 culturelle on a là? Je ne sais pas... je ne sais  
16 pas. Je pose la question sans aucunement avoir la  
17 réponse, mais je peux me poser la question. De  
18 quoi dispose quelqu'un qui est exposé constamment à  
19 des personnes des Premières Nations, mais sans  
20 avoir eu d'orientation culturelle, d'avoir la  
21 possibilité de connaître autre chose que ça dans  
22 cette posture-là dans... que la personne à ce  
23 moment-là de sa vie dans un univers qui n'est pas  
24 le sien. La représentation de l'autre m'apparaît  
25 pas mal incomplète, là. Donc comment on perçoit

1 l'autre? Comment on perçoit notre rôle à nous?  
2 Comment on perçoit notre mission? On peut se  
3 donner des missions.

4 Hier, Lucien Wabanonik, quand on a présenté  
5 pour Wigobisan, a dit « on ne veut pas de sauveur,  
6 on n'a pas besoin de sauveur, on veut des alliés.  
7 On veut du monde pour aider. »

8 Des fois, les gens arrivent avec une mission  
9 puis des fois, on arrive chargé de ça, puis on voit  
10 les choses comme on pense qu'on... qu'elles sont.  
11 Une première petite... la première page de ma  
12 présentation - je n'ai pas arrêté dessus, mais j'ai  
13 mis une petite citation de Anaïs Nin; je ne sais  
14 pas comment on le prononce; qui dit - « nous ne  
15 voyons pas les choses telles qu'elles sont, nous  
16 les voyons telles que nous sommes. » Et ça c'est  
17 vraiment important. On ne voit pas les choses  
18 telles qu'elles sont. On pense qu'on voit  
19 l'objectivité, mais je les vois tels que je les  
20 perçois. Je perçois puis je perçois toujours avec  
21 moi et c'est toujours biaisé. Hein? C'est une  
22 base de... c'est une base très simple.

23 L'autre petite citation que j'avais mise sur  
24 cette première page-là, c'est une Aînée atikamekw  
25 qui disait: « quelqu'un en santé, c'est quelqu'un

1           qui vit en cercle. » C'est important aussi. Je  
2           trouvais que ça plaçait l'esprit aussi sur l'idée  
3           de la collectivité.

4           Donc les désaccordages. Revenons aux  
5           désaccordages culturels.

6           Dans l'intersection, comment on arrive?  
7           Comment on est préparés? Comment on se voit, nous?  
8           Comment on est perçu par les nôtres? Par les  
9           autres? Comment on voit la relation? Ça a un  
10          impact important déterminant sur qu'est-ce qui va  
11          se passer là, comment ça va se passer. Comment on  
12          en vient à sortir d'une posture d'accueil? À  
13          perdre les nuances? À moins écouter l'autre? À  
14          être aux prises avec des stéréotypes? Bien, dans  
15          la réflexion que j'ai faite, je me suis dit, « les  
16          gens qui sont dans tous ces services-là sans  
17          orientation culturelle, sans un bon encadrement,  
18          sans avoir la possibilité (de) fréquenter autrement  
19          des gens des Premières Nations, sont en grand  
20          risque.

21          Il y a un grand risque d'abord d'usure  
22          professionnelle. Ce sont toutes des professions où  
23          le risque d'usure professionnelle existe:  
24          policier, services correctionnels, santé, services  
25          sociaux, centre jeunesse, DPJ. Je ne ferai pas la

1           liste des professions qui sont les plus à risques  
2           d'usure professionnelle, de stress, de compassion.  
3           Je ne ferai pas le *top ten*, mais, à mon avis, il y  
4           a une bonne chance que, dans les dernières  
5           recherches sur l'usure de compassions, ces cinq  
6           (5)-là soient dans les premières positions, parce  
7           que tu intervies auprès de gens qui sont blessés,  
8           qui ont des réactions parfois vives à ton égard,  
9           négatives à (ton) égard, qui arrivent que des  
10          propos et des sujets qui sont lourds et difficiles,  
11          du trauma, des blessures, des agressions, de la  
12          violence, donc le stress post-traumatique  
13          secondaire est extrêmement probable pour tous ces  
14          corps de métier-là, tous ces intervenants-là.

15                 Si tu n'as pas d'abord d'aide pour ça, tu es  
16                 en danger. Si tu n'as pas d'aide pour nuancer ce  
17                 que tu expérimentes en lien avec ces  
18                 problématiques-là, et distinguer la problématique  
19                 du fait que c'est la culture, c'est des gens de  
20                 cette culture-là qui viennent avec les  
21                 problématiques, à un moment donné, les choses se  
22                 mélangent. Ça devient: les Premières Nations sont  
23                 tout ça. Ça s'agglomère ensemble et ça peut faire  
24                 en sorte que tu perds les nuances.

25                 C'est difficile d'écouter l'autre. C'est

1           difficile de se dégager puis de ne pas perdre de  
2           vue que « attends, cette personne-là vit ça  
3           maintenant et je l'aide de cette manière-là, mais  
4           sa famille, ses amis, sa parenté, sa communauté ne  
5           sont pas dans cet état-là maintenant, j'ai d'autres  
6           référents. Je peux me faire garder une  
7           représentation nuancée complète de la culture de la  
8           personne puis de ces possibilités. »

9           Dans les corps de métiers qui sont impliqués  
10          dans ce que vous regardez ici, il y a cet  
11          aspect-là. C'est un aspect important, avec une  
12          possibilité de glissement puis une recommandation  
13          associée à ça, directement, qui est de vraiment  
14          veiller à ça, veiller à ne pas... à ne pas laisser  
15          les gens seuls face... face à la gestion de ce que  
16          ça... ça peut leur occasionner au niveau des  
17          perceptions puis au niveau de leur ressenti aussi.

18          L'usure professionnelle, le stress  
19          post-traumatique secondaire, c'est des... c'est des  
20          diagnostics cliniques, là. C'est... quand les gens  
21          souffrent de ça, ils souffrent réellement. Ce  
22          n'est pas seulement qu'ils vont moins bien  
23          travailler. Ils vont aussi être malades eux-mêmes  
24          personnellement et ça, c'est un coût. C'est un  
25          coût. Si j'extrapole avec ce que j'ai dit tout à

1 l'heure, on peut dire c'est un coût caché ou une  
2 conséquence aujourd'hui, de la colonisation, où là  
3 on a des gens d'une culture qui vient essayer...  
4 qui viennent essayer dans... (en) toute bonne foi  
5 d'aider, mais on ne les aide pas vraiment. On ne  
6 les protège vraiment. On les expose puis on les  
7 met dans une posture où la seule chose qui peut  
8 arriver, c'est qu'ils vont maintenir des  
9 stéréotypes puis se brûler puis devenir... soit  
10 avoir de la misère à intervenir bien et être malade  
11 et en souffrir aussi.

12 On s'éloigne de la réconciliation, là. On ne  
13 va pas... ce n'est pas... ce n'est pas un  
14 dispositif qui est propice à de la réconciliation.

15 Un dispositif propice à la réconciliation  
16 c'est toute personne qui s'en vient dans cette  
17 intersection-là est bien informée puis sait un peu  
18 plus dans quoi elle s'embarque, puis sait comment  
19 contribuer à ça aussi. Quand je donne des soins à  
20 quelqu'un qui vient me voir parce que ça ne va pas  
21 bien puis que c'est... on est dans de  
22 l'interculturel avec une Première Nation. J'ai un  
23 petit mandat de plus dans mon esprit, moi, j'ai un  
24 petit mandat de réconciliation. Il faut que je  
25 sois capable de le porter. Chaque... à mon avis,

1           il faut qu'à un moment donné, ça émerge à notre  
2           esprit que chacun des gestes posés là, doit en tout  
3           cas au moins ne pas aller dans le sens contraire de  
4           la réconciliation, puis si possible contribuer.  
5           Contribuer au rétablissement ou à l'établissement  
6           si ça n'a jamais eu lieu, de relations  
7           respectueuses puis qui supportent le développement  
8           optimal des deux parties, à mon avis.

9           Je vais loin, je vais loin. Je vais loin puis  
10          c'est... c'est des nuances, mais je pense qu'on  
11          peut faire ça. Je pense que c'est... puis ce n'est  
12          pas plus fatigant. Ce n'est pas... ça ne demande  
13          pas plus d'efforts. C'est une posture différente.  
14          Une posture différente qui demande de partir en  
15          voyage avec une conscience de ça. Il faut faire le  
16          voyage à ce niveau-là aussi. C'est le même voyage.  
17          Il n'y a pas plus de pas dans un voyage qui est  
18          conscient ou inconscient, mais le résultat est  
19          différent.

20          Donc, comment on en vient à sortir de cette  
21          posture d'accueil-là, bien je pense que le... la  
22          question d'exposition puis de surexposition y fait  
23          pour beaucoup.

24          Dans la présentation, ça, on va le sauter.  
25          C'est une... c'est un tableau qui comparait, dans

1 le fond, les valeurs un peu autochtones et non-  
2 autochtones. Je l'avais mis, je voulais l'enlever.  
3 Il était en deux parties. Il y a une partie qui  
4 est restée. Bon... Mais on... Ah non, elle est  
5 là. Les deux sont là. Finalement, je l'ai  
6 laissée. Bon. Je change... Je change  
7 régulièrement d'idée, c'est ce qui atteste de ma  
8 santé mentale. Donc c'est un... c'est une  
9 affirmation de psychologue, donc c'est très  
10 sérieux, donc j'avais mis ce tableau-là par rapport  
11 aux questions de différences de valeurs. Je l'ai  
12 mis puis je voulais l'enlever, puis je voulais le  
13 remettre, puis voyez-vous, je ne savais même plus,  
14 jusqu'à maintenant, c'était quoi ma décision  
15 finale. Pourquoi j'ai hésité comme ça? C'est  
16 intéressant, parce que ce tableau-là est utile et  
17 dangereux. Il est utile parce qu'il nous fait  
18 poser des questions et dangereux parce qu'il a  
19 l'air de donner des réponses. Il nous fait poser  
20 des questions sur « coudonc, ça se peut-tu que ça  
21 soit différent la vision des Premières Nations et  
22 celle des non autochtones par rapport à la place du  
23 groupe? » Est-ce qu'on met plus d'emphase sur le  
24 groupe ou sur l'individu? La courtoisie, la  
25 patience, le partage, est-ce que... « *indian*

1           *time* », hein? On entend ça. *Indian time*. Le  
2           rapport avec le temps. Valoriser l'âge versus  
3           valoriser la jeunesse. On... je l'ai mis parce  
4           qu'on se questionne, puis je veux l'enlever parce  
5           que c'est proche de stéréotype. Ça généralise un  
6           peu. Ça fait qu'on est pris un peu dans ça.  
7           Voyez-vous? Puis dans le fond, le fait de le  
8           mettre, de le laisser et de l'expliquer comme je le  
9           fais là, enlève le côté potentiellement toxique.  
10          Il faut le savoir, hein? On ne peut pas  
11          généraliser, mais il y a certainement là-dedans des  
12          choses ou des valeurs, des... - comment je vais  
13          dire ça... - des... je ne sais pas comment  
14          l'exprimer mieux, certaines valeurs ou certains  
15          grands traits culturels qu'on pourrait reconnaître  
16          sans dire « toutes les Premières Nations sont comme  
17          ça. »

18                 Si on prenait une personne qui vit en ville  
19                 qui a dix-huit (18) ans, qui est une Première  
20                 Nation à cent pour cent (100 %) autant qu'un aîné  
21                 traditionnel qui vit à Pakua Shipu, peut-être qu'on  
22                 n'aurait pas le même... le même score sur ce  
23                 tableau-là disons. Donc je serais inconfortable si  
24                 on se disait « bien là, on va voir, on va mesurer  
25                 les vrais... les vrais défauts, là. » Ce n'est pas

1           ça du tout. C'est juste... je voulais l'introduire  
2           pour amener l'idée qu'il y a... il y a des  
3           différences. Il y a aussi des différences et elles  
4           sont... elles peuvent se voir à différents niveaux.

5           Au niveau de l'expression verbale, dans  
6           certains cas, l'expression verbale par exemple,  
7           peut donner lieu à des quiproquos.

8           Par exemple, un intervenant peut rencontrer  
9           des parents et prendre avec eux des dispositions  
10          pour que certaines choses soient faites autour de  
11          leur enfant. Dans une intervention en services  
12          sociaux par exemple, première ligne: l'intervenant  
13          fait des propositions, tout ça. Et les parents  
14          parlent peu, ne parlent pas. Et à la fin de  
15          l'échange, l'intervenant va demander « est-ce que  
16          vous êtes d'accord avec ça? » Et les parents  
17          parlent peu, mais hochent un peu de la tête ce qui  
18          pourrait avoir l'air d'être un « oui. » En  
19          réalité, ce n'est peut-être un « oui » à ce  
20          moment-là. C'est peut-être parce que... c'est oui  
21          parce que oui, on s'en va, puis oui, on est  
22          d'accord avec vous, puis on n'est pas, pas  
23          d'accord, ça fait qu'on ne peut pas dire qu'on est  
24          contre, mais on ne peut pas dire qu'on est pour,  
25          fait qu'on dit à peu près... à peu près pas

1 grand-chose. En réalité, c'est peut-être  
2 une... - comment dire... - un désaccordage culturel  
3 de ne pas laisser le temps à ces personnes-là de  
4 dire « bien là, vous avez pris conscience de tout  
5 ça. Je vous laisse partir chez vous. Allez  
6 réfléchir, parlez avec votre monde, puis demain on  
7 va se reparler. Vous me direz ce que vous en  
8 pensez. »

9 Des fois, le... je trouve que nous, les non  
10 autochtones, on est super verbomoteur. Je n'ai pas  
11 besoin de dire que c'est mon cas ce matin, hein?  
12 On parle vite, on ne... réfléchit vite, on va vite,  
13 vite souvent, là. Puis, chez les Premières  
14 Nations, j'ai fréquenté des gens où ça ne  
15 fonctionne pas comme ça. Ce n'est pas... ce n'est  
16 pas le même *beat*.

17 Donc il y a... pouvoir regarder ce tableau-là,  
18 je le laisse à votre disposition, mais prenez-le  
19 avec... j'insiste à nouveau, prenez-le avec du  
20 recul aussi. J'approche de la conclusion. Ça  
21 tombe bien parce qu'on approche la fin du temps  
22 qu'on a.

23 Je vais conclure sur l'idée qu'il faut... ce  
24 qui serait bien qu'on envisage de passer...  
25 d'évoluer des savoirs au savoir-être puis au savoir

1 être ensemble. La rencontre qui est favorable à la  
2 décolonisation, premièrement, ça suppose de partir  
3 d'une position de non savoir. C'est un espace qui  
4 n'est pas familier. Il n'y a personne qui aime ça  
5 commencer de cette posture-là, mais c'est là qu'il  
6 faut commencer. Il faut commencer avec l'idée  
7 qu'on ne sait pas tout, puis qu'on va apprendre.  
8 Il faut envisager construire le sens ensemble et  
9 que ça, ça nous demande un désir de réciprocité,  
10 être capable de reconnaître la singularité. Ce  
11 n'est pas pareil lui, de l'autre, de l'autre. Être  
12 capable de voir... d'avoir une ouverture à la  
13 multiplicité de sens - ce n'est peut-être pas le  
14 sens que je pense, ce n'est peut-être pas ce que je  
15 pensais. De tolérer que c'est la vérité  
16 expérientielle de l'autre qui prévaut. Ce n'est  
17 pas ma pensée à moi. Il faut être capable de  
18 s'ouvrir à ça puis de voir aussi qu'est-ce qu'on se  
19 dit à l'intérieur de nous. Ça c'est vraiment de  
20 l'herméneutique au sens où Delisle l'entend.

21 Donc, construire le sens ensemble, faire de  
22 l'herméneutique c'est... on va faire ça ensemble,  
23 c'est réciproque. C'est... il y a de la  
24 singularité. Ce n'est pas pareil à moi. Tu ne  
25 penses pas pareil à moi. On a différents sens

1           possibles. Ce qu'on pense maintenant, on ne le  
2           pensera peut-être pas demain ni tantôt. Il faut  
3           vraiment être capable de bouger avec tout ça.

4           Dans l'espace relationnel, ça serait bien  
5           d'avoir une posture où on essaie d'apprendre avec,  
6           au lieu d'essayer d'apprendre sur quelqu'un. Ça,  
7           c'est intéressant comme façon de dire les choses.  
8           Quand ça m'est apparu, je me suis dit « tiens, ça,  
9           c'est une bonne idée. » Apprendre avec l'autre, ne  
10          pas apprendre sur lui. C'est la posture qu'on  
11          recherche.

12          L'intervenant qui se place dans l'altérité,  
13          qui ne nie pas l'altérité de l'autre mais qui s'y  
14          intéresse puis soutient ça, c'est d'autant plus  
15          important dans le contexte où on travaille avec les  
16          Premières Nations que l'altérité, l'identité a été  
17          écrasée. Il faut absolument qu'on soutienne, qu'on  
18          questionne, qu'on s'intéresse, qu'on invite les  
19          gens des Premières Nations à s'intéresser à leur  
20          propre histoire, à la connaître, à se connaître, à  
21          faire confiance à ce qu'ils ressentent, à ce qu'ils  
22          disent, à ce qu'ils voient. C'est la guérison.  
23          C'est ça la guérison. Donc l'altérité puis  
24          l'identité, la culture. Cette ouverture-là donne  
25          enfin la possibilité de reconnaître l'autre qui est

1 semblable et différent, comme l'a si bien chanté  
2 Gille Vigneault dans sa chanson « La découverte. »  
3 Pour moi, c'est une grande découverte cette  
4 chanson-là. Quelle belle chanson. Il dit quelque  
5 chose d'important. Je ne savais pas qu'il disait  
6 des choses comme ça, Gilles Vigneault. Je l'aime  
7 encore plus depuis que je le sais. Je ne la  
8 chanterai pas, évidemment, là, mais je vais le  
9 lire.

10 « C'était quelques pas sur le sable...  
11 - là il parle de... des Européens qui arrivent -  
12 ... rêvant d'un fleuve intarissable  
13 d'argent, d'or et de diamants, alors que  
14 nous était offerte la plus grande des  
15 découvertes: l'homme semblable et  
16 différent. »

17 Les poètes, hein? Les poètes. Ah, sacrés  
18 poètes. Les poètes qui disent en trois (3) mots  
19 l'essence de cette... de cette affaire-là. Donc  
20 « l'homme semblable et différent. » Je fais deux  
21 présentations. Je ne peux pas pleurer juste à une  
22 présentation. Il faut que je le fasse. Il faut  
23 que je sois cohérente avec moi-même. Donc ça me  
24 touche beaucoup, parce que c'est le cœur de cette  
25 entreprise-là, et moi je pense qu'on peut... qu'on

1           peut y revenir.

2           En conclusion. Avant d'énumérer mes  
3           recommandations, tenir compte des enjeux  
4           culturels... - excusez-moi... - consiste non  
5           seulement à porter un regard ouvert sur l'autre...  
6           - je vais être obligée de prendre une petite  
7           gorgée.

8           Donc, tenir compte des enjeux culturels  
9           consiste non seulement à porter un regard ouvert  
10          sur l'autre et tenter de comprendre les codes de sa  
11          culture, mais surtout à considérer la relation, les  
12          regards sur soi et l'autre et le regard que l'autre  
13          porte sur lui-même et sur nous qui sont présents  
14          dans la rencontre thérapeutique vraie qui permet  
15          une transformation du lien. C'est la seule  
16          manière. En vue de la réconciliation attendue,  
17          c'est une invitation aux membres de notre  
18          profession, les psychologues, et à toutes les  
19          professions impliquées dans cette intersection-là,  
20          à connaître et à reconnaître le passé relationnel  
21          des contacts entre Autochtones et non autochtones  
22          et à consentir l'effort collectif qui permettra  
23          d'accepter et d'intégrer collectivement cet  
24          héritage-là. L'acceptation puis l'intégration, les  
25          Premières Nations ont de l'avance sur nous. Ils

1           ont de l'avance sur nous. Il faut qu'on s'y mette,  
2           là. Afin de transformer le présent et d'en libérer  
3           les générations futures. Pas juste les générations  
4           des Premières Nations, toutes les générations qui  
5           vivent ensemble dans le futur. C'est ma vision,  
6           c'est en quoi je crois et c'est pour ça que je  
7           travaille.

8                   Maintenant, mes recommandations. Je les ai  
9           limitées pour en avoir à plusieurs autres niveaux.  
10          J'ai énoncé des recommandations générales pour  
11          commencer, des recommandations de posture.

12                   Donc, la première recommandation ça serait de  
13          devenir moins certains de nos affirmations sur la  
14          nature humaine et plus ouverts à découvrir la  
15          culture de l'autre en général, à travers les  
16          interactions réciproques avec nos clients ou les  
17          personnes qu'on aide, surtout quand leur monde  
18          diffère autant du nôtre, quand ils ont vécu autant  
19          de traumatismes, quand ils ont tout ça dans leur  
20          expérience. Il faut remettre en question nos  
21          présuppositions et reconnaître nos limites. C'est  
22          une recommandation de posture.

23                   Accepter les limites de notre propre vision du  
24          monde de notre système de croyances et  
25          courageusement s'avancer vers la personne dans

1 l'esprit de co-cr  er une signification et une  
2 compr  hension commune avec elle, partir d'une  
3 position de non savoir. C'est des recommandations  
4 g  n  rales.

5 Des recommandations plus sp  cifiques. L   je  
6 me suis attard  e en me disant « je recommanderais  
7 quoi pour les intervenants comme moi, qui  
8 travaillent avec diff  rents mandats aupr  s des  
9 gens, aupr  s des gens des Prem  res Nations? »

10 Une recommandation   a serait qu'il y ait une  
11 formation sur les Prem  res Nations, les enjeux,  
12 r  alit  s, les c  r  monies. Tout ce qu'on a besoin  
13 de savoir pour avoir une compr  hension sensible,  
14 donc une formation qui serait int  gr  e dans les  
15 cursus coll  giaux et universitaires, associ  s aux  
16 domaines de la justice, des services  
17 correctionnels, de la s  curit   publique, de la  
18 sant  , services sociaux, Protection de la jeunesse.  
19 Je n'ai rien invent  . La Commission de v  rit   et  
20 r  conciliation formule cette recommandation-l   de  
21 fa  on explicite. Il faut la r  p  ter. Une forme...  
22 des formations sur les ph  nom  nes psychologiques  
23 sous-jacents    la discrimination, aux pr  jug  s,  
24 etc., c'est de l'  ducation psychologique populaire.  
25 C'est important   a. On est tous susceptibles

1 d'avoir certaines réactions. C'est important de se  
2 comprendre. Il faut sortir de la honte à propos de  
3 tout cas. Rester dans la honte, ça n'avance à  
4 rien. Il faut sortir de la honte puis se porter  
5 avec humilité puis dire « bien, on va changer ça. »

6 Donc il faut se former sur ces phénomènes-là,  
7 tout faire ce qui permet de sortir ou d'éviter  
8 d'arriver à avoir des représentations partielles  
9 des Premières Nations, des généralisations, pour  
10 arriver à des représentations complètes et  
11 nuancées; ne pas perdre de vue ça. Super  
12 important. Et là je ne parle pas... ce n'est pas  
13 des compétences techniques, ce n'est pas des  
14 connaissances. C'est vraiment quelque chose sur se  
15 regarder soi-même en action, l'éducation  
16 psychologique. Il y a une nuance entre les deux.

17 Ça ne veut pas dire que les connaissances ne  
18 sont pas importantes, mais juste les connaissances,  
19 ce n'est pas suffisant à mon avis. Avoir un  
20 soutien adéquat en prévention des blessures d'usure  
21 de compassion, de surexposition à certains aspects  
22 dans la pratique, certains aspects plus troublants,  
23 des aspects plus négatifs, en vue du maintien de  
24 ces représentations nuancées là. Donc de  
25 l'excellente supervision, encadrement, du

1           ressourcement, il faut faire attention à nos... à  
2           nos gens qui sont sur le terrain. C'est eux qui  
3           sont là. C'est eux qui sont... qui font  
4           l'interface. Quand ça se passe mal là, on a beau  
5           avoir toutes les bonnes intentions qu'on voudra, ça  
6           ne passera pas. Il faut que ces gens-là soient  
7           supportés.

8           J'ai supervisé beaucoup de gens. C'est  
9           beaucoup d'ouvrage. C'est beaucoup de temps et  
10          c'est beaucoup de... c'est très... c'est très  
11          demandant pour les gens qui sont à l'interface,  
12          dans l'intervention, dans tous ces domaines-là.  
13          Même quand ce n'est même dans... d'interculturel,  
14          c'est très, très demandant. Et quand il y a une  
15          composante interculturelle, c'est un niveau de  
16          complexité de plus et il faut en tenir compte tout  
17          simplement. Favoriser la présence dans les équipes  
18          de travail de toutes ces... dans tous ces  
19          secteurs-là, de membres des communautés et à leur  
20          pleine participation au développement de la vision,  
21          de la mission, de la livraison de services autant  
22          que faire se peut, hein? Les impliquer. Impliquer  
23          les gens des communautés pour avoir... être  
24          imprégné de l'esprit puis le savoir-faire, le  
25          savoir-faire ensemble. On ne peut pas l'inventer

1            quand on ne vient pas de la communauté, ça. On ne  
2            peut pas le percevoir. Quand ils sont impliqués et  
3            que cet esprit-là est présent, tout naturellement,  
4            on va passer par ce chemin-là. On va... on va  
5            tenir compte de ces... de ces niveaux-là de  
6            complexité ou on va tenir compte du collectif.

7            Donc, les impliquer, ça aide beaucoup. Rendre  
8            accessible des ateliers de sensibilisation  
9            culturelle, de sécurisation culturelle... - je ne  
10            sais plus trop quel mot encore, je n'ai pas décidé  
11            le mot définitif que je vais utiliser... - de même  
12            que de la formation, de la supervision, incluant  
13            tout ce qui touche l'implicite, tout ce que la  
14            personne porte: ses visions, ses émotions, etc.

15            Donc ce n'est pas juste de la supervision  
16            technique. C'est de la supervision sur ce que ça  
17            te fait, toi, de travailler là avec ces gens-là  
18            maintenant. Ce que ça t'a fait hier, puis ce que  
19            ça te fait que depuis deux (2) mois, tu es dans ce  
20            genre de situation-là. Il faut prendre soin de ça  
21            à tout prix.

22            Je reviens à du plus général pour l'esprit  
23            collectif. Favoriser tous les lieux de rencontres  
24            et d'échange possible entre les cultures. Tantôt  
25            je disais « réparer des choses ensemble »,

1 travailler ensemble, c'est la meilleure façon.  
2 Avoir un but commun, c'est la meilleure façon de  
3 sortir du trauma des deux côtés. Favoriser... - ça  
4 c'est une dernière recommandation. Favoriser la  
5 présence ordinaire des personnes des Premières  
6 Nations dans les médias. C'est quelque chose moi,  
7 qui me fait encore beaucoup réagir, surtout les  
8 médias francophones au Québec, que quand on a des  
9 personnes des Premières Nations dans les médias,  
10 c'est toujours parce qu'il y a quelque chose  
11 d'extraordinaire qui se passe; il y a un drame, une  
12 catastrophe, puis là on s'étonne, le Québécois  
13 moyen s'étonne de voir les Premières Nations.

14 Moi, je pense qu'il faut dépasser ça, puis on  
15 est rendu au moment où ça serait le temps d'avoir,  
16 sur une base régulière, une présence ordinaire de  
17 personnes des Premières Nations qui commentent  
18 l'actualité, qui font partie du paysage habituel,  
19 normal, du "nous" collectif. Pas juste quand le  
20 "eux autres" devient une question pertinente. Ça,  
21 je pense qu'il faut...

22 Puis là, ce qui me venait c'était par rapport  
23 aux médias, mais c'est en général. Sortir de ce  
24 clivage-là, de « on va en parler juste quand il est  
25 question de ce petit univers-là, puis après ça, on

1 revient dans notre grand univers puis, ah, on est  
2 encore dans... sont portés disparus encore une  
3 fois. »

4 J'aimerais ça, moi, les voir et les entendre  
5 dans des émissions puis sur des sujets non  
6 autochtones tout le temps à la télé, comme je les  
7 entends dans mon quotidien, sur tous les sujets de  
8 ma vie personnelle et de la vie de tous les jours.  
9 Je suis toujours étonnée quand j'écoute les médias,  
10 moi, de voir « ils sont où? » Ah, tout à coup, je  
11 les vois. Ah, bien oui. C'est une émission parce  
12 que là, il y a un problème sur les... qui concerne  
13 les Premières Nations. Je me... ils me manquent à  
14 la télé dans mon ordinaire. Dans mon ordinaire de  
15 vie, moi j'ai la chance de les avoir. Mais dans  
16 l'ordinaire du média pour le Québécois moyen, on  
17 n'est pas rendu là encore. J'ai hâte de... j'ai  
18 hâte de voir ça. Ça va faire une différence, je  
19 pense.

20 Donc c'est, je pense, ce que j'avais à dire  
21 sur... sur ce très vaste sujet-là, de l'accordage  
22 culturel, ce très beau défi-là que je nous invite  
23 tous à relever et que je nous sais tous capables de  
24 rencontrer. Je vous remercie.

25

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Merci beaucoup. Disons que je n'irai pas à une  
3 période de questions. Le temps nous manque. Je  
4 suis persuadé que nous pourrions passer encore des  
5 heures à discuter avec vous, vous poser des  
6 questions, écouter ce que vous avez à dire. Ce qui  
7 frappe, c'est l'humilité avec laquelle vous exposez  
8 vos relations avec les Premières Nations.  
9 Vingt-cinq (25) ans d'expérience et avoir  
10 l'humilité de dire « j'apprends encore, les nations  
11 sont différentes, la connaissance qu'on peut avoir  
12 d'une nation ou l'absence de méconnaissance qui se  
13 développe peut être différente avec une autre  
14 Nation qui a des façons, des traditions qui peuvent  
15 être différentes. »

16 Et moi je retiens pour nous, à la Commission,  
17 parce que nous avons beaucoup de monde dans  
18 l'équipe, que nous aussi on fasse preuve  
19 d'humilité, et de réaliser qu'on n'a pas la science  
20 infuse, qu'on n'a pas de baguette magique, qu'on  
21 est là pour écouter. C'est d'ailleurs ce qui est  
22 le premier thème, d'écouter puis d'écouter... sans  
23 que je revienne sur tout ce que vous avez dit, mais  
24 d'écouter avec... en tenant compte des propos que  
25 vous avez tenus, en tenant compte qu'il y a des

1 choses qu'on doit mettre de côté qui que nous  
2 soyons, il y a toujours des petites (inaudible) de  
3 préjugés ou d'idée préconçues dans un sens comme  
4 dans l'autre, autant à l'égard des Autochtones qu'à  
5 l'égard des personnes allochtones. On doit... on  
6 doit travailler, et le terme qui revient qui me  
7 frappe, puis d'ailleurs on revient à vos propos  
8 d'hier avec madame Jérôme et monsieur Wabanonik,  
9 c'est de "faire avec", pas "faire pour." De faire  
10 avec, de faire ensemble, d'écouter ce que les gens  
11 des Premières Nations et les Inuits ont à nous dire  
12 et d'apporter l'aide; pas être sauveur mais, porter  
13 l'aide.

14 Puis je ne voudrais pas revenir sur tout ce  
15 que vous avez dit, il y a tellement de richesse  
16 dans ce que vous nous avez dit, mais moi je vais...  
17 je vais certainement réécouter les propos que vous  
18 avez tenus aujourd'hui attentivement, puis j'invite  
19 tout le monde à le faire, autant les gens à la  
20 Commission que les gens dans le public, parce que  
21 je pense que c'est nécessaire qu'on prenne le temps  
22 d'écouter et de digérer ce que vous avez dit. Il y  
23 a des notions qui ne seront peut-être pas évidentes  
24 pour la plupart des gens, mais que je pense que  
25 vous avez expliquées de façon à ce qu'on puisse

1           comprendre en prenant le temps de digérer.

2           Alors je vais vous remercier, il y a beaucoup  
3           de richesse dans ce que vous avez dit qui pourront  
4           nous aider nous aussi dans nos travaux, nous aider  
5           à mieux travailler, à mieux comprendre, mieux  
6           écouter, parce que c'est ce qu'on doit faire dans  
7           cette étape-ci des travaux: écouter, essayer de  
8           comprendre, de mettre de côté. On a tous des  
9           idées, vous nous l'avez dit. Il n'y a personne qui  
10          n'a pas une façon de voir sur certaines choses,  
11          mais d'être ouvert puis d'être accueillant, parce  
12          que l'autre qui vient s'exprimer à nous va nous  
13          présenter. Alors, je vous remercie mille fois. Ce  
14          que vous nous apportez est d'une richesse et va  
15          nous aider beaucoup dans nos travaux.

16       **MME JUDITH MORENCY :**

17          Vous me donnez le goût de répondre. Votre  
18          utilisation du mot "richesse" me rend inconfortable  
19          à côté de l'idée de l'humilité, puis j'aurais le  
20          goût de rajouter que j'espère que mon propos rend  
21          justice à tout ce que les gens qui m'ont parlé, qui  
22          m'ont... les gens m'ont confié beaucoup. Les gens  
23          m'ont appris beaucoup de choses. Les gens m'ont  
24          fait confiance. Et en venant parler aujourd'hui,  
25          j'espère avoir rendu justice à tous les efforts

1 qu'ils ont faits à mon égard pour me rendre  
2 dépositaire d'une certaine somme de connaissances  
3 et que je... que je sers leurs intérêts à eux  
4 aussi, en venant vraiment humblement, puis c'est ce  
5 que j'ai appris tout simplement et c'est ce qu'on  
6 m'a... c'est ce qu'on m'a confié, pour en faire un  
7 bon usage, là. J'espère que cette mission-là est  
8 rencontrée, là. Donc je vous remercie beaucoup de  
9 l'écoute.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Merci. Je ne peux pas parler pour eux, mais ma  
12 perception à moi parce que vous dites « on a des  
13 perceptions », quand je parle de richesse de vos  
14 propos, moi je vais me référer aux sept (7)  
15 enseignements qu'on a sur le (inaudible) post. J'y  
16 ai senti de l'amour, du courage, de l'honnêteté, de  
17 l'humilité, du respect, de la sagesse et de la  
18 vérité. J'ai pensé que... Alors merci beaucoup  
19 beaucoup, beaucoup.

20 **MME JUDITH MORENCY :**

21 Merci.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 J'espère qu'on va vous écouter... qu'on va vous  
24 réécouter.

25 **MME JUDITH MORENCY :**

1           Merci.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Merci. Alors on va suspendre jusqu'à une heure  
4           (1 h)? On prend une (1) heure avec le Barreau.

5           Oui.

6           **Me ÉDITH FARAH-ELASSAL :**

7           J'étais touchée et prise par la présentation. Si  
8           vous me le permettez, j'aurais des pièces à déposer  
9           rapidement.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Oui, allez. Allez.

12          **Me ÉDITH FARAH-ELASSAL :**

13          P-552, le PowerPoint qui a été utilisé lors de la  
14          présentation.

15                                   **- PIÈCE COTÉE P-552 -**

16          Puis je vais également déposer trois (3)  
17          articles écrits par Dre Judith Morency. Donc sous  
18          P-553 avec Richard Kistabish, « Intervention en  
19          milieu autochtone : comprendre le passé pour mieux  
20          agir aujourd'hui » en deux mille un (2001).

21                                   **- PIÈCE COTÉE P-553 -**

22          P-554, un article intitulé « l'agression  
23          sexuelle en milieu autochtone » deux mille un  
24          (2001) aussi.

25                                   **- PIÈCE COTÉE P-554 -**

1                   Puis enfin P-555... ça va?

2       **LA GREFFIÈRE :**

3                   Oui.

4       **Me ÉDITH FARAH-ELASSAL :**

5                   Oui? P-555, un article récent en fait, qui est  
6                   sorti dans la revue... Psychologie en fait, qui a  
7                   dossier complet sur la question du dossier des  
8                   Premières Nations, donc un article intitulé  
9                   « Psychothérapie et Premières Nations: contribution  
10                  du psychologue à la guérison et à la  
11                  réconciliation ». Ça fait le tour.

12   - PIÈCE COTÉE P-555 -

13       **LE COMMISSAIRE :**

14                  Merci. Alors, merci encore puis bonne continuation  
15                  dans vos travaux. Félicitations. Alors, une heure  
16                  (1 h 00).

17       **LA GREFFIÈRE :**

18                  Suspension de l'audience jusqu'à treize heures  
19                  (13 h 00) cet après-midi.

20       SUSPENSION

21       -----

22       REPRISE

**LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

23                  Reprise de l'audience.

24       **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

1           Alors, bonjour en ce jeudi après-midi. Nous sommes  
2           honorés de recevoir les membres... d'éminents  
3           membres du Barreau de la province et de la région.  
4           Ce sont tous des avocats qui témoigneront sous leur  
5           serment d'office. Alors, Me Leblanc, je vais vous  
6           demander, un, de vous identifier, parce qu'il faut  
7           demander aux procureurs de s'identifier pour les  
8           fins de l'enregistrement.

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10           Euh...

11           **LE COMMISSAIRE :**

12           Et ensuite, de nous présenter les gens que nous  
13           sommes très honorés de recevoir cet après-midi.

14           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15           Alors, bon après-midi, Monsieur le Commissaire.  
16           Christian Leblanc, procureur en chef de la  
17           Commission. Alors, je vais commencer par...

18           **LE COMMISSAIRE :**

19           Oh.

20           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21           ... la table...

22           **LE COMMISSAIRE :**

23           Oui.

24           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25           ... du centre. Je vous présente Me Paul-Mathieu

1 Grondin, Bâtonnier du Québec, qui est accompagné de  
2 Me Nathalie Pelletier, qui est bâtonnière du  
3 Barreau d'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec.

4 Ensuite, la table qui est située à leur  
5 droite, Maître... je vais vérifier...

6 **Me CLAUDE BEAUDET,**

7 **AVOCAT DE LA DÉFENSE :**

8 Claude Beaudet.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 ... Claude Beaudet. Vous comprendrez que c'est une  
11 blague, je connais Me Beaudet depuis des lunes.  
12 Me Beaudet, qui est avocat de la défense, donc qui  
13 est un doyen des services de justice en milieu  
14 nordique, qui est accompagné de Me Cassandra  
15 Neptune, qui est avocate évidemment, du Barreau  
16 région, mais qui est avec nous aujourd'hui plus  
17 particulièrement en sa qualité de présidente du  
18 Comité de justice dans le Nord du Barreau  
19 d'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec.

20 À ma droite, Me Marc Lemay, également membre  
21 du Barreau régional, mais ici en sa qualité plus  
22 particulièrement de vice-président du Barreau du  
23 Québec. Et enfin, Me Julien Pelletier David,  
24 conseiller spécial du dossier « Accès à la  
25 justice ».

1           Alors évidemment, je fais suite aux propos du  
2           Commissaire et je vous souhaite également la  
3           bienvenue à notre Commission d'enquête. Il sera  
4           question de... évidemment de justice, plus  
5           particulièrement de justice dans le Nord. Et ce  
6           sera l'occasion pour le Barreau du Québec de déposer  
7           leur mémoire qui a été préparé spécifiquement là  
8           pour les travaux de la Commission d'enquête.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          Alors, bienvenue. Nous sommes très heureux et  
11          honorés de vous accueillir. Nous avons entendu à  
12          plusieurs reprises des problématiques en ce qui  
13          concerne la justice en milieu Autochtone et plus  
14          particulièrement au Nunavik dans le Nord. Alors,  
15          vos propos à ce sujet, les recommandations que vous  
16          formulerez vont nous être d'une utilité, d'un  
17          intérêt et d'une... utilité qui m'apparaît  
18          primordiale dans la marche et dans la poursuite de  
19          nos travaux.

20          Alors, je vous laisse aller, Me Leblanc.  
21          J' imagine que vous ou peut-être Me Grondin, vous  
22          avez déjà orchestré la façon dont vous vouliez  
23          présenter les choses?

24

25

1 **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN,**

2 **BÂTONNIER DU QUÉBEC :**

3 Un petit peu, Monsieur le Président Viens. Donc,  
4 merci beaucoup pour l'invitation. Je vais me  
5 présenter. Monsieur le Procureur en chef, bonjour.  
6 À toute l'équipe de la Commission aussi, mesdames  
7 et messieurs. Donc, je dispense des présentations  
8 là, des gens, parce que ç'a déjà été fait  
9 préalablement. J'ai une question préliminaire.  
10 Est-ce que le dépôt du mémoire, il faut le coter?  
11 Est-ce qu'il y a un formalisme à ça ou...? Il est  
12 déjà reçu ou?

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 En fait, le mémoire est déjà reçu, est déjà en  
15 notre possession en version numérique. Je peux  
16 faire le dépôt immédiatement. Ce sera sous la cote  
17 P-556.

18 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

19 Merci.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Et éventuellement, ça fera partie de la liste des  
22 mémoires.

23 **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Vous avez sans doute constaté dans d'autres  
2           commissions qu'il y a une liste des mémoires qui  
3           apparaît dans la colonne de gauche lorsqu'on va sur  
4           le site Internet. Alors, soyez assuré que votre  
5           mémoire est... en fera partie.

6           **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

7           Alors, merci beaucoup, Monsieur le Président Viens.  
8           Je peux peut-être débiter? Aujourd'hui, nous  
9           sommes vraiment honorés de l'invitation de la  
10          Commission de vous faire part du point de vue du  
11          Barreau du Québec sur une partie de notre mandat,  
12          soit... sur une partie de votre mandat, par contre,  
13          soit le système de justice dans le Nord. Monsieur  
14          le Président Viens, les décennies s'écourent, mais  
15          les discours, les consultations et les promesses  
16          rompues s'accumulent. Le changement tant attendu  
17          de notre système est inévitablement à nos portes.

18                 Le Barreau du Québec estime que la situation  
19          actuelle du système de justice pour les Autochtones  
20          est intenable. Déjà en deux mille treize (2013),  
21          le Barreau dénonçait le manque criant de ressources  
22          dans le cadre de ses missions dans le Nord du  
23          Québec. Ces missions ont démontré le fossé qui ne  
24          cesse de se créer entre l'institution judiciaire et  
25          les communautés Autochtones qu'elle est censée

1 servir.

2 À ce jour, trop peu a changé. Notre système  
3 de justice ne répond pas adéquatement aux besoins  
4 des communautés Autochtones du Québec et du Canada.  
5 Les consultations que nous avons menées, notamment  
6 avec les maires de Kuujjuaq et d'Umiujaq, messieurs  
7 Tunu Napartuk et Jackie Niviaxie, dont nous  
8 remercions la collaboration, ont permis de saisir  
9 une fois de plus l'ampleur des efforts à fournir  
10 pour respecter la dignité que méritent les accusés,  
11 les victimes et les membres des communautés visées.

12 Les taux de criminalité, de victimisation et  
13 d'incarcération chez les Autochtones, et  
14 particulièrement des communautés du Nunavik, sont  
15 élevés. Quand le nombre de casiers judiciaires  
16 dans une communauté frôle ou dépasse celui des  
17 citoyens, la question à se poser ne devrait pas  
18 être nécessairement de savoir combien de ressources  
19 il faudrait ajouter au système pour traiter les  
20 dossiers, mais plutôt de savoir où et en quoi notre  
21 société échoue en amont.

22 En deux mille seize (2016), le Québec comptait  
23 cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-  
24 vingt-dix (182 890), soit deux virgule trois pour  
25 entente (2,3 %) de la population totale du Québec.

1           En deux mille quinze-deux mille seize (2015-2016),  
2           les adultes Autochtones étaient surreprésentés dans  
3           les admissions aux Services correctionnels  
4           provinciaux et territoriaux. Puis, les Autochtones  
5           affichent un taux global de victimisation supérieur  
6           à celui des non-Autochtones.

7           Actuellement, le système de justice est  
8           souvent utilisé comme un système de première ligne  
9           par plusieurs communautés. Le manque criant de  
10          ressources sociales, médicales, préventives ainsi  
11          que d'autres services habituellement offerts par le  
12          gouvernement du Québec entraîne un vide à combler  
13          par le système judiciaire. Le tribunal pallie  
14          souvent les manquements en matière socio-  
15          économique.

16          Le mémoire que vous tenez entre les mains est  
17          le fruit de notre réflexion sur le système de  
18          justice qui, à notre avis, nécessite des  
19          modifications plus que cosmétiques. Une réforme en  
20          profondeur est nécessaire et nous sommes bien  
21          conscients que cette dernière aura besoin d'une  
22          volonté forte de la part de tous les acteurs  
23          impliqués, ainsi que les ressources financières et  
24          humaines en conséquence. Il en va de la santé de  
25          notre état de droit.

1            Par ailleurs, le Barreau reconnaît et salue  
2            les efforts déployés tant par le ministère de la  
3            Justice du Québec que par la Cour du Québec pour  
4            améliorer l'administration de la justice offerte  
5            aux communautés Autochtones du Nunavik.

6            Il est aussi nécessaire de ne pas mettre...  
7            remettre en doute le travail acharné dont font  
8            preuve les membres de la Cour itinérante qui  
9            doivent composer au quotidien avec des ressources  
10            limitées et des réalités qui dépassent  
11            l'entendement, et dont l'amélioration passe trop  
12            rarement par leur concours.

13            Toutefois, le statu quo n'est plus possible.  
14            Le gouvernement canadien a signé la Déclaration des  
15            Nations Unies sur les droits des peuples  
16            Autochtones en s'engageant à lui donner pleine  
17            portée en droit canadien. Dans cette perspective,  
18            il est nécessaire de s'intéresser aux changements  
19            auxquels les Autochtones du pays ont droit. La  
20            déclaration prévoit l'obligation pour les États de  
21            reconnaître le droit aux communautés Autochtones de  
22            maintenir leurs traditions et leurs coutumes  
23            juridiques, et là où ils existent, leurs systèmes  
24            de justice.

25            Il faut donc que tous les ordres des

1           gouvernements agissent...

2       **LE COMMISSAIRE :**

3           Monsieur le Bâtonnier, est-ce que c'est possible  
4           d'aller un petit peu moins vite?

5       **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

6           Oui, absolument.

7       **LE COMMISSAIRE :**

8           Il y a les traducteurs qui...

9       **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

10          Ah.

11       **LE COMMISSAIRE :**

12          ... peinent du français à l'anglais.

13       **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

14          D'accord.

15       **LE COMMISSAIRE :**

16          Ils me font signe que ils ont un petit peu de  
17          difficulté et...

18       **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

19          Bien, sûr.

20       **LE COMMISSAIRE :**

21          ... je voudrais m'assurer que tant les anglophones  
22          que...

23       **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

24          Mais bien sûr.

25       **LE COMMISSAIRE :**

1           ... les francophones vous entendent bien.

2           **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

3           Vous faites bien de m'arrêter.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Merci. Je m'excuse de... de l'avoir fait.

6           **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

7           Alors, il faut donc que tous les ordres de  
8           gouvernement agissent selon leurs compétences  
9           constitutionnelles. Pour ce qui concerne cette  
10          Commission d'enquête, nous sommes d'avis que  
11          l'Assemblée nationale du Québec peut adopter la  
12          Déclaration des Nations Unies et mettre en oeuvre  
13          rapidement certaines initiatives qui répondent aux  
14          besoins des Autochtones en matière de justice.

15          Pour sa part, le Barreau du Québec agit. Il a  
16          mis en oeuvre plusieurs initiatives afin de mieux  
17          répondre aux enjeux Autochtones dans la prestation  
18          de ses services. Les employés du bureau du Syndic  
19          du Barreau du Québec, incluant les syndics adjoints  
20          et les syndics correspondants de partout au Québec,  
21          ont reçu une formation sur les droits et réalités  
22          Autochtones, notamment les communautés nordiques.

23          De plus, quatre (4) personnes au bureau du  
24          Syndic ont été nommément désignées pour répondre  
25          aux personnes Autochtones qui contactent le bureau

1 du Syndic pour des demandes d'information ou autres  
2 concernant les agissements d'avocats.

3 Cette concentration des ressources permet le  
4 développement d'une expertise accrue afin d'offrir  
5 aux Autochtones un service minimalement adapté à  
6 leurs réalités. À l'automne deux mille dix-huit  
7 (2018), des formations d'une journée seront  
8 offertes aux avocats dans cinq (5) régions du  
9 Québec comme Montréal, Gatineau, Rouyn-Noranda,  
10 Trois-Rivières et Saguenay sur les droits et  
11 réalités Autochtones, et les compétences  
12 culturelles.

13 Le Barreau a également développé et mis en  
14 ligne une formation sur la loi sur les foyers  
15 familiaux situés dans les réserves, et les droits  
16 ou intérêts matrimoniaux accessibles pour tous les  
17 avocats.

18 Puis, le Barreau a lancé en deux mille dix-  
19 sept (2017) un programme de bourses pour les  
20 étudiants Autochtones à l'École du Barreau. Ainsi,  
21 tout étudiant Autochtone qui en fait la demande  
22 reçoit un bourse de cinq cents dollars (500 \$)  
23 après avoir complété sa formation à l'École du  
24 Barreau, indépendamment de sa réussite ou non du  
25 programme, dans une perspective d'inclusion et

1 d'encouragement.

2 Dès la prochaine année scolaire deux mille  
3 dix-huit-deux mille dix-neuf (2018-2019), les  
4 étudiants de l'École de Barreau devront  
5 obligatoirement suivre la formation en ligne  
6 « Droit, réalités Autochtones et compétences  
7 culturelles pour les avocats » d'une durée de trois  
8 (3) heures. Cette formation en ligne sera  
9 également disponible pour les avocats.

10 Enfin, depuis mars deux mille dix-huit (2018),  
11 les langues parlées - et je le dis entre guillemets  
12 - par les membres du Barreau seront toutes  
13 affichées dans le bottin des avocats. Donc, il y  
14 aura une rubrique « Langues parlées ». Et seront  
15 rendues publiques sur le site du Barreau. Ainsi,  
16 un membre du public peut rechercher des avocats  
17 selon une langue spécifique telle que l'Inuktitut,  
18 l'Inuktitut, pardon, ou les langues Algonquines.

19 Pour ce qui est des réformes à mener dans le  
20 cadre du système de justice, elles sont nombreuses  
21 et urgentes à réaliser. En effet, il est  
22 nécessaire que les deux (2) nouveaux postes de  
23 juges prévus dans le projet de loi 168 soient  
24 attributés à l'équipe de juges de l'Abitibi-  
25 Témiscamingue pour... combler les besoins souvent

1           démontrés par la Cour du Québec. Cela permettrait  
2           à la Cour itinérante d'accorder plus de temps aux  
3           communautés qui le requièrent et d'accéder à leurs  
4           demandes à l'effet que la durée des termes soit  
5           augmentée jusqu'à un maximum de quatre (4)  
6           semaines.

7           Les communautés sont en effet souvent déçues  
8           de voir arriver l'équipe de la Cour un lundi après-  
9           midi et la voir repartir le vendredi matin sans  
10          avoir le sentiment que justice a été rendue.

11          Il existe une profonde incompréhension d'un  
12          système de justice qui n'intègre pas leur vision de  
13          la justice. Il faut donc immédiatement travailler  
14          à enrayer le sentiment d'une justice expéditive qui  
15          donne l'impression aux communautés qu'elle ne leur  
16          appartient pas.

17          À ce titre, les comités de justice ont fait  
18          leurs preuves. Là où ils sont bien implantés, on  
19          constate une plus grande implication des  
20          communautés dans le processus judiciaire et de  
21          meilleurs échanges avec la Cour. Encore faut-il  
22          que ces comités de justice soient adéquatement  
23          financés afin d'assurer leur pérennité, ce qui  
24          n'est pas le cas en ce moment.

25          Il est aussi nécessaire d'assurer une

1 meilleure... implantation de leurs rôles en amont  
2 chez les acteurs du système de justice afin qu'ils  
3 puissent convenablement jouer leurs rôles avant,  
4 pendant et après le processus judiciaire.

5 Qui plus est, il ne faut certainement pas  
6 oublier l'injection de ressources visant l'embauche  
7 de plus de travailleurs parajudiciaires et des  
8 interprètes.

9 Voilà des demandes qui traînent depuis trop  
10 longtemps et qui sont pourtant au coeur du principe  
11 d'un procès juste et équitable. De nombreux procès  
12 sont encore retardés, voire annulés en raison de  
13 ces carences. Autre plus, nous craignons qu'il  
14 manque de relève.

15 En matière de protection de la jeunesse, cette  
16 Commission nous semble fortement sensibilisée aux  
17 réalités trop souvent vécues par des enfants des  
18 familles Autochtones du fait des nombreux  
19 témoignages qu'elle a entendus au cours des  
20 derniers mois. Nous recommandons que le  
21 gouvernement du Québec mette en vigueur les  
22 dispositions du projet de loi 99 dans la Loi sur la  
23 Protection de la Jeunesse qui prévoit notamment un  
24 plus grand recours aux conseils de famille, qu'il  
25 assure une formation continue de qualité pour le

1            personnel, et que l'État fournisse un procureur  
2            indépendant de l'aide juridique à l'enfant afin  
3            d'assurer la pleine protection de ses droits et  
4            intérêts.

5            Il est nécessaire de cheminer vers une plus  
6            grande autonomie des communautés Autochtones en  
7            matière de protection de la jeunesse. Des avancées  
8            récentes en la matière, dans les communautés  
9            Attikameks, par exemple, nous démontrent que c'est  
10           pas voie à privilégier pour assurer la protection  
11           de la jeunesse Autochtone.

12           D'autres réformes sont impérativement à mener  
13           sur un plus long terme. Par exemple, un jeune du  
14           Nunavik qui souhaite entreprendre des études en  
15           droit n'a d'autre choix que de quitter sa  
16           communauté pour réaliser ce projet. Ce  
17           déracinement d'une durée minimale de quatre (4) ans  
18           constitue un frein majeur pour les Autochtones en  
19           régions éloignées qui souhaitent pratiquer le  
20           droit. Or, plaider pour la prise d'autonomie des  
21           Autochtones en matière de justice sans toutefois  
22           leur permettre l'accès à des études de droit dans  
23           leurs communautés serait un vœu pieux.

24           Comme l'ont mentionné les maires de Kuujjuaq  
25           et d'Umiujaq lors d'une réunion du groupe de

1 travail de justice dans le Nord, il n'y a  
2 actuellement qu'une seule étudiante en droit dans  
3 toutes les facultés du Québec provenant du Nunavik.

4 Tout doit être mis en oeuvre pour assurer une  
5 offre d'études postsecondaires dans une perspective  
6 de proximité pour les communautés Autochtones,  
7 comme cela se fait d'ailleurs au Nunavut par  
8 l'entremise du Nunavut Arctic College.

9 Le potentiel d'une telle mesure est  
10 considérable. Il serait alors permis pour les  
11 jeunes du Nunavik de croire que la pratique d'une  
12 profession libérale leur permettrait d'améliorer le  
13 sort de leurs communautés et d'exercer une  
14 influence sur leur avenir. Progressivement, cela  
15 pourrait aussi inspirer l'implantation d'autres  
16 programmes d'études. L'émancipation passe par  
17 l'éducation.

18 Enfin, dans la foulée de l'adoption de la  
19 Déclaration des Nations Unies, nous devrions déjà  
20 commencer à réfléchir aux implications concrètes et  
21 durables de cette mesure. Cela pourrait passer par  
22 la création d'un institut de droit Autochtone qui  
23 aurait pour charge le recensement et la  
24 préservation des traditions et coutumes juridiques  
25 Autochtones. Éventuellement, la mise en place de

1            systèmes juridiques adaptés à celle-ci s'inscrirait  
2            dans le sens des démarches de réconciliation menées  
3            par les décideurs qui doivent agir avec ouverture,  
4            vision, créativité et humanisme.

5            Nous l'avons dit souvent: La justice doit  
6            demeurer une priorité dans notre démocratie.  
7            Certes, une réforme en profondeur du système sera  
8            d'une complexité avérée et la bonne foi devra plus  
9            que jamais y présider.

10            Avant de céder la parole à Me Pelletier, je  
11            profite de l'occasion pour remercier sincèrement  
12            toute l'équipe du Barreau du Québec qui a participé  
13            à la préparation de cette Commission, dont nos  
14            comités. Je vous remercie, Monsieur le Président,  
15            de la belle collaboration de votre personnel. Nous  
16            pourrons tous témoigner sans aucun doute de  
17            l'accueil chaleureux que nous avons reçu dans la  
18            région. Et quand nous lirons notre rapport, nous  
19            nous assurerons qu'il y ait un suivi. Merci  
20            beaucoup, Monsieur le Président Viens.

21            **LE COMMISSAIRE :**

22            Merci, Monsieur le Bâtonnier. Je comprends que  
23            vous laissez la parole à Me Pelletier?

24            **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

25            Absolument, donc Maître...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Me Pelletier, on vous écoute avec beaucoup de...

3 **Me NATHALIE PELLETIER,**

4 **BÂTONNIÈRE DU BARREAU D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-**  
5 **QUÉBEC :**

6 Bonjour.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 ... d'intérêt.

9 **Me NATHALIE PELLETIER :**

10 Alors, mon texte n'est pas écrit comme le Bâtonnier  
11 du Québec. Pourquoi? Parce que je me réfère  
12 principalement au mémoire qu'on vous a déposé et aux  
13 recommandations qu'on y trouve.

14 Vous comprendrez que à titre de Bâtonnière de  
15 l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, ce qui  
16 arrive sur mon bureau, c'est des problématiques du  
17 quotidien. Ce que les gens vivent au quotidien avec  
18 la justice dans le Nord. Je suis accompagnée de  
19 Cassandra, de Me Cassandra Neptune et Me Claude  
20 Beaudet, qui sont, eux, des praticiens qui vont dans  
21 le Nord, qui pourront répondre à des questions de  
22 cas d'exemples particulières que... particuliers qui  
23 arrivent dans le Grand Nord.

24 Mais il y a une chose que je crois qui doit  
25 ressortir de ce mémoire-là, c'est que les Inuits, et

1           particulièrement les Inuits au Nunavik là, c'est sur  
2           là-dessus que se base principalement notre... le  
3           mémoire, c'est qu'ils ont le droit à l'égalité.  
4           L'égalité de services. À l'égalité, une égalité,  
5           mais qualité également. C'est des citoyens du  
6           Québec, c'est des citoyens canadiens. Ils ont donc  
7           droit d'avoir accès à un système de justice qui se  
8           déploie dans toutes ses facettes. On est  
9           aujourd'hui, et avec les réformes des codes de  
10          procédures civiles, ce qu'on a là formé, c'est être  
11          dans la justice participative. Alors, je vois mal  
12          comment qu'on peut rencontrer cet objectif-là quand  
13          on oublie une partie de la population, puis qu'on  
14          peut pas leur donner un service d'aide. Et le  
15          Bâtonnier l'a dit, lorsque le système de justice est  
16          rendu un service de première ligne, c'est qu'on  
17          n'est plus à la bonne place.

18                 C'est pas normal qu'un juge soit obligé de  
19                 rendre des ordonnances pour qu'un citoyen ait des  
20                 services. Services en santé mentale, services en  
21                 toxicomanie, services d'aide, d'accompagnement.

22                 La... Actuellement là, la dernière année  
23                 judiciaire là, il y a eu, pour le Nunavik,  
24                 cinquante-neuf (59) termes de Cour. C'est beaucoup.  
25                 Hors, les gens ont encore l'impression qu'on y va,

1            puis qu'on y vient, puis qu'on reste pas sur place,  
2            puis que la justice est toujours expéditive. C'est  
3            vrai que cette impression-là est fortement présente  
4            dans le Grand Nord. On a discuté avec la  
5            magistrature, les solutions qu'on regarde, c'est  
6            qu'on puisse y aller pour deux (2) semaines  
7            *consécutifs* jusqu'à quatre (4) semaines. Pourquoi  
8            on va commencer par deux (2) semaines? Je pense  
9            que là, ça va peut-être ouvrir la porte à ce qu'on  
10           travaille fort et je vais travailler fort, à titre  
11           de Bâtonnière, pour que la magistrature nous suive  
12           sur ce point de vue-là pour que on puisse avoir  
13           l'impression que là, la Cour s'installe. Et que là,  
14           la Cour aura le temps d'entendre les gens. Pas  
15           finir à sept heures (7 h) le soir, huit heures (8 h)  
16           le soir, parce que souvent, c'est le cas de la Cour  
17           itinérante. Les avocats qui pratiquent dans le  
18           Grand Nord pourront vous le dire, ils ont des  
19           journées un peu pénibles et c'est pas vrai qu'on est  
20           au meilleur de notre forme rendus à huit (8), neuf  
21           heures (9 h) le soir, puis qu'on est encore en train  
22           de plaider des dossiers. Et c'est pas vrai que là,  
23           on a accès à un système de justice tout à fait  
24           équitable.

25            Alors, la première recommandation qui traite

1 dans ce rapport-là, c'est évidemment d'avoir accès  
2 de façon égale au système.

3 L'autre chose que... qui... qu'on parle  
4 beaucoup dans ce recommande... dans ce livre-là,  
5 dans ce mémoire-là, c'est le nombre d'interprètes.  
6 On considère qu'actuellement, le nombre  
7 d'interprètes est insuffisant, mais ça date, il y  
8 a... parce que quand on s'est mis à regarder de...  
9 les études qui ont été faites à l'époque... et le  
10 mémoire en fait la nomenclature, on en parlait déjà  
11 en dans les années deux mille (2000), deux mille  
12 quatorze (2014). Ç'a pas de sens qu'encore en deux  
13 mille dix-huit (2018), on vient encore vous dire,  
14 Monsieur le Commissaire: « Il manque des  
15 interprètes. » C'est important. C'est important,  
16 parce que c'est pas une langue que nous parlons,  
17 mais c'est important aussi dans le respect des  
18 droits des citoyens. La Charte canadienne des  
19 droits et libertés s'applique. Quand on dit que le  
20 Code criminel s'applique coast to coast, j'ai envie  
21 de vous dire: Coast to coast to coast. Il y a  
22 trois (3) côtes, il y a la côte du Nord. Et cette  
23 côte-là doit aussi avoir droit à cette Charte-là.  
24 Alors, être défendu, être entendu, c'est... ça fait  
25 partie de l'interprète et on doit avoir accès à ce

1 genre de... pas à ce genre, à ces personnes-là, à  
2 ces gens-là qui permettent une compréhension aussi  
3 du système de justice et qui permettent d'avoir  
4 accès à la justice. Alors, quand des termes de Cour  
5 sont annulés parce qu'il y a pas d'interprètes,  
6 c'est... oui pour la... pour sa... le ministère de  
7 la Justice, c'est des coûts financiers, hein? On se  
8 le cachera pas. Quand t'as un voyage dans le Nord,  
9 c'est dispendieux, Me Beaudet peut en parler, Me  
10 Neptune également. C'est dispendieux, mais c'est  
11 aussi un coût humain. « J'attends mon procès, je  
12 veux le régler. Je suis détenu, je suis pas  
13 coupable. Puis je suis remis à un autre terme. Je  
14 suis remis à un autre terme d'un mois, un mois et  
15 demi. Je reste détenu. Je suis pas détenu, je suis  
16 proche de chez nous. Ma famille peut pas venir me  
17 voir. Mes enfants peuvent pas venir me rendre  
18 visite. »

19 La réhabilitation là, ça passe aussi par la  
20 famille, par le cercle social, le cercle social et  
21 communautaire. Si je suis extrait de ma communauté  
22 et que je peux pas avoir accès aux services et à mes  
23 gens, puis je suis en attente... Remettre un terme  
24 de Cour, c'est... ça l'a un impact significatif  
25 psychologique, puis ça l'a... ça crée toujours une

1 brèche dans le lien de confiance des gens face au  
2 système de justice. Et je pense pas que je vais  
3 vous apprendre quelque chose en vous disant que on a  
4 une côte à remonter là pour que le lien de confiance  
5 entre les peuples Autochtones et le système de  
6 justice soit là, soit réconcilié. Et à chaque fois  
7 qu'on fait ça, qu'on est expéditif, qu'on remet,  
8 qu'on *postpone* un autre terme, on vient encore une  
9 fois de donner un coup de couteau dans le lien de  
10 confiance. Et ça, c'est contre-productif.

11 Je voudrais juste sur... tout ce qui est  
12 interprètes, parce que là, je le sais pas si  
13 Me Neptune ou Me Beaudet pourrait nous le dire. Je  
14 les ai amenés avec moi, parce que le quotidien, moi,  
15 je peux vous en parler, parce qu'ils m'en parlent.  
16 Et je suis vraiment contente d'avoir des gens qui  
17 sont sur place pour ça, parce que eux, pour vous  
18 donner un exemple concret d'une violation de droit  
19 que ça l'amène sur le fait que j'aie pas  
20 d'interprètes. Je le sais pas si Me Beaudet ou Me  
21 Neptune peut nous commenter d'un fait précis? Je me  
22 tourne vers eux là par...

23

24

25

1 **Me CASSANDRA NEPTUNE,**  
2 **PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE JUSTICE DANS LE NORD DU BARREAU**  
3 **DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :**

4 Si vous me permettez, peut-être... je pourrais  
5 peut-être commenter là-dessus. Juste également  
6 dans les faits où qu'il y a des gens qu'ils  
7 attendent une enquête-caution tout simplement. Ou  
8 qu'on... nous, on doit réserver, on a l'obligation  
9 de réserver un interprète et au moment où que  
10 l'audition doit être fait, on a... on nous apprend  
11 qu'il y a pas d'interprète, ce qui implique que la  
12 personne reste détenue encore peut-être une semaine  
13 ou deux semaines supplémentaires, ce qui est  
14 énorme, ce qui fait en sorte que non seulement il  
15 peut pas... on peut pas entendre son enquête-  
16 caution dans les trois (3) jours, mais également,  
17 on sait pas depuis combien de temps qu'il était  
18 déjà détenu avant même de fixer son enquête-  
19 caution, donc ça, c'est quelque chose qui est très  
20 problématique, également oui.

21 **Me CLAUDE BEAUDET :**

22 M'as dire que en ce qui concerne la question des  
23 interprètes, moi, depuis que je vais dans le Nord,  
24 ç'a toujours été un problème. Encore, je peux dire  
25 qu'au niveau de la Baie-James où je vais

1           actuellement là, je... j'ai arrêté d'aller au  
2           Nunavik... à la Baie-James, il y a pas de problèmes  
3           d'interprètes présentement globalement. C'est sûr  
4           que si on parle des enquêtes sur détention, si on  
5           essaye d'avoir un interprète dans les trois (3)  
6           jours, ça peut être compliqué. À ce moment-là, il  
7           faut faire notre... demande assez d'avance.

8           **Me NATHALIE PELLETIER :**

9           Um-hum.

10          **Me CLAUDE BEAUDET :**

11           Par contre, puis au niveau des... dans chacun...  
12           autrement dit, quand la Cour part pour une semaine,  
13           elle voyage du lundi au vendredi, les interprètes  
14           nous suivent régulièrement. À la Baie-James,  
15           disons qu'il y a plus de gens qui parlent anglais,  
16           on a moins besoin d'avoir recours aux services d'un  
17           interprète comparativement à ce qui se passait au  
18           Nunavik auparavant, mais il reste quand même que le  
19           problème, même s'il est moins urgent, il est quand  
20           même présent dans le sens que moi, je pense que les  
21           gens sont prêts en général. Ah, il y en a  
22           quelques-uns qui sont bons. Dernièrement, on en a  
23           perdu deux (2). Et au niveau de la formation,  
24           c'est un petit peu déficient aussi à ce niveau-là.

25          **Me NATHALIE PELLETIER :**

1 Et c'est ce qu'on faisait mention dans notre  
2 rapport, assurer un suivi au niveau de la  
3 formation. Assurer un suivi des services  
4 disponibles afin de permettre à ce que il y ait pas  
5 là un manque, parce que vous savez, un jour de  
6 liberté, ça se rachète pas. Un jour détenu, c'est  
7 un jour de trop. Et si on n'est pas détenus, je...  
8 pour... je dis pas qu'il y a des bonnes ou des  
9 mauvaises raisons, mais lorsque j'ai des clients  
10 qui sont détenus, puis que ils disent: « Bien,  
11 j'ai pas fait ça, c'est pas moi » ou « Non, mais je  
12 mérite d'être remis en liberté, puis je vais  
13 m'assurer avec des conditions », mais qu'on remette  
14 les gens en liberté. Mais si je peux pas avoir  
15 accès au système de justice, puis que je suis en  
16 attente, puis que je couche en détention, bien,  
17 c'est grave là. Je... Oui?

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Si vous me permettez? Puis la question pourrait  
20 s'adresser aussi à Me Neptune, Me Beaudet.  
21 C'est... je pense c'est important de  
22 comprendre - puis vous me corrigerez si je me  
23 trompe -, mais particulièrement au Nunavik,  
24 l'Inuktitut, qui est...

25 **Me NATHALIE PELLETIER :**

1 Um-hum.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 ... qui est la langue parlée par les... le peuple  
4 Inuit, est une langue qui est vraiment  
5 omniprésente? C'est-à-dire, les gens vivent en  
6 Inuktitut, se parlent entre eux en Inuktitut,  
7 fonctionnent en Inuktitut. Et l'anglais est  
8 vraiment une langue seconde qui est pas  
9 parfaitement maîtrisée par tout le monde. Est-ce  
10 que ma...

11 **Me NATHALIE PELLETIER :**

12 Oui, tout à fait.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 ... mon information est exacte? Donc, d'où  
15 l'importance, particulièrement dans des procédures  
16 judiciaires dont vont dépendre ultimement peut-être  
17 la liberté des gens, les gens veulent s'exprimer  
18 dans leur langue maternelle, celle qu'ils  
19 maîtrisent la mieux? Qui est l'Inuktitut dans ce  
20 cas-ci.

21 **Me NATHALIE PELLETIER :**

22 Puis aussi, il faut faire un petit peu la  
23 distinction, parce que la personne qui va parler  
24 Inuktitut à la Baie d'Ungava ne va pas formuler de  
25 la même façon que quelqu'un qui va parler

1 l'Inuktitut dans la Baie-James. Fait que déjà là,  
2 c'est déjà arrivé où ce qu'on avait deux (2)  
3 interprètes dans la salle de cour dont une qui  
4 était de la Baie d'Ungava et une autre de la Baie-  
5 James, et les deux (2) essayaient de comprendre un  
6 peu de quelle formulation, essayer d'expliquer pour  
7 traduire. Donc, déjà là, il y avait un problème,  
8 puis non seulement ça, c'est parce que il faut  
9 qu'ils soient deux (2) aussi dans la salle de cour,  
10 parce que la journée est longue. Quand c'est une  
11 qui interprète, interprète, interprète, donc, à un  
12 moment donné, ça marque une confusion, puis c'est  
13 bien... c'est ça, la différence, parce que c'est  
14 pas de la traduction, mais c'est bien de  
15 l'interprétation, puis c'est ça aussi qu'il faut  
16 bien comprendre.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Est-ce que, comme il y a... Me Beaudet l'a  
19 mentionné tout à l'heure, il y a des gens donc qui  
20 le maîtrisent là, qui le parlent, l'anglais, à  
21 différents niveaux de maîtrise. Est-ce que vous  
22 avez déjà rencontré des clients qui, parce qu'il y  
23 avait pas d'interprètes, parce qu'il y avait une  
24 lacune au niveau de la disponibilité d'un  
25 interprète, avaient à choisir entre « J'ai mon

1 audience tout de suite et je suis... je renonce à  
2 utiliser la langue que je maîtrise le mieux,  
3 l'Inuktitut » ou « J'accepte d'être détenu plus  
4 longtemps pour avoir accès à une audience dans ma  
5 langue »? Est-ce que c'est des choses qui... que  
6 vous rencontrez?

7 **Me CLAUDE BEAUDET :**

8 Moi, je peux dire là-dessus... puis surtout à la  
9 Baie-James là, puis même sur le circuit intérieur,  
10 quand il y a des gens qui sont détenus, si...  
11 Parce que des fois, le problème, c'est que souvent,  
12 les clients, ils nous le disent pas si ils ont de  
13 la difficulté à comprendre l'anglais. On va le  
14 savoir juste à force de leur parler et puis tout à  
15 coup, ils vont nous dire: « Bien, j'aimerais ça  
16 avoir un interprète », parce qu'ils vont achopper  
17 sur quelque chose de particulier, mais quand on  
18 leur dit: « Bon bien là, au niveau de l'enquête  
19 sur détention, je vais être obligé de retarder ça  
20 peut-être une (1) semaine ou deux (2) semaines »,  
21 bien, ils vont préférer... procéder avec le peu  
22 qu'ils connaissent de l'anglais que de risquer  
23 de... d'attendre encore une (1) semaine ou deux (2)  
24 en détention.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 Et si vous me permettez peut-être une... ah-ah, de  
2 vider le sujet des interprètes, parce que c'est  
3 fondamental, je veux dire...

4 **Me NATHALIE PELLETIER :**

5 Um-hum.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 ... dans une audience, particulièrement en Cour  
8 criminelle, la capacité de s'exprimer de manière  
9 précise avec toutes les nuances que notre langue  
10 maternelle nous permet de... d'apporter, au niveau  
11 de la... bon, la... je pense que la carence en  
12 services d'interprètes, elle est évidente. Elle  
13 est là depuis longtemps. Elle découle de quoi  
14 selon l'évaluation que vous avez faite? Quelle est  
15 la source du problème? Et inévitablement, si on  
16 identifie la source du problème, on a déjà une  
17 piste de solution. Vous en proposez là quant au  
18 statut des interprètes?

19 **Me NATHALIE PELLETIER :**

20 Oui.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 Au lieu des travailleurs autonomes, qu'on leur  
23 donne un statut officiel?

24 **Me NATHALIE PELLETIER :**

25 Oui.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 Alors, peut-être à élaborer là-dessus, parce que si  
3 on veut prendre les solutions que vous proposez, de  
4 bien les comprendre.

5 **Me NATHALIE PELLETIER :**

6 Oui, vas-y.

7 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

8 O.K. Si vous me permettez, moi, je sais que j'ai  
9 parlé beaucoup avec des interprètes et la plus  
10 grosse problématique, c'est les conditions de  
11 travail.

12 **Me NATHALIE PELLETIER :**

13 Um-hum.

14 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

15 Donc, je pense que c'est... oui, effectivement,  
16 c'est une question de ne pas être travailleur  
17 autonome, mais bien d'être sous l'emprise d'un  
18 employeur, avoir des conditions de vie, de travail,  
19 claires. La rémunération, des vacances et tout ça,  
20 choses qu'ils n'ont pas, donc, je pense que c'est  
21 là que, il manque un peu de... c'est pas alléchant,  
22 parce que ça serait bien que déjà, il y ait le  
23 (inaudible), ils voyagent aussi de la Côte-Nord  
24 avec nous, puis très souvent, il y en a aussi qui  
25 vont arrêter de... d'interpréter, parce qu'ils vont

1 se faire pointer du doigt par la communauté, parce  
2 que « tu fais partie de la Cour. » Fait que déjà  
3 là, je pense que, au niveau du travail, avoir un  
4 meilleur... des meilleures conditions de travail  
5 aiderait énormément.

6 **Me NATHALIE PELLETIER :**

7 Alors, c'est pour ça que... oui, excusez-moi.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oh, excusez-moi.

10 **Me NATHALIE PELLETIER :**

11 (Inaudible).

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Je... Toujours sur le fil de l'interprète, je  
14 comprends que l'interprète à la Cour, c'est  
15 important, mais j'imagine que pour des procureurs  
16 en défense qui ont à s'entretenir avec leurs  
17 clients avant un procès, j'imagine que vous le  
18 faites, hein? Est-ce que c'est une problématique  
19 d'avoir des interprètes...

20 **Me NATHALIE PELLETIER :**

21 Bien...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 ... pour être capable de bien comprendre ce que...

24 **Me NATHALIE PELLETIER :**

25 Bien, les parajudiciaires...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... votre client ou votre... a à dire? Puis...

3 **Me NATHALIE PELLETIER :**

4 Ça, ça va (inaudible)...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 ... de bien lui expliquer...

7 **Me NATHALIE PELLETIER :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 ... ses options, de bien le conseiller? Qu'ils

11 comprenne bien ce que vous expliquez? Que vous

12 compreniez bien en retour ce que lui?

13 **Me NATHALIE PELLETIER :**

14 Ce qu'on n'a pas le choix de faire, c'est que les

15 avocats de la défense doit utiliser les

16 parajudiciaires et non pas les interprètes de la

17 Cour pour éviter les conflits d'intérêt...

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 O.K.

20 **Me NATHALIE PELLETIER :**

21 ... puis éviter aussi que les conversations qu'on a

22 eues avec notre client se retrouvent également à la

23 Cour.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Mais est-ce que vous avez...

1 **Me NATHALIE PELLETIER :**

2 Bon.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... un service qui est suffisant à ce niveau-là  
5 pour...?

6 **Me NATHALIE PELLETIER :**

7 Non plus.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Non plus?

10 **Me NATHALIE PELLETIER :**

11 Non plus.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Je comprends que ça nous amène sur un sujet...

14 **Me NATHALIE PELLETIER :**

15 (Inaudible).

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17 ... qu'on va aborder après, qui sont les  
18 travailleurs parajudiciaires qui offrent entre autres  
19 le service de traduction pour la rencontre avocat-  
20 client au niveau de la défense. Et souvent, la  
21 travailleuse ou la travailleuse de... qu'on appelle  
22 les gens des CAVAC, des Centres d'Aide aux Victimes  
23 d'Actes Criminels qui vont souvent jouer ce rôle-là  
24 pour le procureur de la poursuite...

25 **Me NATHALIE PELLETIER :**

1 Um-hum.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 ... là...

4 **Me NATHALIE PELLETIER :**

5 La...

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 ... dans la rencontre confidentielle?

8 **Me NATHALIE PELLETIER :**

9 Ça, c'est parce que la problématique qu'on voit  
10 avec les travailleurs parajudiciaires, parce que  
11 eux, ils l'appellent communément (inaudible). Il y  
12 en a manque et c'est des gens qui font des fois  
13 double emploi, mais c'est pas nécessairement leur  
14 travail, hein, ils sont professeurs, puis ils font  
15 d'autres choses et... Bien, juste pour vous donner  
16 un exemple, il y en a une qui est professeure, puis  
17 qu'elle dit: « Pourquoi que la Cour est toujours  
18 au début de l'année scolaire? », elle dit. « J'ai  
19 pas le temps de vous aider en même temps que de  
20 préparer mon entrée scolaire. » Alors, ça  
21 devrait... là également, ça cause une problématique  
22 parce que, au niveau du droit, ça fait quoi? Si  
23 mon client ne réussit pas à comprendre ma preuve  
24 qui est en anglais ou en français, majoritairement  
25 en anglais, comment que je fais, moi, pour lui...

1 savoir s'il y a une violation de ses droits?  
2 Comment je fais pour savoir s'il a eu droit à  
3 l'avocat? Que son arrestation est légale?  
4 Comment je fais pour savoir si sa fouille est  
5 légale? Comment je fais pour savoir si il a une  
6 défense? Si il a une défense d'alibi? Si... peu  
7 importe, une défense d'intoxication, peu importe.  
8 Comment je fais pour m'assurer que ses droits sont  
9 respectés? Ça, pas... de travailleurs  
10 parajudiciaires, ils sont excellents comme avocats  
11 là, mais l'Inuktitut est une langue parlée qui...  
12 tout dépendant de la région, comme qu'elle disait  
13 tantôt, peut varier. Et on en a de besoin, c'est  
14 un service essentiel. C'est un service de base.  
15 Et ça aussi également, ça devrait être assuré comme  
16 service, comme employé. Ça devrait être... ils  
17 devraient être consacrés à ça. On voit... la Cour  
18 va être là. Hey, Laurentides. Puis la  
19 problématique aussi de pas avoir accès à eux, c'est  
20 que c'est difficile pour un avocat de la défense de  
21 bien préparer leur dossier avant (inaudible), parce  
22 que, il est dans la communauté. Alors, ça va  
23 jumeler avec qu'est-ce qu'on va parler tantôt, la  
24 visioconférence pour être capable d'avoir accès à  
25 des services de parajudiciaires avant la Cour. Le

1 but, c'est que quand on arrive à la Cour, on peut  
2 procéder dans les dossiers. Mais là, je suis pas  
3 capable d'avoir un service parajudiciaire, je suis  
4 pas capable d'avoir un interprète là-dessus, puis  
5 qui est consacré juste à la défense ou en  
6 protection de la jeunesse là, c'est... on parle  
7 beaucoup du Code... du dossier criminel, mais ça  
8 peut être en protection de la jeunesse. Et j'ai  
9 besoin de savoir qu'est-ce qui en est et les  
10 avocats ont besoin de savoir qu'est-ce qui en est.  
11 Alors, ce manque-là de services parajudiciaires, ça  
12 vient toucher quand même les droits fondamentaux  
13 des gens, parce que là, comment qu'on fait pour  
14 s'assurer que cette personne-là a eu droit à une  
15 défense pleine et entière? Puis c'est fondamental,  
16 ça. Et si je suis pas capable de comprendre si  
17 la... mon client, puis mon client est pas capable  
18 de comprendre ce que je dis, le citoyen est pas  
19 capable de comprendre ce que ça l'implique comme  
20 conséquences, et que là, je suis... C'est sur  
21 cette violation de droits-là fondamentale qui est  
22 au coeur même de ce mémoire-là. Quand qu'on vous  
23 parle d'égalité là, c'est égalité d'accès à la  
24 justice. Comment vous voulez... comment je peux  
25 avoir accès à un système qui parle pas ma langue?

1 C'est aussi simple que ça.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 Um-hum.

4 **Me NATHALIE PELLETIER :**

5 Alors, il faut... c'est simple, puis c'est  
6 dramatique en même temps, parce que ça cause des  
7 problématiques comme Me Beaudet l'a dit, puis  
8 souvent, c'est des gens de peu de mots. Et on  
9 apprend des choses au fur et à mesure que le  
10 dossier avance. Fait que: « Bien oui, mais tu me  
11 l'as pas dit. » Puis « Oui, t'es... oui, mais... »  
12 C'est culturel, c'est pas... c'est... puis c'est  
13 correct là, mais c'est à nous de nous adapter.  
14 C'est nous qui amenons cette justice-là. Et donc,  
15 cette justice-là devrait adaptée à eux. Dans toute  
16 sa sphère, dans tout ce qu'elle demande.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Um-hum.

19 **Me NATHALIE PELLETIER :**

20 Donc, effectivement, Me Neptune et Me Beaudet  
21 ont... et le comité de justice, dans la demande, on  
22 a beaucoup parlé des parajudiciaires, parce que  
23 c'est un sujet qui revient. Alors que Me Lemay  
24 était Bâtonnier, c'était un sujet qui revenait  
25 également et c'est récurrent au Barreau de

1 l'Abitibi-Témiscamingue, cette problématique-là, et  
2 je pense que c'est toujours pas réglé...

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Um-hum.

5 **Me NATHALIE PELLETIER :**

6 Je regarde Me Neptune là, mais je pense pas que ce  
7 soit réglé.

8 **Me CLAUDE BEAUDET :**

9 Oui. Si vous me permettez, moi, je veux dire, je  
10 trouve qu'au niveau des solutions là, tant au  
11 niveau des interprètes que des conseillers  
12 parajudiciaires, puis au niveau des interprètes,  
13 c'est sûr que, il faut arrêter que ce soit des  
14 travailleurs occasionnels, c'est-à-dire qu'ils sont  
15 engagés juste pour la semaine qu'ils viennent à la  
16 Cour. Moi, je pense que ce serait nécessaire qu'il  
17 y ait un organisme qui les chapeaute, puis qui  
18 fasse en sorte de leur donner de la formation, que  
19 ça... dans différentes langues là, parce que le Cri  
20 du... des circuits... du circuit intérieur et le  
21 Cri qui est parlé à la Baie-James, souvent, il y a  
22 des différences, et les interprètes peuvent avoir  
23 de la difficulté à faire une interprétation qui est  
24 correcte.

25 Puis moi, en tout cas, à venir jusqu'à

1           maintenant, je peux juste parler chez les Cris,  
2           mais je sais que le problème existe là aussi, par  
3           expérience, je l'ai connu dans le passé, existe  
4           chez les Inuits, mais on a toujours pensé que ça  
5           prenait un organisme qui pourrait chapeauter les  
6           interprètes, puis leur donner une formation qui est  
7           adéquate avec, comme j'ai dit tout à l'heure,  
8           qui... qu'on arrête de penser que... de... juste en  
9           termes occasionnels, qu'on parle... que c'est une  
10          job à plein temps, être interprète.

11                 Et pour les compagnies parajudiciaires, c'est  
12          la même... en tout cas, c'est le même problème.  
13          Moi, je pense que à la Baie-James, on a eu un  
14          individu qui est bien garantie, il est avenant, il  
15          va essayer de répondre à toutes mes... nos  
16          demandes, mais le problème, il a de la difficulté à  
17          parler le Cri, fait que quand j'ai un client qui  
18          parle pas le Cri, j'ai... qui parle pas anglais ou  
19          qui a de la difficulté à s'exprimer en anglais, je  
20          peux difficilement avoir recours à ses services.

21                 Puis au niveau des conseillers  
22          parajudiciaires, j'ai déjà vérifié dans le passé.  
23          Ça, le... les conseillers parajudiciaires, ça... je  
24          pense que c'est une entente fédérale-provinciale.  
25          Moi, je pense que ça devrait être rapatrié au

1 niveau du ministère de la Justice, puis que la  
2 formation soit donnée par eux autres. Ou en tout  
3 cas qu'il y ait une entente pour pas que ça puisse  
4 se faire, parce que le problème est autant du côté  
5 Cri que du côté Inuit à ce niveau-là. Au niveau de  
6 la formation, il y a une déficience.

7 Évidemment, je le sais pas si, au Nunavik, les  
8 conseillers parajudiciaires sont aussi nommés par  
9 l'organisme des (inaudible).

10 **Me NATHALIE PELLETIER :**

11 Oui.

12 **Me CLAUDE BEAUDET :**

13 ... qui dépendent d'eux autres, fait que le problème  
14 est sensiblement le même. Moi, je pense qu'il doit  
15 y avoir... parce que quand on communique avec  
16 l'organisme qui les chapeaute, on se fait toujours  
17 dire que ils ont de la misère à recruter, puis ça  
18 dépend des budgets, puis et cetera, et cetera. Moi,  
19 je pense que la solution, ce serait qu'on ait un  
20 conseiller parajudiciaire. Maintenant, il y a des  
21 palais de justice, qu'on en ait un dans chacun des  
22 palais et puis, qu'il soit attitré à représenter les  
23 gens. Ils peuvent donner de la formation. Souvent,  
24 moi, je reçois des téléphones de gens qui demeurent  
25 dans les différentes communautés. On nous demande

1 des informations qui pourraient être facilement  
2 données par des gens qui sont sur place. Entre  
3 autres, je pense que le rôle du conseiller  
4 parajudiciaire, ce serait de donner de  
5 l'information, que ce soit tant en matière civile  
6 qu'en matière criminelle là. Les gens nous  
7 appellent pour obtenir une foule d'informations,  
8 parce qu'on voit qu'ils ont pas cette information-là  
9 dans l'aiguillage.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Il y a un aspect, je lis souvent sur la justice  
12 dans le Nord, les difficultés, puis ces choses-là.  
13 Il y a un aspect que... sur lequel je vois  
14 généralement rien: la Cour supérieure. Je pense à  
15 mon ancienne vie. Et Me Beaudet, bien, je pense  
16 qu'on a fait un bout ensemble? Il y a des procès,  
17 il y a douze (12) jurés qui sont...

18 **Me NATHALIE PELLETIER :**

19 Um-hum.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... choisis là-bas.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Mais quand on parle d'interprètes là, il faut...

1           soyons conscients là. Depuis l'automne mille neuf  
2           cent quatre-vingt-onze (1991), la Cour supérieure  
3           siège à Kuujjuaq, Kuujjuarapik. Et on a ajouté  
4           Puvirnituaq par la suite, puis il y a Chisasibi. Il  
5           y a des procès d'assises qui se sont tenus là et  
6           quand on parle d'interprètes, bien, les directives  
7           du juge en droit à la fin là, c'est bien le fun de  
8           tout préparer ça en anglais là, envoyer aux  
9           interprètes un (1) mois ou deux (2) d'avance pour  
10          leur permettre de traduire, mais le contrôle sur ce  
11          qui est traduit... pop! Le juge peut vous dire par  
12          expérience que c'est difficile à évaluer.

13                   Alors, c'est l'importance d'avoir des  
14           interprètes qui sont qualifiés. Moi, j'ai jamais  
15           eu à me plaindre des interprètes là. Je fais pas  
16           un témoignage, mais je veux attirer votre attention  
17           là-dessus, parce que c'est souvent occulté, ça, le  
18           fait que...

19          **Me NATHALIE PELLETIER :**

20           Um-hum.

21          **LE COMMISSAIRE :**

22           ... qu'il y a pas seulement la Cour itinérante  
23           provinciale. La Cour supérieure...

24          **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

25           (Inaudible).

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... est pas inclus à la Cour itinérante, mais il y  
3 a des assises qui se tiennent là depuis les années  
4 quatre-vingt-onze (91). D'ailleurs, Tunu Napartuk  
5 nous a servi d'interprète.

6 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

7 Il nous a d'ailleurs parlé de ça.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Ah oui? Bon.

10 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

11 Oui, absolument.

12 **Me CLAUDE BEAUDET :**

13 Il était excellent.

14 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

15 Non, mais...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Non, mais en tout cas, j'essaye seulement de vous  
18 dire, dans vos études sur ces choses-là, oubliez  
19 pas cet aspect-là. C'est important là, il y a  
20 douze (12) jurés, puis la première question qu'on  
21 pose aux candidats jurés: "Are you fluent in  
22 Inuktitut?"

23 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

24 Uh-hum.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Si c'est non: bonjour. La langue de délibération  
2 c'est l'Inuktitut. La traduction en anglais c'est  
3 pour le juge puis les avocats, pas pour les jurés.  
4 Bon, je vous laisse aller.

5 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

6 Si je peux peut-être rajouter une petite parenthèse  
7 aussi, hein, dans les termes de Protection de la  
8 Jeunesse, ce qui arrivait aussi, c'est que vu qu'on  
9 peut pas utiliser les interprètes de la Cour, on  
10 n'a pas le choix d'avoir un parajudiciaire.  
11 Cependant, presque... pendant longtemps, je pense  
12 que c'est juste vers la fin de l'année deux mille  
13 dix-sept (2017) qu'on... que j'ai réussi à  
14 récupérer quelqu'un de parajudiciaire pour être  
15 capable de traduire avec mes clients qui sont des  
16 jeunes clients. Sinon, je me retrouvais à prendre  
17 un employé de la DPJ...

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Um-hum.

20 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

21 ... qui est clairement en conflit d'intérêt, parce  
22 qu'à toutes les fois que je posais des questions à  
23 mes clients, bien, c'était la parajudiciaire qui  
24 répondait. Donc là, à un moment donné, on se  
25 retrouve un peu mal à l'aise, surtout dans des

1 situations que c'est difficile, puis que là, on se  
2 retrouve que ouin, je parle avec un... dans mon  
3 bureau, j'ai ma partie adverse, puis j'ai mon  
4 client. Donc, des fois, c'est là qu'on voit  
5 l'importance d'avoir un parajudiciaire pour un peu  
6 neutraliser ce conflit-là.

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 Si vous me permettez une courte intervention, bon,  
9 on a parlé du travailleur parajudiciaire qui, à  
10 quelque part, fait la liaison entre le client et  
11 l'avocat de la défense, donc, puis qui agira à  
12 titre de traducteur. Je comprends que le même  
13 commentaire, les mêmes remarques s'appliquent...

14 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

15 Oui.

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17 ... au niveau de la... du Centre d'Aide aux  
18 Victimes d'Actes Criminels. Donc, la personne qui  
19 donne des services à la victime qui, elle, joue  
20 exactement le même rôle entre le procureur de la  
21 Couronne et la victime.

22 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

23 Um-hum.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Donc, les... parce qu'on n'a pas de représentants

1 du DPCP là, mais je comprends que c'est les...

2 c'est exactement la même situation?

3 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

4 Oui.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Et je comprends de votre témoignage que d'abord,  
7 les traducteurs, les travailleurs parajudiciaires  
8 et les gens des CAVAC, donc, des Centres d'Aide aux  
9 Victimes d'Actes Criminels, à partir du moment où  
10 c'est des éléments essentiels d'un service de  
11 justice, bien, on doit s'assurer de créer des  
12 postes, puis de les engager, puis de les payer,  
13 puis de faire en sorte qu'ils soient disponibles,  
14 parce que ce que je comprends, c'est que la  
15 situation actuelle, ce sont des travailleurs  
16 autonomes. En tout cas, pour les traducteurs?  
17 C'est pas tout à fait la même chose pour les deux  
18 (2) autres, mais donc, on les paye seulement le  
19 temps où on en a besoin pendant que la Cour est là.  
20 Et entre les visites de la Cour...

21 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

22 Ils font autre...

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 ... si on en a... ils font autre chose?

25 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

1           Oui.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Et si on en a besoin pour une enquête sur remise en  
4           liberté pour quelqu'un, bien là, on doit essayer de  
5           trouver...

6           **Me CLAUDE BEAUDET :**

7           Oui.

8           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9           ... voir si quelqu'un est disponible. Alors, c'est  
10          ça la situation actuellement?

11          **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

12          C'est ça. C'est exact.

13          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          Et si on avait un service centralisé avec des gens  
15          qui sont engagés pour être les interprètes du  
16          système de justice, bien, ils seraient  
17          nécessairement disponibles au moment où on en a  
18          besoin quand la Cour visite le village, mais ils  
19          seraient aussi disponibles entre les sessions de  
20          Cour pour donner d'autres services de traduction?

21          **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

22          Oui. Puis je vous...

23          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24          Par... puis soit par visioconférence ou autrement?

25          **Me CLAUDE BEAUDET :**

1           À ma connaissance, présentement, le service CAVAC,  
2           il est disponible dans *toutes* les palais de justice  
3           chez les Cris.

4           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5           Chez les Cris?

6           **Me CLAUDE BEAUDET :**

7           Ça existe.

8           **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

9           Chez nous autres.

10          **Me CLAUDE BEAUDET :**

11          Fait que je vois pas pourquoi qu'on serait pas  
12          capables de faire la même affaire avec les  
13          conseillers parajudiciaires. Puis c'est exact,  
14          comme Me Neptune le mentionnait, les conseillers  
15          parajudiciaires, ils agissent pas en matière de  
16          protection, ça fait pas partie de leur mandat,  
17          parce que c'est un programme fédéral, puis c'est  
18          juste en matière criminelle. Et puis... et ça fait  
19          pas partie non plus de leur mandat de donner de  
20          l'information en matière civile. Fait que ça  
21          aussi, c'est un problème qui, éventuellement, il  
22          faudrait qu'il soit résolu.

23          **Me NATHALIE PELLETIER :**

24          Et là, il faut oublier qu'en Protection de la  
25          Jeunesse, on a affaire à une clientèle extrêmement

1 vulnérable. C'est des enfants là. Donc, pas avoir  
2 accès à un parajudiciaire en Protection de la  
3 Jeunesse, ça m'apparaît comme une aberration dans  
4 le système là. Alors, un adulte, je dis pas qu'un  
5 adulte n'est pas vulnérable, mais dans le  
6 vulnérable là, je pense que l'enfant là, ça, c'est  
7 pas mal ce qu'on peut avoir dans le plus haut dans  
8 l'échelle.

9 Puis oui, il faudrait que ça soit des salariés.  
10 Oui, il faudrait un organisme. Et cet organisme-là  
11 devrait être basé dans le Nord, pas dans le Sud.  
12 Que ce soit des emplois pour le Nord, placés dans le  
13 Nord, organisés dans le Nord, pensés pour le Nord.  
14 Il faut que ça reste là, il faut que ce soit là. Ça  
15 va un, créer de l'emploi, hein? On se le cachera  
16 pas, mais donner cette formation-là pour que ce soit  
17 intégré dans la culture pour que ces gens-là vivent  
18 dans leurs communautés. Donc, je vois mal, t'sé,  
19 que les responsables soient basés à Montréal, puis  
20 le système de services... non non, il y a de la  
21 place là, on peut bâtir des maisons là, puis on a  
22 des bureaux là, puis que ça soit installé dans le  
23 Grand Nord pour le Nord et dispensé dans le Nord.  
24 Et comme ça, les directeurs de services vont pouvoir  
25 voir qu'est-ce qui se passe dans le... avoir une

1 place où appeler là. « T'sé, il est pas là ce  
2 matin, on peut-tu avoir un parajudiciaire? » Il  
3 faut qu'il y ait une place qu'on puisse avoir le  
4 service.

5 **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

6 (Inaudible) continuer.

7 **Me NATHALIE PELLETIER :**

8 Oui. Alors, l'autre aspect qu'on a regardé, c'est  
9 l'implantation des visioconférences. En Abitibi-  
10 Témiscamingue, on a implanté ce système-là... bien,  
11 je l'ai implanté. Le juge Daniel Bédard a  
12 chapeauté, en tout cas, un projet... ce projet-là  
13 de visioconférence. Et le but de l'exercice à  
14 l'époque, c'était qu'on puisse avoir accès en tout  
15 temps dans un délai, dans les délais requis, à un  
16 juge, pour faire les enquêtes-cautions entre  
17 autres. Parce que la problématique, et ça se pose  
18 principalement dans les enquêtes-cautions, mais il  
19 y a aussi des problématiques qu'on n'en parle pas,  
20 mais la santé mentale. Quand on a besoin d'être  
21 hospitalisé parce qu'on a besoin de... on a des  
22 problématiques au niveau de la santé mentale, les  
23 urgences en DPJ, hein? On est quarante-huit (48),  
24 les quatre-vingt-quinze (95). Il y a des urgences  
25 en DPJ également. Mais principalement, pour vous

1 donner un exemple en criminel, le but de l'exercice  
2 était que on pouvait mettre toute ce beau monde en  
3 visio, le détenu, l'avocat de la défense, le juge,  
4 le greffe, le... DPCP, puis que tout le monde se  
5 passe par visio pour qu'on puisse faire l'enquête  
6 dans les délais requis, puis ça évite le transport,  
7 ça évite un paquet de choses.

8 Malheureusement, ça s'est pas passé comme on  
9 espérait que ça se passe. Alors que les avocats de  
10 la défense se sont équipés de visioconférences à  
11 leurs résidences, dans leurs bureaux, que les  
12 palais de justice au Sud se sont équipés, ç'a pas  
13 suivi avec le Nord. Ç'a pas suivi dans la mesure  
14 où ce que encore aujourd'hui, une personne qui se  
15 fait arrêter, qui doit avoir une enquête-caution  
16 doit descendre au Sud, doit descendre à Amos. Or,  
17 vous allez voir dans le mémoire, on a... on parle  
18 du pont aérien là. Il y a pas de pont aérien  
19 direct entre le Nunavik, puis l'Abitibi-  
20 Témiscamingue. Ils peuvent... il y a pas personne  
21 qui atterrit à Val-d'Or ou à Amos là, parce  
22 qu'Amos, on a un aéroport là, ah, mais il y a pas  
23 de pont aérien. Alors, qu'est-ce ça l'a comme  
24 conséquences pour les gens qui descendent pas?  
25 J'ai quelqu'un qui est arrêté, mettons, à

1 Puvirnitug. Ou à Kuujjuaq, peu importe. Besoin de  
2 descendre à Montréal. Arrivé à Montréal, la  
3 détention d'Amos va venir le chercher en transit à  
4 Saint-Jérôme. Donc, il est envoyé à la détention à  
5 Saint-Jérôme. De Saint-Jérôme, la vannette va le  
6 ramasser et là, il vient en vannette et il est  
7 descendu à Amos pour son enquête-caution. Bon. Si  
8 là, le KPS l'a pas sorti, parce qu'il y a une  
9 tempête, qu'il a pas le temps ou qu'il y a pas de  
10 vols comme... de places sur le vol commerce, hein?  
11 C'est pas un vol nolisé, donc, il faut qu'il y ait  
12 de la place sur le vol commercial pour sortir,  
13 donc, si il a pas eu le temps, s'il y a pas de  
14 place ou s'il y a pas de température, on est là  
15 dans deux (2), trois (3), quatre (4), cinq (5)  
16 jours peut-être dans le Nord. On arrive à  
17 Montréal. Rendus à Montréal, les délais sont moins  
18 pires qu'ils étaient, j'ai déjà vu du quatorze (14)  
19 jours, mais là présentement, entre trois (3),  
20 quatre (4), cinq (5) jours, ils vont descendre en  
21 Abitibi.

22 En moyenne, entre le moment où ce que  
23 l'individu est arrêté et le moment où ce que la  
24 personne comparaît, il y a souvent une période de  
25 huit (8) à dix (10) jours. Huit (8) à dix (10)

1 jours là, le Code criminel parle d'une enquête-  
2 caution - et Me Leblanc pourra toujours me  
3 corriger -, mais maximum dans un délai de trois (3)  
4 jours. C'est un maximum, le trois (3) jours.  
5 C'est pas le trois (3) jours qui... Moi,  
6 j'accroche beaucoup sur le trois (3) jours, mais  
7 c'est maximum le trois (3) jours. Et l'individu a  
8 le droit d'avoir son enquête-caution dans ce délai-  
9 là dans les vingt-quatre (24) heures, dans les  
10 quarante-huit (48) heures, dans le plus tôt  
11 possible dans ces trois (3) jours-là.

12 Alors, ça fait quoi? Ça fait que je détiens  
13 quelqu'un illégalement. C'est illégal de détenir  
14 un individu pendant dix (10) jours de temps. C'est  
15 un mandat défaut. Il est pas présent à la Cour,  
16 parce que lui, le... la comparution doit arriver à  
17 Amos. Elle arrive à la Cour et il est pas là,  
18 donc, il est mandat défaut, détenu qu'on appelle,  
19 détention. Il va à un moment donné comparaître, il  
20 va arriver. Et là, il va se présenter à la Cour,  
21 on va exécuter le mandat. Mais ça, c'est une  
22 violation fondamentale des droits des gens qui  
23 habitent dans le Grand Nord. Et c'est  
24 inacceptable. Le Barreau de l'Abitibi-  
25 Témiscamingue, le Barreau du Québec, qu'on est là

1           pour la protection des justiciables, considèrent  
2           que c[e n]'est plus admissible à l'ère, un, de la  
3           technologie, hein? Et deux, des services  
4           d'aviation. On a des services de l'aéroport. On a  
5           des services pour accueillir les gens, mais au  
6           moins, si on insérait la vidéo? Ça l'implique quoi  
7           ça, financièrement? À mon avis, peu de choses par  
8           rapport à ce que ça coûte en déplacement humain, en  
9           transport. Ça l'implique dans le Grand Nord de la  
10          visio dans les... et avoir en même temps une place  
11          pour accueillir les gens, donc, ce que j'appelle  
12          des quartiers cellulaires. Donc, si on aurait les  
13          quartiers cellulaires - et un quartier cellulaire,  
14          on l'a vu à Sept-Îles, on l'a vu à d'autres  
15          endroits où ce que le ministère a déterminé par un  
16          décret que certains lieux étaient un quartier  
17          cellulaire, hein? Bon. Alors, la personne dans ce  
18          quartier cellulaire-là peut être détenue par le MSP  
19          pour certains délais, le temps qu'il fasse son  
20          enquête-caution. L'avantage que ça l'aurait, un,  
21          il pourrait avoir son enquête-caution par visio  
22          rapidement. Donc, dans les délais requis par la  
23          loi. Deux, ça permettrait d'avoir accès à ses  
24          témoins, parce que l'autre problématique que ça  
25          cause, c'est que si j'amène mon détenu à Amos, mais

1 que mes témoins que je veux faire entendre à mon  
2 dossier sont à Kuujjuaq, bien, j'ai pas accès à la  
3 visioconférence à Kuujjuaq. Bien, ça coûte trois  
4 mille dollars (3 000 \$), prendre un billet d'avion  
5 de Kuujjuaq à Montréal, il est pas rendu en  
6 Abitibi, puis ça, c'est un autre mille piastres  
7 (1 000 \$).

8 Alors là, je suis pas capable d'avoir accès à  
9 des témoins. Et là, on parle de la liberté des  
10 gens. Alors, comment qu'on fait pour justifier ça?  
11 Je le comprends pas. Alors, ça serait, à mon avis,  
12 pas très coûteux de pouvoir implanter ça avec des  
13 quartiers cellulaires, des services qui... qu'il y  
14 aurait à l'entour de ça. Ça demande évidemment  
15 du... des travailleurs, ça demande des gens de...  
16 du MSP, du ministère de la Sécurité publique. Ça  
17 demande du corps policier, ça demande une  
18 intégration des services judiciaires et de la  
19 détention alentour de ça, mais ça va créer de  
20 l'emploi dans le Nord aussi. Ça va créer une...  
21 toute une organisation qui se doit se faire  
22 alentour de ça.

23 Mais au bout du compte, si on fait un calcul  
24 d'échelle financier, parce que le gouvernement  
25 parle beaucoup d'argent, hein? Et ce que j'en

1 comprends ces jours-ci, c'est que le gouvernement  
2 du Québec a de l'argent. Donc, je pense que ça  
3 coûterait pas mal moins cher rationaliser comme ça  
4 avec la visio, puis la technologie. Et il y a rien  
5 qui empêche les gens d'être deux (2), trois (3),  
6 quatre (4), cinq (5) en visio. C'est... ça se fait  
7 là. Et ça permet d'avoir des services dans les  
8 délais requis. Mais là, on parle de criminels,  
9 mais il y a aussi toute l'aspect de la santé  
10 mentale. Quelqu'un qui est en crise là, à Kuujuaq  
11 là, parce qu'il a un trouble de santé mentale, puis  
12 que là, il faut l'héberger là d'urgence. Vous  
13 savez, en Cour supérieure, on a passé des  
14 recours... des requêtes pour les soins de santé.  
15 Il y en avait même à la Cour du Québec pour une  
16 autre juridiction, mais quand on a besoin de passer  
17 devant un juge de façon urgente, on est priorité  
18 aussi bien pour la Cour supérieure que pour la Cour  
19 du Québec. Mais si j'ai pas accès à la visio, puis  
20 si j'ai pas accès à l'interprète, puis que lui, la  
21 télévision lui parle dans la vraie vie là, comment  
22 je fais pour rationaliser tout ça dans le Nord?  
23 J'ai des gens qui sont en crise en santé mentale  
24 qui prennent l'avion, qui arrivent ici, ils savent  
25 pas pourquoi qu'ils sont ici. Qu'ils se

1 désorganisent. Arrivent dans le système  
2 hospitalier, il y a pas personne qui parle  
3 l'Inuktitut. Et qui ont pas de services d'aide, et  
4 ils sont parachutés là.

5 Ça, c'est encore une fois une violation des  
6 droits. Et je pense que la visio est une  
7 formidable idée. Il faut juste que ça soit... ça  
8 l'arrive là. Je pense qu'on est en deux mille dix-  
9 huit (2018) là? Et l'Internet, le cellulaire, tout  
10 fonctionne. Ça arrive que des fois, il y a des  
11 coupures, mais je peux dire qu'en Abitibi aussi là,  
12 donc c'est pas exceptionnel au Nord là, mais je  
13 pense sincèrement que dans ce cas-là, ça pourrait  
14 faciliter la vie à tout le monde.

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16 Um-hum.

17 **Me NATHALIE PELLETIER :**

18 Et si les gens sont remis en liberté, ils sont remis  
19 en liberté où? Chez eux. C'est essentiel. Je le  
20 sais pas si Me Neptune a déjà eu connaissance de cas  
21 où ce que la visio aurait été vraiment essentielle,  
22 parce que... puis qu'on a choppé l'affaire qui...  
23 que ça fait que la détention... puis quand je parle  
24 de huit (8) à dix (10) jours, j'exagère pas là.

25 Non.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Um-hum. J'aurais peut-être le goût de vous  
3 demander... évidemment, on est conscients qu'il y a  
4 quatorze (14) villages nordiques là chez les  
5 Inuits, puis il y a pas de liens routiers entre les  
6 villages?

7 **Me NATHALIE PELLETIER :**

8 Non.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, quand vous parlez de visio, des quartiers  
11 cellulaires, est-ce que vous avez à l'esprit...

12 **Me NATHALIE PELLETIER :**

13 Bien moi, je pense...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 ... comment ça pourrait être...? Est-ce que c'est  
16 dans tous les villages qu'il y a un visio? Les  
17 quartiers cellulaires, ça pourrait être implanté  
18 où? J'aimerais peut-être avoir un... peut-être un  
19 peu plus votre vision.

20 **Me NATHALIE PELLETIER :**

21 Mais mettons... c'est drôle que vous me demandez ça,  
22 Monsieur le Commissaire, parce que ce matin, on  
23 regardait la carte du Grand Nord, puis on disait :  
24 « Bien, il y a des villages clés, il y a des  
25 villages que la population est plus nombreuse comme

1 Puvirnitug, Kuujjuarapik, et là, je pense,  
2 Kuujjuaq. » Je pense que... parce que on pourrait  
3 faire des sauts d'avion, t'sé, des... j'étais pour  
4 dire des sauts de...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Des sauts de crapaud?

7 **Me NATHALIE PELLETIER :**

8 ... des sauts de crapaud là, dans ma tête, c'était  
9 clair, hein? Fait que, on pourrait faire des sauts,  
10 puis aller les chercher, puis... mais concentrés à  
11 deux-trois (2-3) places des quartiers cellulaires  
12 dans le Grand Nord.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Um-hum.

15 **Me NATHALIE PELLETIER :**

16 C'est toujours moins long de faire la distance  
17 entre deux (2) villages en haut que de redescendre  
18 au Sud...

19 **Me CLAUDE BEAUDET :**

20 Oui.

21 **Me NATHALIE PELLETIER :**

22 ... à passer par Montréal, puis remonter...

23 **Me CLAUDE BEAUDET :**

24 Oui.

25 **Me NATHALIE PELLETIER :**

1           ... pour l'Abitibi là.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Puis on comprend, Me Pelletier, que ces locaux  
4           physiques-là existent déjà?

5           **Me NATHALIE PELLETIER :**

6           Um-hum.

7           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8           Parce que il y a... si on identifie les endroits où  
9           il y a des palais de justice permanents qui, eux,  
10          comportent un quartier cellulaire, est-ce que c'est  
11          à ces locaux-là que vous faites référence?

12          **Me NATHALIE PELLETIER :**

13          Bien, ça peut être ça, mais ça peut être aussi...  
14          il y a dans d'autres villes qu'on a vu où ce que  
15          c'était des postes de police.

16          **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

17          Oui.

18          **Me NATHALIE PELLETIER :**

19          Comme à Sept-Îles où ce que, il y a une partie des  
20          cellules du poste de police qui est devenue quartier  
21          cellulaire. Donc, ça peut aussi être ça. Donc...

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          En fait, la... quand la Protectrice du citoyen est  
24          venue, il a été question pour Puvirnitug que des  
25          travaux seraient éventuellement faits là. Il y a

1           une question qui... de soumission qui serait  
2           demandée bientôt, mais est-ce que il y a des  
3           endroits où ça serait déjà aménagé? Ou si des  
4           travaux seraient nécessaires? Me Lemay, vous  
5           vouliez ajouter?

6           **Me MARC LEMAY,**

7           **VICE-PRÉSIDENT DU BARREAU DU QUÉBEC :**

8           Oui, nos études...

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10          Peut-être... puis oui, c'est beau.

11          **Me MARC LEMAY :**

12          O.K. Alors, les recherches qu'on a faites,  
13          j'attire votre attention, Monsieur le Commissaire,  
14          à la page 30 de notre rapport et à page 30... euh,  
15          29. 29 de notre rapport et dans le bas de page, la  
16          note 100 et 101. Ce qui s'est produit, c'est là  
17          qu'on a découvert le pot-aux-roses, c'est-à-dire  
18          que le décret du vingt-quatre (24) mars deux mille  
19          dix (2010), dans la Gazette Officielle, a décrété  
20          que les quartiers cellulaires de Percé, O.K., et on  
21          a mis... on a ajouté Sept-Îles. Et là, on a  
22          découvert qu'on pouvait faire un quartier  
23          cellulaire, on pouvait en faire un centre de  
24          détention.

25          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 Um-hum.

2 **Me MARC LEMAY :**

3 Et donc, c'est dans les centres de détention qu'on  
4 peut tenir des visioconférences et faire des  
5 enquêtes sur cautionnement. Alors, quand on a vu  
6 ça, et on en a parlé à nos représentants du Nord:  
7 « Qu'est c'est que vous en pensez? » Bien, tous les  
8 villages, entre guillemets, la majorité des villages  
9 ont des quartiers cellulaires de détention. Et des  
10 quartiers cellulaires qui pourraient, pour les fins  
11 du débat, être établis comme centres de détention en  
12 vertu du décret. Ça, c'est très, très facile à  
13 passer là.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Um-hum.

16 **Me MARC LEMAY :**

17 Ça, on parle de solutions pratiques, puis là, je  
18 suis tout à fait d'accord avec Me Pelletier, ça  
19 évite de déplacer des individus.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui.

22 **Me MARC LEMAY :**

23 Ça coûte presque rien.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui. La... ma question était peut-être dans le

1           sens qu'il y a peut-être des normes minimales à  
2           respecter pour arriver avec le décret. Puis dans  
3           quel endroit où il y avait suffisamment  
4           d'aménagements pour...

5           **Me NATHALIE PELLETIER :**

6           Bien...

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           ... envisager qu'un décret puisse être adopté?

9           **Me NATHALIE PELLETIER :**

10          Mais dans les centres policiers, il y a... ils ont  
11          déjà des quartiers cellulaires. Donc...

12          **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

13          Ah.

14          **Me NATHALIE PELLETIER :**

15          ... ils ont déjà une certaine norme là, d'établie,  
16          au niveau des...

17          **Me MARC LEMAY :**

18          Voilà.

19          **Me NATHALIE PELLETIER :**

20          ... des services policiers. Donc, c'est pas très  
21          dur à mettre la norme du MSP là-dessus. Dans les  
22          palais de justice, il y a certains palais qui  
23          peuvent très bien aménager au niveau des normes. On  
24          n'a pas besoin de construire un centre de détention  
25          là. Je trouve que cette... c'est pas le but de

1 l'exercice là. Le but, c'est de pouvoir s'assurer  
2 que les gens aient un accès efficace à la justice  
3 tout en respectant leurs droits. Et ce qui demande  
4 pas un investissement énorme de mise aux normes.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Um-hum. Je comprends que ce que vous voulez, c'est  
7 que quelqu'un qui est arrêté, qui a droit à une  
8 enquête-caution puisse l'avoir dans un délai qui  
9 est non seulement raisonnable, mais conforme au...

10 **Me NATHALIE PELLETIER :**

11 À la loi.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... au droit applicable?

14 **Me NATHALIE PELLETIER :**

15 Effectivement. Tout ce que je veux, à titre de  
16 Bâtonnière, tout ce que je veux, c'est que le  
17 justiciable, qu'on respecte ses droits. C'est ce  
18 que je veux.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Um-hum.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 Si vous me permettez, Me Pelletier, pour être sûr  
23 que le public comprend bien là, je comprends que la  
24 source du problème, c'est que la... les policiers  
25 interviennent, arrêtent un individu?

1 **Me NATHALIE PELLETIER :**

2 Oui.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Et cet individu-là qui est détenu par la police est  
5 sous la responsabilité de la police jusqu'à sa  
6 première comparution...

7 **Me NATHALIE PELLETIER :**

8 C'est vrai.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 ... qui peut se faire par téléphone. À ce moment-  
11 là, un juge dit: « Bon, bien, monsieur, je remets  
12 votre dossier à une autre date pour votre enquête  
13 sur remise en liberté. » Et à partir de cette  
14 première comparution-là, il devient la  
15 responsabilité?

16 **Me NATHALIE PELLETIER :**

17 Du MSP.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Du ministère de la Sécurité publique.

20 **Me NATHALIE PELLETIER :**

21 Oui.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Donc, de l'établissement correctionnel. Et à ce  
24 moment-là, à moins que la loi soit modifiée, il  
25 [ne] peut plus être détenu dans un poste de police?

1 **Me NATHALIE PELLETIER :**

2 Non.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 À moins que ce poste de police-là ou tout autre  
5 lieu se fasse donner l'étiquette officielle de  
6 « lieu de détention »...

7 **Me NATHALIE PELLETIER :**

8 Qu'on appelle...

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 ... du MSP?

11 **Me NATHALIE PELLETIER :**

12 ... « quartier cellulaire ».

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Quartier cellulaire. Et à cause de ça, parce qu'il  
15 y a pas de lieu qui ont ce statut-là actuellement,  
16 bien là, les gens sont pris en charge par le  
17 ministère de la Sécurité publique et sont ramenés  
18 vers des prisons du Sud, et là, ça crée des délais?

19 **Me NATHALIE PELLETIER :**

20 C'est ça.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Et j'imagine, Me Pelletier, que si vous faisiez des  
23 calculs, vous arriveriez peut-être à me dire que ce  
24 qui pourrait être économisé en transport par avion  
25 pourrait servir à aménager les quartiers

1           cellulaires en question?

2           **Me NATHALIE PELLETIER :**

3           Tout à fait.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Je suis prêt à l'entendre.

6           **Me NATHALIE PELLETIER :**

7           Tout à fait. Vous pouvez être assuré d'une chose,  
8           Monsieur le Commissaire, c'est que je serais  
9           curieuse de voir le budget total de transport des  
10          individus là du Nord vers le Sud là, je... parce que  
11          vous avez toute une gestion de logistique, hein?  
12          Quand vous voyez les vanettes, nous à Amos, on les  
13          voit plus, parce que le Centre de détention est à  
14          Amos là et on... ils partent le dimanche. Le lundi.  
15          Le mardi. Le mercredi. Puis là, ça roule là, les  
16          vanettes là, puis c'est des voyages dans le top là  
17          à Saint-Jérôme là, parce que Saint-Jérôme, le Centre  
18          de détention de Saint-Jérôme, c'est le point  
19          central, mais on a des gars qui sont détenus à Hull,  
20          il y en a d'autres qui sont détenus à Montréal,  
21          parce que là, le Centre de détention d'Amos étant  
22          trop petit, nos clients sont répartis sur le  
23          territoire québécois. Donc, il faut faire la *run* de  
24          lait là, puis moi, j'ai déjà eu un client qui est  
25          parti... je... on ignore encore pourquoi, mais il

1 est parti de Kuujjuaq, il a atterri à Montréal, puis  
2 en fin de compte, c'est la vannette de Québec qui  
3 est venue le ramasser, il est passé par le lac  
4 Saint-Jean et il est arrivé à Amos quatorze (14)  
5 jours plus tard. J'ai jamais pensé que ça prenait  
6 quatorze (14) jours se rendre à Amos, mais là, je  
7 l'ai constaté. Donc, c'est ça.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Lemay?

10 **Me MARC LEMAY :**

11 Ah.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Oui?

14 **Me MARC LEMAY :**

15 Je peux répondre à votre question, Monsieur le  
16 Juge. Euh, Monsieur le Commissaire. La... nos  
17 recherches : Six millions cinq cent cinquante-six  
18 mille six cent quatre piastres (6 556 604 \$).  
19 C'est ça que ç'a coûté, mais on parle de mille neuf  
20 cent quatre-vingt-dix-sept (1997) là, notre note...  
21 la note 97, c'est vraiment les chiffres qu'on a  
22 réussi à obtenir, c'est ça que ç'a coûté: Six  
23 millions (6 M).

24 **Me NATHALIE PELLETIER :**

25 Oui.

1 **Me MARC LEMAY :**

2 Alors, imaginez ce qu'on pourrait sauver.

3 **Me NATHALIE PELLETIER :**

4 Et le plus...

5 **Me MARC LEMAY :**

6 C'est fou.

7 **Me NATHALIE PELLETIER :**

8 ... et il faut savoir une chose, c'est que si...

9 tout dépendant à qui vous posez la question, quand  
10 vous posez la question au ministère de la Sécurité

11 publique, on dit: « Non, on respecte les délais. »

12 Ah oui? Bien oui, parce que ils disent: « Nous, on  
13 va le cueillir à Saint-Jérôme dans les trois (3)

14 jours. » -Oui, mais je veux dire... ça fait déjà

15 dix (10) jours qu'il est arrêté. -Oui, mais nous,

16 c'est pas notre responsabilité, c'est (inaudible).

17 Alors...

18 **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

19 (Inaudible) la police?

20 **Me NATHALIE PELLETIER :**

21 Oui, la police qui l'a pas mis sur l'avion, qui

22 nous l'a pas amené. Alors, ils calculent pas, dans

23 leurs délais, le ministère de la Sécurité publique,

24 qu'il relève pas de leur responsabilité de

25 transport. Alors, quand on regarde les

1            statistiques du ministère de la Sécurité publique,  
2            c'est effectivement vrai là, les délais se sont  
3            améliorés, mais si je... nous, ce qu'on regarde,  
4            d'habitude le Barreau, c'est les délais globaux.  
5            Donc, c'est du moment de l'arrestation jusqu'au  
6            moment de l'enquête-caution. Ou de la première  
7            comparution physique là de la personne. C'est ça  
8            qu'on regarde.

9            **Me CLAUDE BEAUDET :**

10           D'après moi, quand l'individu est arrêté, il va  
11           comparaître probablement la même journée par  
12           téléphone. Ensuite de ça, là évidemment, il va y  
13           avoir une date d'ajournement qui va être par deux  
14           (2), trois (3) jours, habituellement à Amos. Je  
15           pense que ce délai-là là, c'est les... la force  
16           policière dans le Nord qui est responsable. Je  
17           pense que la détention est responsable de cet  
18           individu-là quand t'arrives dans un centre de  
19           détention. Avant ça, je pense que c'est pas la  
20           Sécurité publique qui est responsable. C'est pour  
21           ça qu'on arrive à des interprétations comme Me  
22           Pelletier a mentionnées.

23           **Me NATHALIE PELLETIER :**

24           C'est ça.

25           **Me CLAUDE BEAUDET :**

1 Et puis moi, je me souviens qu'on a eu déjà avec...  
2 parce qu'on en a eu plusieurs, des réunions au  
3 sujet de la Cour itinérante, c'est toujours  
4 l'éternelle question. Il y a un budget qui  
5 appartient à la Sécurité publique, puis il y en a  
6 un autre qui appartient au ministère de la Justice,  
7 puis ces deux (2) budgets-là, c'est bien difficile  
8 de les faire coordonner. Fait que ce qui fait que  
9 c'est pour ça que de temps en temps qu'on a des  
10 problèmes comme on a au niveau des détenus quand  
11 ils sont descendus du Nord.

12 **Me NATHALIE PELLETIER :**

13 C'est effectivement vrai que si on aurait des  
14 quartiers cellulaires dans le Nord, là, ils  
15 relèveraient tout de suite du ministère de la  
16 Sécurité publique, ce qui est pas le cas.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Et peut-être Me Beaudet, Me Neptune, vous pouvez me  
19 confirmer là, mais il y a un palais de justice à  
20 Kuujjuaq?

21 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

22 Oui.

23 **Me CLAUDE BEAUDET :**

24 Oui.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           Parce que normalement, il y en a un à Puvirnitug.  
2           Kuujjuaq, je pense maintenant, on utilise celui du  
3           côté Cri?

4           **Me CLAUDE BEAUDET :**

5           Oui.

6           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7           À Whapmagoostui? Chacun de ces palais de justice-  
8           là est construit avec un quartier cellulaire qui  
9           répond aux normes du ministère de la Sécurité  
10          public...

11          **Me CLAUDE BEAUDET :**

12          Oui.

13          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          ... mais qu'on utilise seulement la semaine où la  
15          Cour est là?

16          **Me CLAUDE BEAUDET :**

17          Oui.

18          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19          Le reste du temps, c'est complètement vide?

20          **Me NATHALIE PELLETIER :**

21          Oui.

22          **Me CLAUDE BEAUDET :**

23          Exact. Puis que je peux vous mentionner que à  
24          venir jusqu'à maintenant, moi, j'ai eu beaucoup de  
25          difficultés avec ces... les personnes, surtout des

1           personnes, comme la semaine passée, pour vous  
2           donner un exemple, il y avait six (6) détenus à  
3           Chisasibi. Auparavant, dépendamment des gardiens  
4           qui montent avec les détenus, bon, on avait aménagé  
5           un petit local avec une (1) chaise, puis deux (2)  
6           tables, parce que là, ça allait bien pour  
7           rencontrer notre client, mais la semaine passée,  
8           semble-t-il que pour des mesures de sécurité,  
9           c'était pas possible. Ils ont fait un local dans  
10          le Centre de détention, mais ils ont jamais... ils  
11          nous ont jamais consulté là-dessus pour savoir  
12          exactement c'est quoi qu'on avait de besoin, mais  
13          il y a une vitre, puis on est obligés de parler à  
14          nos clients par téléphone. Et on n'a même pas de  
15          table pour être capables de mettre nos dossiers,  
16          fait que tu parles au téléphone, puis t'as...  
17          l'année passée... la semaine passée, j'avais des  
18          clients qui avaient quatre (4), cinq (5) dossiers  
19          chacun. Fait que t'es pas capable véritablement,  
20          honnêtement là d'être capable... de discuter du  
21          dossier avec le client, parce que t'es pas capable  
22          de faire tenir le téléphone, puis feuilleter ton  
23          dossier en même temps, t'as même pas... il y a...  
24          t'as une fenêtre qui... de haut en bas là, c'est  
25          fermé, et puis, t'as une petite tablette à peu près

1 de... d'une dizaine de pouces, fait que t'as... tu  
2 n'en as même pas assez large là. Moi, je leur  
3 avais suggéré à un moment donné d'enlever cette  
4 vitre-là, de faire un peu pareil comme il y a à  
5 Amos. À Amos, quand tu vas voir les détenus, t'as  
6 une table, puis il est... lui, il est de l'autre  
7 côté de la... le détenu est de l'autre côté de la  
8 table, puis toi, t'es de ce bord ici, puis tu peux  
9 discuter ouvertement de ton client... avec ton  
10 client. Je leur avais suggéré... Bien ça, c'est  
11 les nouveaux palais de justice là chez les Cris, de  
12 faire un aménagement qui soit semblable à ça.  
13 Semble-t-il que c'est bien compliqué, j'ai jamais  
14 eu de réponse.

15 Sauf que j'ai vu dernièrement... bien, au  
16 cours des trois (3), quatre (4) derniers termes, on  
17 a (inaudible) un espèce de cubicule qui est dans la  
18 salle des pas perdus là, dans le lobby du palais de  
19 justice. Semble-t-il ç'a coûté cinquante mille  
20 dollars (50 000 \$), ça. Ce que... c'est du oui-  
21 dire là, parce que je le sais pas véritablement,  
22 mais c'est un beau cubicule qui est fait fermé, qui  
23 est toute vitré et puis... mais qui sert absolument  
24 à rien, parce qu'il y avait pas personne, puis je  
25 le sais pas si ils l'utilisent en matière de

1 protection. Peut-être, mais en tout cas, pour nous  
2 autres là, pour les avocats qui font du criminel  
3 dans le Nord, c'est totalement inutile, fait que je  
4 le sais pas c'est qui qui a pris cette décision-là  
5 de... d'aménager ça, je le sais pas si c'était pour  
6 satisfaire nos demandes, mais ils ont mis ça là.

7 **Me NATHALIE PELLETTIER :**

8 Toujours en continuation dans ce qu'on disait, pour  
9 consolider le tout, on parle des comités de  
10 justice. Les comités de justice dans le Nord, ils  
11 sont treize (13) comités là dans le Nunavik, mais  
12 malheureusement... il faut savoir qu'est-ce que  
13 c'est, un comité de justice là.

14 Donc, un comité de justice, c'est un peu comme  
15 un agent de probation, mais j'ose pas dire ça, mais  
16 c'est comme une personne, une place où que ça va  
17 faire le lien entre le conseiller, le... il va  
18 conseiller le juge sur la sentence qu'il va...  
19 qu'il peut donner un suivi au niveau de la sentence  
20 également. C'est une table tournante, si je peux  
21 m'exprimer comme ça là. Et les avocats qui  
22 pratiquent dans le Nord s'y réfèrent très souvent.

23 Malheureusement - et c'est ce qu'on a appris  
24 quand on a fait ce rapport-là -, c'est... son  
25 financement n'est pas assuré de manière récurrente.

1 On a parlé avec madame Salui(?). C'est ça, Salui?  
2 Et ça l'a pour conséquence qu'elle a de la...  
3 qu'ils ont de la difficulté à fidéliser le  
4 personnel également. Donc, il y a un roulement de  
5 personnel, un manque de personnel, un manque de  
6 ressources.

7 Alors, on tourne encore sur le même... sur la  
8 même chose. Je fidélise pas, j'ai pas de  
9 financement, j'ai pas de personnel, puis j'ai  
10 pas... je peux pas former ce personnel-là, parce  
11 qu'il reste pas. Le temps que je le forme, il  
12 repart. Encore une fois, j'ai pas de services.  
13 Alors, je fais quoi? Je m'adresse à qui?

14 Il me semble que c'est de base et de financer  
15 de façon récurrente ça, que ça soit pas aléatoire  
16 ou discrétionnaire ou que ça soit intégré dans les  
17 services, dans les programmes de services de  
18 justice, que ça... comme les CAVAC, comme... que ça  
19 soit intégré. Comme la probation, que ça fasse  
20 partie du service. C'est pas grand-chose, mais  
21 c'est essentiel.

22 Je vais passer la parole à Me Neptune là-  
23 dessus, parce que elle m'en a beaucoup parlé,  
24 puis...

25 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

1 Um-hum.

2 **Me NATHALIE PELLETIER :**

3 ... à chaque fois elle m'en parle, puis je pense  
4 que elle a beaucoup de choses à dire sur les  
5 comités de justice.

6 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

7 Bien, c'est sûr que oui, le manque de financement  
8 fait en sorte que le comité de justice, puis je  
9 parle aussi à Puvirnitug, des fois, on se retrouve  
10 qu'il y en a pas du tout. Donc, des fois, si on  
11 veut référer un client qui a pas d'antécédents pour  
12 faire des mesures alternatives, puis on les réfère  
13 au justice committee, mais on se retourne, il y en  
14 a pas. Donc là, on reporte le dossier de la  
15 cliente ou du client, puis on attend, puis on se  
16 croise les doigts qu'il y a peut-être un membre du  
17 justice committee qui se trouve dans la salle de  
18 cour.

19 Déjà, ça, c'est un problème. Puis non  
20 seulement ça en plus et que c'est tellement  
21 essentiel, parce que moi, j'ai eu affaire beaucoup  
22 avec ce comité-là pour faire le pont entre  
23 l'explication du système de justice et la  
24 communauté, comment être capable de... un, la  
25 personne est revenue de la détention, elle est

1 repartie, elle est revenue, comment essayer de le  
2 réintégrer dans la communauté, puis surtout, avec  
3 des membres de sa communauté. Puis moi, je le sais  
4 pas, je vis là dans le village, donc, c'est sûr que  
5 le justice committee est là pour ça, pour essayer  
6 de leur expliquer à quel point que écoutez, dans...  
7 bien, c'est sûr dans leurs termes à eux, comment  
8 être capable de faire une réhabilitation plus  
9 facile. « Viens me rencontrer. On va voir si ça  
10 va pas. Faire des activités dans le land. » T'sé,  
11 il y a plusieurs choses qu'ils fait aussi comme  
12 activités, mais ils sont pas financés, fait qu'ils  
13 peuvent pas les faire.

14 **Me NATHALIE PELLETIER :**

15 Um-hum.

16 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

17 Fait que c'est ça qui fait en sorte que la  
18 réintégration après d'un détenu ou d'un client,  
19 bien, il se fait mal, parce que ils sont  
20 omniprésents.

21 **Me NATHALIE PELLETIER :**

22 Alors effectivement, quand cette notion-là de  
23 comité de justice, les notions qu'il intègre au  
24 niveau de la justice Autochtone, la consultation,  
25 la réparation, la guérison collective. Ces comités

1 de justice-là, c'est essentiel pour ça. La  
2 réhabilitation là, en criminel, en droit criminel,  
3 est essentielle. Je suis pas la première à le  
4 dire, puis j'aimerais ça être la dernière à le  
5 dire, mais je serai certainement pas le cas.

6 La surreprésentation des Autochtones dans les  
7 centres de détention au Canada et au Québec est  
8 connue là. C'est trop, trop par rapport au nombre  
9 de personnes qu'ils sont. Mais pourquoi? La  
10 réhabilitation, il faut dire, bien, je suis avocate  
11 de la défense, donc, j'y crois, moi, à la  
12 réhabilitation. J'y crois à qu'on se parle, qu'on  
13 réintègre, mais ça prend des services pour la  
14 réhabilitation. Ça prend des services d'aide, puis  
15 ça prend des services d'aide pour l'anxiété, pour  
16 la violence. Puis ça prend des services d'aide  
17 pour la toxicomanie, parentalité. Puis ça prend  
18 des services d'aide pour tout ça, pour toutes les  
19 sphères de la vie. Puis c'est en ayant toutes ces  
20 services d'aide-là qu'on pourra assurer une  
21 réhabilitation.

22 Puis sans ces comités de justice-là, comment  
23 qu'on peut arriver à une personne qui a été victime  
24 puisse comprendre ou avoir une certaine sécurité  
25 dans sa vie, que cette personne-là réhabilitée,

1           elle revienne dans la communauté? La victime a le  
2           droit elle aussi de se sentir en sécurité dans sa  
3           communauté, mais si elle n'est pas... elle n'a pas  
4           conscience de toutes les services... qu'il y a pas  
5           de services pour réhabiliter l'individu, bien, il y  
6           aura risque de récidive et risque (inaudible)  
7           élevé. Et ça, c'est fondamental.

8           T'sé, on... (inaudible) les centres de  
9           communauté pour qu'on puisse... les centres, les  
10          comités de justice pour qu'on puisse faire aussi  
11          la... pas passer nécessairement... la voie  
12          judiciaire, c'est pas la voie ultime. On peut-tu  
13          juste regarder voir s'il y a pas des voies  
14          alternatives? Si on peut pas réparer autrement le  
15          tort causé? Si on peut pas faire du... des travaux  
16          communautaires? Si on peut pas fournir de l'aide à  
17          l'aîné? Si on peut pas appliquer là la notion...  
18          puis ils ont des notions de justice Autochtone  
19          fondamentale qui est... qui pourrait être là être  
20          appliquée au niveau des comités de justice. C'est  
21          pas vrai que c'est la panacée, le système de  
22          justice là. La punition en soi, et là... Punir  
23          pour punir là, si ce serait efficace, les centres  
24          de détention dans la vie, il en existerait pas,  
25          parce que le monde aurait compris, puis il y aurait

1 pas de récidive. Alors, si on recommence, c'est  
2 parce que peut-être que c'est pas la panacée, la  
3 punition et la détention. On peut-tu regarder  
4 d'autres alternatives? Et je pense que ça, la...  
5 le financement de ces centres de communauté-là est  
6 une alternative tout à fait loisible dans les  
7 circonstances.

8 Et ça passe aussi par l'intégralité aussi du  
9 respect du Code criminel, et je m'explique. Le  
10 Code criminel prévoit des peines discontinues,  
11 ainsi que du sursis. Mais pour qu'un juge octroie  
12 des peines par fins de semaine, hein? Le gars est  
13 rendu à sa troisième faculté affaiblie sur quinze  
14 (15) ans, mettons là, comme... et que on veut pas  
15 qu'il perde son emploi, mais que on déposera l'avis  
16 de récidive, et je fais un topo, mais on pourrait  
17 lui donner un quarante-cinq (45) jours discontinué,  
18 parce que ça fait quand même trois (3) antécédents  
19 en pareille matière. Mais comment je fais pour  
20 donner ça...? Comment qu'un juge peut donner cette  
21 peine-là quand il peut pas l'appliquer? Elle est  
22 inapplicable. Si je travaille à Kuujuaq, mon  
23 centre de détention est à Amos. Comment je fais  
24 pour purger ma peine de fins de semaine? Donc,  
25 j'ai pas accès à cette peine-là. Donc, je fais

1           quoi? Je vais sursentencer? Je vais encore  
2           incarcérer quelqu'un. Donc, je vais surreprésenter  
3           un individu.

4           Deuxième chose, le sursis. Qu'un individu  
5           soit reconnu coupable et que la sentence  
6           appropriée, c'est une peine d'incarcération.  
7           Maintenant, est-ce que la peine d'incarcération  
8           doit se purger dans la communauté ou dans un centre  
9           de détention? Mais si j'ai pas d'agent de  
10          surveillance pour surveiller mon sursis? Puis si  
11          j'ai pas de suivi, comment je fais pour obtenir un  
12          sursis dans le Grand Nord? Ça veut dire j'ai des  
13          pans de la loi du Code criminel, j'ai... que je  
14          peux pas appliquer. À titre de citoyen canadien,  
15          j'ai pas accès à la justice? J'ai pas accès à ces  
16          peines-là? Je vais nécessairement perdre mon  
17          travail. Je vais être privé de ma famille, parce  
18          que je vis dans le Grand Nord? C'est une  
19          injustice, ça, et c'est un non-respect des droits.

20          Alors, tout ça mis ensemble, je pense que le  
21          gouvernement du Québec doit prendre ses  
22          responsabilités, puis assurer que ces financements-  
23          là de ces organismes-là soient faits, mais soient  
24          faits aussi dans le respect de l'application de la  
25          loi, parce que c'est leur responsabilité de

1 s'assurer que cette loi-là soit applicable au  
2 Québec. Puis que ces gens-là aient un accès égal,  
3 la même chose que les gens dans le... au Sud.

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5 Si vous permettez, sur la question des comités de  
6 justice, puis peut-être la question pourrait être  
7 répondue par Me Beaudet, puis Me Neptune, vous avez  
8 fait référence tout à l'heure au fait que un des  
9 rôles du comité de justice, donc, qui sont des gens  
10 de la communauté qui acceptent de jouer ce rôle-là,  
11 plusieurs sont bénévoles?

12 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

13 Um-hum.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 C'était quand même important de le dire là, ça  
16 fait...

17 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

18 Oui.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 ... quand même trente (30) ans qu'on entend parler  
21 de comités de justice?

22 **Me CLAUDE BEAUDET :**

23 Um-hum.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Et aujourd'hui, on parle encore de bénévolat. Mais

1           donc, il y a un rôle de... à la fin du processus où  
2           ils vont conseiller le juge au niveau de la  
3           sentence et tout ça, puis ils vont s'impliquer  
4           également dans le suivi de la sentence, puis après  
5           ça, être en probation et tout ça, mais je comprends  
6           qu'il y a également un rôle qui se joue en amont  
7           là. Je sais pas qui l'a mentionné tout à l'heure  
8           là, la mesure de rechange pour adultes...

9           **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

10           Oui.

11           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12           ... où le ministère public, plutôt que de porter  
13           une accusation, peut référer un dossier aux comités  
14           de justice...

15           **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

16           Oui.

17           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18           ... qui vont rencontrer la personne, établir un  
19           plan. « Bon, bien, tu vas faire... t'acceptes ta  
20           responsabilité, tu vas faire des travaux, et  
21           cetera, tu vas réparer... »

22           **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

23           Oui.

24           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25           « ... le tort que t'as causé. » Et une fois que

1 le... la personne a collaboré, le message repart  
2 dans l'autre sens et il y a finalement pas de  
3 plainte de portée. Donc, c'est un dossier de moins  
4 traité par la Cour du Québec avec toutes les coûts  
5 qui sont... donc, c'est cet aspect-là également?

6 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

7 Oui.

8 **Me CLAUDE BEAUDET :**

9 C'est-à-dire que pratiquement, d'après moi, la  
10 plainte est portée, mais souvent, quand on  
11 rencontre l'individu, l'accusé, après avoir discuté  
12 avec lui, on s'aperçoit que c'est souvent un  
13 dossier qui pourrait être référé au comité de  
14 justice. On doit rencontrer notre collègue de la  
15 Couronne, on va lui suggérer de référer au comité  
16 de justice. Il va regarder le dossier. S'il est  
17 d'accord, on le réfère au comité de justice, et  
18 puis après ça, l'enclenchement des mesures, ça,  
19 c'est fait par le comité de justice. Le dossier  
20 peut être rappelé au terme suivant ou deux (2)  
21 termes après pour voir si les mesures ont été  
22 satisfaisantes, puis à ce moment-là, il y a un  
23 dismissal...

24 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

25 Un retrait.

1 **Me CLAUDE BEAUDET :**

2 ... un retrait, un retrait de la plainte. C'est à  
3 peu près le processus, en tout cas, qu'on a, nous,  
4 chez les Cris, puis j'imagine que ça doit être la  
5 même affaire chez...

6 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

7 Oui.

8 **Me CLAUDE BEAUDET :**

9 ... les Inuits aussi.

10 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

11 (Inaudible).

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Donc, c'est une mesure qui fonctionne très bien  
14 comme...

15 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

16 Oui.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 ... puis efficace, puis comme mesure de justice de  
19 proximité là...

20 **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

21 Oui.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 ... ça rencontre les...

24 **Me CLAUDE BEAUDET :**

25 Oui.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 ... (inaudible)?

3 **Me CLAUDE BEAUDET :**

4 Sauf que ça pourrait se faire, moi, j'ai  
5 l'impression, sans que ça passe par le bureau du  
6 procureur. Je veux dire, si... c'est-à-dire que ça  
7 peut passer par d'autres procureurs, mais avant que  
8 la plainte soit portée, à ce moment-là, que ça soit  
9 référé directement au comité de justice. « Qu'est-  
10 ce que vous pensez? Est-ce que ce dossier-là peut  
11 s'appliquer dans les mesures? » Moi, je trouve que  
12 là-dessus, disons que les dossiers où... dans  
13 lesquels ça peut s'appliquer présentement, bien, il  
14 y a un certain nombre de... d'accusations dans  
15 lesquelles ça peut (inaudible), mais je trouve que  
16 le nombre est très réduit. Je pense que dans le  
17 Nord, les infractions devraient être élargies un  
18 peu là à ce niveau-là.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Vous voulez dire, élargir la liste des...

21 **Me CLAUDE BEAUDET :**

22 La liste des...

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 ... crimes qui se... pour lesquels la personne...

25 **Me CLAUDE BEAUDET :**

1 C'est ça.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 ... est éligible...

4 **Me CLAUDE BEAUDET :**

5 Oui.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 ... à cette mesure-là?

8 **Me CLAUDE BEAUDET :**

9 Oui.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Merci.

12 **Me NATHALIE PELLETIER :**

13 Globalement, la teneur du mémoire qu'on vous a  
14 déposé, ça vient dire quoi? Ça vient dire que il  
15 faudrait que tout ce beau monde-là se parle. Le  
16 ministère de la Justice, le ministère de la  
17 Sécurité publique, le ministère de la Santé.  
18 Pourquoi? Parce que ça prend des ressources de  
19 prévention avant pour éviter le après. Si j'ai pas  
20 de services d'aide au niveau de la santé mentale,  
21 de la toxicomanie, tout le spectre de l'alcoolisme,  
22 si j'ai pas de services d'aide avant ou de  
23 ressources sur place, si j'ai pas d'éducation,  
24 parce que qu'est-ce ça sert, un système de justice?  
25 C'est comme mes droits, hein? Le Barreau du

1 Québec est en train de finaliser treize (13)  
2 capsules qui va être traduit français, anglais,  
3 Inuktitut. Et ces treize (13) capsules-là, on va  
4 les diffuser dans les communautés Inuits là afin  
5 que ces gens-là connaissent leurs droits. C'est  
6 quoi, un système de... à quoi ça sert, un juge?  
7 C'est quoi, son rôle? C'est quoi, le rôle d'un  
8 procureur de la Couronne? C'est quoi, le rôle d'un  
9 procureur de la défense? C'est quoi, le rôle en  
10 jeunesse? C'est quoi, ça? De connaître les  
11 services.

12 Alors, l'éducation passe par là aussi. Le  
13 ministère de la Sécurité publique avec des  
14 quartiers cellulaires. Le système de justice avec  
15 toutes leurs services d'interprètes et comités de  
16 justice. Si tout le monde pourrait s'arrimer.

17 Puis ça, c'est des services qui sont donnés au  
18 Sud là. C'est toute... les services de  
19 réhabilitation, les maisons de thérapie, il y en a  
20 dans le Sud, mais en tout cas, je suis peut-être  
21 naïve, mais je pense que ça devrait pas être si  
22 compliqué que ça d'adapter ça pour le Nord. Ils  
23 sont là, les gens. Ils connaissent leurs besoins.  
24 Monsieur Napartuk, qui est un individu qui connaît  
25 bien son coin, qui nous dit: « On peut offrir

1           toutes ces services-là. » Mais c'est toujours le  
2           manque de ressources, puis de volonté politique.  
3           Moi, je suis juste avocate. Tout ce que je  
4           peux faire, c'est de dénoncer les violations des  
5           droits. Je le dénonce à toutes les tribunes, par  
6           contre, ah-ah. Le Bâtonnier doit être tanné de  
7           m'entendre, mais je tenais à ce que on soit ici  
8           aujourd'hui, parce que ça fait longtemps que  
9           l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, par  
10          l'entremise de ses procureurs, Me Leblanc, Me  
11          Beaudet, Me Cassandra Neptune, les gens ici  
12          présents en arrière de nous, que ce soit Me Paquin,  
13          Marie-France Beaulieu, Véronique Picard,  
14          (inaudible), c'est des gens qui travaillent dans le  
15          Nord, c'est des gens qui travaillent avec la  
16          population de... à tous les jours. Et c'est des  
17          gens qui ont à coeur de servir le justiciable et de  
18          respecter leurs droits, mais on est butés, nous, à  
19          titre d'avocats, à un manque de ressources, puis  
20          là, on est inventifs, par contre, les avocats, on  
21          fait des requêtes, ah-ah, et on demande à ce que il  
22          y ait des condamnations pour abus et on demande des  
23          arrêts de procédures, parce que il y a violation  
24          des droits. Mais est-ce qu'on est toujours obligés  
25          de se rendre là? Le gouvernement du Québec a fait

1 face à l'arrêt Jordan là. Est-ce qu'à un moment  
2 donné ou à un autre, on va se rendre avec ça aussi  
3 dans le Nord? Ça s'en vient. Il y a de la  
4 détention illégale qui se fait, donc, ça va s'en  
5 venir là. Donc, à un moment donné, ils vont se  
6 buter à ça.

7 Alors, il faut... Je trouve ça triste qu'on  
8 soit obligés de se rendre jusque-là. J'aimerais  
9 que le gouvernement prenne les choses en main.  
10 J'aimerais que... qu'ils se parlent, qu'il  
11 s'assistent, qu'ils arrêtent de fonctionner en silos  
12 et que il y ait une cohésion, qui s'assistent avec  
13 les gens du Nunavik et qu'ils trouvent... je pense  
14 qu'il y a eu suffisamment d'études là, on a regardé  
15 ça quand on a monté le mémoire là et le Bâtonnier  
16 va être d'accord avec moi, il y a des études sur la  
17 justice dans le Nord depuis... j'ai... soixante-  
18 seize (76) qu'on a remonté? Puis il y a des choses  
19 qu'on a dans notre mémoire, des recommandations qui  
20 datent de cette époque-là. Puis j'espère, Monsieur  
21 le Commissaire, que ça va finir par arriver à un  
22 moment donné là. On est en deux mille dix-huit  
23 (2018) là, il faudrait passer à la prochaine étape  
24 là, puis consolider le tout.

25 Les rapports, on en a fait, puis les études, il

1 y en a eu. Maintenant, il faudrait passer à  
2 l'action. Moi, c'est ce que j'avais à vous dire  
3 aujourd'hui.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Est-ce qu'il y en a qui ont autre chose à ajouter?  
6 Avant qu'on poursuive avec les questions? Soit par  
7 Me Leblanc ou les avocates du Procureur général?

8 **Me CLAUDE BEAUDET :**

9 Je voudrais peut-être juste ajouter que les comités  
10 de justice, en tout cas, chez les... les  
11 expériences que j'ai chez les Cris, il y a des  
12 endroits que ça fonctionne très bien, fait que je  
13 le sais pas si c'est autonome au niveau de  
14 l'administration, c'est qui qui chapeaute ça? Il y  
15 a des... mais il y a des endroits où ça fonctionne  
16 moins bien, puis on sait pas exactement pourquoi,  
17 fait que là-dessus, des fois, les comités de  
18 justice, ceux qui fonctionnent très bien, on va  
19 leur demander de faire des rapports Gladue. C'est  
20 à eux autres qu'on leur demande. Mais moi, il y a  
21 dans des villages où ils le demandent pas, parce  
22 que les quelques fois que je leur ai demandé, je  
23 trouvais que ça valait pas la peine, fait que bien  
24 souvent, je vais me limiter à demander juste un  
25 rapport présentenciel. Et qui va me donner les

1 informations que j'ai de besoin, mais dans les  
2 endroits où ça fonctionne très bien, je trouve que  
3 les comités de justice, ils vont me donner des  
4 informations sur l'autre client que... qu'on  
5 n'aurait pas par les rapports présentenciels.

6 **Me NATHALIE PELLETIER :**

7 Um-hum. Et il faut comprendre que le rapport  
8 Gladue, pour le bénéfice des gens, c'est prévu au  
9 Code criminel, c'est un rapport plus global qu'un  
10 rapport présentenciel fait par un agent de  
11 probation. Alors, c'est un rapport qui va faire  
12 l'historique de la communauté d'où la personne  
13 vient. Ensuite, ça va fonctionner avec sa famille  
14 et l'individu. Donc, elle va l'intégrer globalement  
15 pour comprendre qu'est-ce qui l'a amené à commettre  
16 ce crime-là, qu'est-ce qui peut être les agents ou  
17 les motifs qui sous-tendent la criminalité de  
18 l'individu. Alors, c'est beaucoup plus large qu'un  
19 rapport présentenciel fait par un agent de  
20 probation, puisque là, ça touche à toute l'aspect  
21 historique de la personne à titre d'Inuit de la  
22 communauté et ça permet d'avoir une image globale de  
23 la situation de l'individu. Parce qu'on se le  
24 cachera pas, on le voit dans le Sud et on le voit  
25 aussi dans le Nord, t'sé, toutes les histoires des

1 pensionnats Indiens, toute l'histoire des écoles...  
2 des enfants qui sont partis au Nord, qui sont  
3 revenus au... ils sont allés au Sud, puis ils sont  
4 jamais remontés, t'sé? Il y a des traumatismes  
5 épouvantables et ça, ça l'a des impacts encore  
6 aujourd'hui et ça se répercute de génération en  
7 génération. Et il faut trouver une solution à ça,  
8 il faut tout... il faut réparer ça.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Um-hum. Est-ce que vous avez des questions,  
11 Me Leblanc?

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Oui, j'en ai quelques-unes...

14 **Me CLAUDE BEAUDET :**

15 Oui?

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17 ... Monsieur le Commissaire.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce que... Je le sais pas, je vois qu'il est  
20 trois heures moins vingt (14 h 40). On fonctionne  
21 depuis un bout de temps. Est-ce que...?

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 On pourrait peut-être prendre une...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 On pourrait peut-être prendre...

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... une quinzaine de minutes? Puis ça permet à  
5 tout le monde de se délier les pattes.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 O.K.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Puis ensuite, on poursuit avec les questions. Ou  
10 si vous avez d'autres... parce que c'est très  
11 intéressant à écouter. Et moi, il me vient un  
12 paquet de chose à l'idée là, je pense au rapport  
13 Coutu, « La justice par et pour les Autochtones »,  
14 on remonte à mille neuf cent quatre-vingt-quinze  
15 (1995) là. On y parle de comités de justice, on  
16 parle de juges de paix, on parle d'interprètes, on  
17 parle de... d'une série d'affaires là. Je suis  
18 certain que vous avez pris connaissance de ça. Et  
19 j'ai reparlé avec le juge Coutu, moi, il y a pas  
20 longtemps, puis j'ai revu le rapport, puis je vous  
21 écoute aujourd'hui, puis je vais vous dire  
22 franchement, ce que j'ai dit au juge Coutu, vous  
23 auriez pu l'écrire la semaine passée, puis il y  
24 aurait pas eu grand-chose de changé.

25 Bon, on prend quinze (15) minutes, puis on

1 revient.

2 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

3 Suspension de l'audience quinze (15) minutes.

4 SUSPENSION

5 -----

6 REPRISE

7 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

8 Reprise de l'audience.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, bonjour de nouveau. Alors, nous en étions à  
11 la période de questions. À moins que vous ayez des  
12 choses que vous vouliez ajouter? Parfois, une  
13 quinzaine de minutes, ça permet de ramener les  
14 idées? Ça va?

15 **Me NATHALIE PELLETIER :**

16 Non, ça va.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Me Leblanc?

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Oui, bien, j'ai... Monsieur le Commissaire, j'ai  
21 quelques questions sur le sujet. D'abord, c'est  
22 très intéressant, ce dont on a discuté cet après-  
23 midi. J'ai appris beaucoup de choses. Je vais  
24 vous amener sur le... la question de... en fait, je  
25 vais rester sur le sujet de la question des comités

1 de justice. Dans vos recommandations, je fais  
2 référence à la page 26 de votre mémoire où la  
3 recommandation 17, où ça dit :

4 « Revoir le mandat des comités de justice  
5 pour assurer leur contribution optimale  
6 au sein du système de justice actuel. »

7 Je vous poserais peut-être la question pour...  
8 si vous pouvez élaborer sur la question de revoir  
9 le mandat? À quoi vous pensez à ce moment-là?

10 **Me NATHALIE PELLETIER :**

11 Bien, à différents aspects. Ce qu'on a reçu comme  
12 informations, c'est que certains comités se  
13 plaignaient que leurs opinions n'étaient pas tenues  
14 en compte par le juge, entre autres. Parce qu'ils  
15 demandent des rapports et le comité en rend, et ils  
16 sont souvent... bien, « ils sont souvent », mais ça  
17 arrive à des occasions que « Ah, c'est le comité de  
18 justice qui l'a rendu. » Parce que à partir du  
19 moment où ce qu'on n'a pas un organisme qui est  
20 financé, récurrent avec des gens formés, c'est pas  
21 parce que les bénévoles font pas bien leur travail  
22 là, mais ça demande une formation continue. On a  
23 tendance à mettre le travail de ces gens-là de  
24 côté, de pas à tenir compte même si c'est du bon  
25 travail, de les mettre sur la voie... j'appelle ça

1 « la voie de garage » là. De pas tenir compte de  
2 leurs opinions. À partir du moment où ce que...  
3 c'est pour ça que je disais « revoir leur mandat »,  
4 l'intégrer globalement dans le système de justice.  
5 Là, je pense que on va tenir compte du sérieux de  
6 leur position, de leur mandat, puis de leurs  
7 opinions. Et au niveau de la justice, je pense que  
8 ça va être beaucoup plus représentatif là pour  
9 l'accès à la justice et la réhabilitation, toute la  
10 sentence, des sentences qui pourraient être mieux  
11 adaptées. Et je pense que c'est ça dans leur  
12 mandat.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 O.K., très bien. Au niveau de la recommandation  
15 suivante :

16 « Mettre en oeuvre une formation  
17 obligatoire pour les acteurs du système  
18 de justice. »

19 **Me NATHALIE PELLETIER :**

20 Um-hum.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 Peut-être élaborer un petit peu là-dessus? Une  
23 formation obligatoire, puis bon, c'est-à-dire pour  
24 assurer une juste utilisation du comité de justice.  
25 Alors, qu'est-ce qui vous amène à faire cette

1           recommandation-là? Et ça vise quoi exactement?

2           **Me NATHALIE PELLETIER :**

3           Bien, présentement, il y en a pas de formation.

4           Alors, comment est-ce qu'on fait pour s'assurer que  
5           les gens connaissent toutes les services ou toutes  
6           es inputs de la justice au niveau des sentences ou  
7           des possibilités de réhabilitation? Toutes les  
8           conséquences que ça peut avoir sur l'individu, une  
9           sentence? Ou des... avant que la personne soit...  
10          un dossier quand qu'on... par la voie  
11          parajudiciaire là.

12                 Il faut donc que les gens connaissent le  
13                 système de justice au complet. Et la formation  
14                 continue qui devait être à jour, c'est dans  
15                 l'aspect social, judiciaire également. Donc, la  
16                 réhabilitation, le droit. Le droit évolue, hein?  
17                 On demande la... adapter le droit à la réalité  
18                 aussi également. Donc, ça demande à avoir une  
19                 formation continue. Nous, les avocats, notre  
20                 Barreau nous oblige à avoir une formation continue,  
21                 puis c'est pas pour rien. C'est pour être à jour  
22                 dans les pensées, dans la littérature, dans la  
23                 doctrine pour être... savoir qu'est-ce qu'on fait.  
24                 Et les choses évoluent dans la vie, mais lorsqu'on  
25                 donne pas de formation à des gens, comment qu'on

1 fait pour savoir qu'on donne le plein de...  
2 services à ces gens-là? L'égalité là que je vous  
3 parle depuis le début là, c'est aussi ça. C'est de  
4 tenir ces gens-là à jour dans les services.

5 **Me CLAUDE BEAUDET :**

6 Si vous me permettez d'ajouter, je lirais l'autre  
7 bout de la phrase aussi. C'est-à-dire :

8 « Pour les acteurs du système de justice,  
9 pour assurer une juste utilisation des  
10 comités de justice par ces derniers. »

11 Et ça... pour nous, ça va loin, ça va aussi  
12 loin que les juges, les directeurs de... le  
13 Directeur des poursuites criminelles et pénales,  
14 les avocats de la défense bien évidemment, avocats,  
15 avocates. Le système de justice, en fait, ce qu'on  
16 voudrait, c'est que les comités de justice  
17 fonctionnent, existent dans... si c'est possible,  
18 un peu partout au Québec. Ça, ça serait génial.  
19 Et que ce soit un auxiliaire de la justice, et pas  
20 qu'on les, entre guillemets, les traite en  
21 paternalisme, un peu haut. « Moi, ça fait pas mon  
22 affaire, ça. Non, non. Moi, je... »

23 Je pense que... et avec une formation continue  
24 comme disait Me Pelletier, alors là, on peut  
25 s'assurer que le... la justice, on a du respect

1           pour ces comités de justice qui pour nous, en tout  
2           cas, ça, c'est clair, ça transcende, ils sont  
3           fondamentaux pour la justice, en tout cas, dans le  
4           Nord. Je peux parler du Nunavut... du Nunavik,  
5           plutôt, mais c'est sûr, sûr que ça, c'est très  
6           utile. Et, dans une vie antérieure, j'ai eu la  
7           chance de vérifier aussi au Nunavut. Et ça,  
8           Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, ça, c'est...  
9           eux autres, ils ont une confiance dans ces... dans  
10          ce système de justice que sont les comités de  
11          justice, puis c'est ça que nous, on veut renforcer.

12       **Me NATHALIE PELLETIER :**

13           Parce que c'est ces gens-là qui sont les plus  
14           proches des citoyens.

15       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16           Puis si je peux permettre... O.K., allez-y, Me  
17           Beaudet.

18       **Me CLAUDE BEAUDET :**

19           Oui, je veux rajouter que moi, je me souviens quand  
20           j'ai commencé à pratiquer dans le Nord, à un moment  
21           donné, c'était le juge Coutu, il nous avait organisé  
22           avec Serge Bouchard qu'on entend de temps en temps,  
23           c'est un anthropologue, il nous avait organisé un  
24           cours qui avait duré une couple de jours, peut-être  
25           trois (3) jours là, je me souviens pas, à Québec, où

1            tous les intervenants...

2            **LE COMMISSAIRE :**

3            Me Beudet, une semaine à Val-d'Or...

4            **Me CLAUDE BEAUDET :**

5            Une semaine à Val-d'Or?

6            **LE COMMISSAIRE :**

7            ... en mille neuf cent quatre-vingt-onze (1991).

8            **Me CLAUDE BEAUDET :**

9            O.K., bon. Où il y a...

10           **LE COMMISSAIRE :**

11           C'est encore le cas.

12           **Me CLAUDE BEAUDET :**

13           ... tous les intervenants de la Cour itinérante  
14           avaient... mais c'était sur une base volontaire,  
15           mais presque tout le monde y avait participé. Moi,  
16           j'avais trouvé ça très intéressant. D'abord, pour  
17           enlever un paquet de préjugés qu'on peut avoir des  
18           fois sur les Autochtones ou de ces choses-là. Je  
19           trouve que Serge Bouchard là-dessus était très  
20           ouvert et il nous a amené un éclairage que moi, en  
21           tout cas, moi personnellement, que j'avais jamais  
22           eu avant, puis c'est probablement à cause de ça que  
23           j'ai décidé de continuer ma pratique dans le Nord  
24           par la suite.

25           Alors ça, je trouve que c'est important d'avoir

1 un genre de formation comme ça qui s'adresse à tout  
2 le monde, autant aux juges, aux avocats de la  
3 défense, aux procureurs, puis ces choses-là. Puis  
4 même aux greffiers de justice là, parce que souvent,  
5 ces gens-là ont affaire après ça à travailler que ce  
6 soit au niveau des greffes, à travailler, à répondre  
7 des demandes qui viennent du milieu Autochtone et  
8 pour être capables d'y répondre adéquatement, parce  
9 que les gens dans le Nord, autant les Inuits que les  
10 Cris, c'est pas des gens de papiers. Moi, j'ai  
11 toujours pris l'habitude, quand je finis mon  
12 dossier, d'aller me chercher une copie des documents  
13 que l'accusé a signés, parce que dans cinquante pour  
14 cent (50 %) des cas, il va me rappeler pour me dire  
15 qu'il [ne] les a plus, ses papiers. Alors que quand  
16 je les ai, bien, je peux lui en envoyer une  
17 photocopie. Fait que c'est... au niveau des  
18 relations, je trouve que ça aide beaucoup, ça t'aide  
19 à comprendre véritablement que ils ont pas...  
20 (inaudible) phénomène papier là, ils ont pas du tout  
21 la meilleure réaction que nous autres.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Est-ce que vous avez conscience, est-ce que vous  
24 pensez que les gens sont conscients des engagements  
25 qui avaient été pris dans la Convention de la Baie-

1 James et du Nord Québécois aux articles 18 et 20  
2 concernant les Cris et les Inuits relativement à la  
3 formation des gens qui sont appelés à aller rendre  
4 justice dans le Nord?

5 **Me CLAUDE BEAUDET :**

6 Non.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Je vous suggère d'aller lire ça, c'est intéressant.

9 **Me NATHALIE PELLETIER :**

10 Nous, on l'a lu.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 C'est en mille neuf cent soixante-seize (1976).

13 **Me NATHALIE PELLETIER :**

14 Nous, on...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Um-hum.

17 **Me NATHALIE PELLETIER :**

18 ... l'a lu et c'est pour ça qu'on en fait encore,  
19 des recommandations.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 O.K., O.K.

22 **Me NATHALIE PELLETIER :**

23 Et on espère que... qu'on fera pas ça, de les lire.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Et ça, je le mentionne, parce que Me Beaudet

1            parlait des greffiers, des juges, des avocats.  
2            Tout le monde, tous les acteurs de... du système  
3            juridique doivent être familiers avec les us et  
4            coutumes. Et si vous me permettez, pas aller là-  
5            bas pour apprendre ce qui se passe; d'apprendre  
6            avant d'y aller.

7            **Me NATHALIE PELLETIER :**

8            Um-hum.

9            **LE COMMISSAIRE :**

10           T'sé, quand est-ce qu'on va comprendre qu'il est  
11           temps de... d'aller apprendre sur place, peut-être  
12           ce serait peut-être une bonne idée d'apprendre  
13           avant?

14           **Me NATHALIE PELLETIER :**

15           Oui.

16           **LE COMMISSAIRE :**

17           Ah. Excusez-moi, je pensais tout haut.

18           **Me JULIEN PELLETIER DAVID :**

19           Est-ce que... Oui, des témoignages que j'ai  
20           recueillis, il y a souvent un phénomène de  
21           démotivation au sein des comités de justice du fait  
22           que soit ils sont pas assez considérés par le  
23           système, soit ils s'en font mettre trop sur les  
24           bras pour ce qu'ils peuvent livrer. « Livre-moi un  
25           rapport Gladue pour dans une semaine, parce que

1 c'est à ce moment-là qu'on va devoir le prendre en  
2 compte », puis ils se font imposer des délais qui  
3 n'ont pas de bon sens compte tenu des ressources  
4 qu'ils ont. Et ça, c'est évidemment, ça peut  
5 entraîner chez les personnes qui font partie de ces  
6 comités-là, savoir bénévolement, j'ai fait du  
7 bénévolat toute ma vie, puis je sais que c'est le  
8 pire démotivateur que tu peux avoir, le fait de...  
9 d'être instrumentalisé...

10 **Me NATHALIE PELLETIER :**

11 Um-hum.

12 **Me JULIEN PELLETIER DAVID :**

13 ... de se sentir instrumentalisé à un certain  
14 point. J'ai pas vu personnellement cette chose-là,  
15 mais j'ai... les... t'sé, c'est les témoignages que  
16 j'ai entendus et je crois que tout le monde doit  
17 pouvoir concourir...

18 **Me NATHALIE PELLETIER :**

19 Um-hum.

20 **Me JULIEN PELLETIER DAVID :**

21 ... ici autour de la table là.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Merci, Me Pelletier David. Ma question  
24 s'adresserait peut-être à mes collègues praticiens  
25 dans le Nord. Avez-vous perçu, dans les endroits

1           où les comités de justice fonctionnent très bien,  
2           une différence de perception du public par rapport  
3           au système de justice quand il y a cet outil-là?  
4           Parce qu'on parle... on a mentionné que c'était une  
5           forme de justice de proximité, ça. Les gens de la  
6           place, souvent des aînés, les Autochtones accordent  
7           beaucoup de... d'importance aux aînés et à leurs  
8           opinions. Donc, est-ce que vous avez été en  
9           mesure... puis peut-être, si c'est pas le cas, je  
10          veux dire, mais êtes-vous en mesure de mesurer cet  
11          impact-là?

12       **Me CLAUDE BEAUDET :**

13           Bien moi, je pense qu'il y a un certain impact  
14           surtout... au niveau de la population, je le sais  
15           pas, mais vis-à-vis de nos clients là, parce que  
16           d'abord, la plupart de nos clients, ils aiment pas  
17           ça, venir à la Cour, fait que si tu leur donnes une  
18           porte de sortie pour être capables de satisfaire à  
19           des mesures de...

20       **Me NATHALIE PELLETIER :**

21           Des exigences.

22       **Me CLAUDE BEAUDET :**

23           ... de...

24       **Me NATHALIE PELLETIER :**

25           Des exigences?

1 **Me CLAUDE BEAUDET :**

2 ... des exigences, oui, ils vont le prendre, parce  
3 que à ce moment-là, pour eux autres, ça correspond  
4 plus à leurs... je veux dire, dans le passé là, en  
5 tout cas, ce qu'on me dit, c'est qu'ils  
6 fonctionnaient plus par conciliabule.

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 Consensus?

9 **Me CLAUDE BEAUDET :**

10 Consensus.

11 **Me NATHALIE PELLETIER :**

12 Oui.

13 **Me CLAUDE BEAUDET :**

14 Fait que si t'es capable d'approcher ça avec eux  
15 autres, eux autres, ils vont l'accepter assez bien.  
16 Mais comme je disais là, le genre d'offenses  
17 auxquelles on peut les référer est quand même assez  
18 réduit, fait qu'on n'a pas la chance de constater  
19 si ça l'a un gros impact.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21 Merci, Me Beaudet. Je comprends que le mémoire -  
22 et on comprend très bien là dans... à sa lecture,  
23 c'est une longue suite logique des missions, ou en  
24 tout cas, des voyages qui ont été faits par le  
25 Barreau du Québec dans le passé dans le Grand Nord,

1           mais le Grand Nord du district d'Abitibi-Nord-du-  
2           Québec là, donc, la Baie-James, le Nunavik. Et que  
3           donc, votre mémoire a ce focus-là là de la Cour  
4           itinérante telle qu'on la connaît dans le district  
5           d'Abitibi. Est-ce que vous avez été en mesure  
6           d'évaluer, par exemple, les comités de justice?  
7           Bon, on en parle depuis un bout de temps cet après-  
8           midi, mais qu'en est-il dans l'est du Québec chez  
9           les Innus ou qui sont desservis par une Cour  
10          itinérante basée à Sept-Îles? Est-ce que... Me  
11          Lemay ou...? Parce que je comprends que au niveau  
12          de la Bâtonnière de l'Abitibi-Nord-du-Québec, c'est  
13          pas votre juridiction? Mais au niveau du Barreau  
14          du Québec, est-ce qu'on est en mesure de voir si,  
15          au Québec, il y a... il existait une forme  
16          d'uniformité du développement des mesures? Ou  
17          est-ce que c'est unique à la... au district de  
18          l'Abitibi, ça, le développement des comités de  
19          justice? Est-ce que ça s'implante ailleurs? Ça  
20          fonctionne ailleurs?

21          **Me MARC LEMAY :**

22          La réponse, c'est « Non. » Ça allait... en tout  
23          cas, ce que... ce qu'on a découvert, j'ai parlé à  
24          la Bâtonnière de la Côte-Nord et elle est très  
25          intéressée par cette façon de voir les comités de

1 justice, mais il semble que ça soit développé plus  
2 dans le Grand Nord, donc, chez les Inuits. Pas mal  
3 chez les Cris et on dirait qu'après là, bien, même  
4 à un moment donné, on pense que il faudrait aussi  
5 regarder du côté des Algonquins. En tout cas, dans  
6 les Anichinabés, on pense que ça aussi, ça serait  
7 très, très intéressant. Et chez les Innus, les  
8 Attikameks, à date, nos informations, c'est :  
9 « Non, malheureusement, mais ça s'en vient. » Ça  
10 s'en vient, ça commence à se parler, mais encore  
11 une fois, c'est le respect de... c'est donner un  
12 respect à ces comités de justice qui pourraient se  
13 mettre en place. C'est un mode, j'allais dire un  
14 palliatif à l'emprisonnement, mais je pense que ça,  
15 ça pourrait être... pour nous, ça serait... ça  
16 pourrait être une façon efficace de régler  
17 beaucoup, beaucoup de dossiers.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Et si on analysait la question sur un plan  
20 provincial, est-ce qu'il serait possible de penser  
21 que là où ça fonctionne, les gens qui connaissent,  
22 qui ont expérimenté le... des plus... des gens de  
23 différents... que ce soit à la poursuite, à la  
24 défense, à la magistrature, au service de justice,  
25 les comités de justice eux-mêmes qui fonctionnent

1 très bien, pourraient devenir des vecteurs de  
2 multiplication là quand on parle de formation  
3 continue et...?

4 **Me MARC LEMAY :**

5 Absolument. Absolument. Je, c'est... il y a rien  
6 de mieux qu'un comité de justice pour aller faire  
7 un autre comité de justice embryonnaire, puis dire:  
8 « Voici, regarde, on veut pas te dire nous, comment  
9 ça marche à Kuujjuaq, mais voici comment nous on  
10 fonctionne, comment on fait, qu'est-ce qu'on... »  
11 -Ah oui? Ah, on n'avait pas vu ça de même, nous.  
12 -Non, mais vous pouvez l'adapter, vous, chez les  
13 Innus de la Basse-Côte-Nord là, à La Romaine ou  
14 ailleurs, ou même chez les Attikameks. Ça peut  
15 s'adapter.

16 Bien, en tout cas, moi, je suis convaincu de  
17 ça là, mais moi, je pense que oui, il y a rien de  
18 mieux que les comités de justice en place pour  
19 faire la promotion de leurs... de cette façon  
20 d'administrer la justice... sur le territoire  
21 Autochtone et Inuit au Québec.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Ça prendrait quoi, Me Lemay, pour que ça arrive?

24 **Me MARC LEMAY :**

25 De l'argent. Et une volonté politique. C'est

1 clair. L'argent pour supporter les comités de  
2 justice et la volonté politique de le mettre en  
3 place.

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5 Um-hum.

6 **Me MARC LEMAY :**

7 Pour moi, c'est ça, c'est clair. Et une fois que  
8 ça, c'est fait, on peut demander aux comités, on  
9 peut demande aux municipalités ou aux communautés  
10 Autochtones de... « Regardez, qu'est-ce que vous en  
11 pensez? » Ils vont l'adapter, ils sont capables de  
12 le faire, mais il faut qu'il y ait une volonté  
13 politique et bien évidemment, les fonds qui vont  
14 avec. Fini, le bénévolat là, on est... excusez,  
15 avec respect, Monsieur le Commissaire, mais  
16 c'est... il faut que ces personnes-là qui font du  
17 bénévolat depuis je sais pas combien d'années,  
18 bien, on puisse au moins les indemniser, mais je  
19 sais pas de quelle façon, mais au moins le faire.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21 Je comprends qu'il faut que ça se fasse en...  
22 évidemment en consultation à la base avec les gens  
23 du milieu?

24 **Me NATHALIE PELLETIER :**

25 Um-hum.

1 **Me MARC LEMAY :**

2 Absolument. Tu peux pas imposer.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Il faut que ça vienne de...?

5 **Me MARC LEMAY :**

6 Il y a rien de pire... puis je pense, Monsieur le  
7 Commissaire, vous avez parfaitement raison, il y a  
8 rien de pire que de vouloir imposer quelque chose  
9 d'en haut vers en bas. Si en bas a pas dit « Oui »,  
10 oubliez ça, ça marchera pas.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 En fait, il faut faire avec (inaudible).

13 **Me MARC LEMAY :**

14 Absolument. Je suis d'accord.

15 **Me CLAUDE BEAUDET :**

16 Me Leblanc, c'est pour ça que moi, je me demandais  
17 à un moment donné s'il y avait pas un organisme qui  
18 supervisait toutes les comités de justice? Parce  
19 qu'à certains endroits, ça marche très bien, puis  
20 on dirait qu'ils ont pas de contacts entre les...

21 **Me NATHALIE PELLETIER :**

22 Oui.

23 **Me CLAUDE BEAUDET :**

24 ... différents comités, fait que juste avoir...  
25 parce que présentement là, quand on demande un

1 rapport Gladue, par exemple là, bon, on reçoit un  
2 courriel qui nous dit, bon, que ça va être acheminé  
3 à tel endroit. Je le sais pas si cet organisme-là,  
4 où est-ce qu'il de sort, puis c'est quoi, ses buts  
5 et objectifs, mais j'ai pas l'impression qu'il  
6 supervise l'ensemble des comités. Alors, en tout  
7 cas, chez les Cris.

8 **Me NATHALIE PELLETIER :**

9 Mais...

10 **Me CLAUDE BEAUDET :**

11 Et...

12 **Me NATHALIE PELLETIER :**

13 ... chez les Inuits, par exemple, c'est Makivik qui  
14 fait la gestion de toutes les justice committees  
15 là, dans le Nord, fait que... ou du côté du Nunavik  
16 là, mais je sais que c'est Makivik qui normalement  
17 qui a un statut et chapeaute tout ça.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Me Neptune, quand on parle de formation des  
20 intervenants de justice qui... dont c'est la  
21 pratique de desservir plus spécifiquement des  
22 communautés Cries ou Inuites là sous forme  
23 d'itinérance et tout ça, c'est pas unique à  
24 l'Abitibi, ça se fait dans l'Est via Sept-Îles.  
25 Est-ce qu'il existe des formes d'échanges? Vous,

1           vous êtes à l'Aide juridique. À l'Aide juridique,  
2           est-ce que vous avez des opportunités d'échanger  
3           sur le plan professionnel, par exemple entre  
4           l'équipe de Val-d'Or du...

5           **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

6           (Inaudible).

7           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8           ... Grand Nord et l'équipe de Sept-Îles? Les  
9           bonnes pratiques et tout ça, est-ce que il y a pas  
10          de... ça existe...

11          **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

12          Non.

13          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          ... pas, ce genre d'opportunités-là?

15          **Me CASSANDRA NEPTUNE :**

16          Pas du tout, mais c'est quelque chose qu'il est  
17          très possible de faire avec nos congrès d'Aide  
18          juridique. Je pense que c'est quelque chose qui  
19          pourrait se faire.

20          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21          Merci beaucoup. Ça complète en ce...

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Oui?

24          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25          ... qui me concerne.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Me Boucher, avez-vous des questions?

3 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Aucune question, Monsieur le Commissaire. Merci.

5 **Me DENISE ROBILLARD :**

6 J'aurai pas de questions, merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Pas de questions. Ah bon.

9 Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez  
10 ajouter? C'est le temps.

11 **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

12 J'aimerais réitérer mes remerciements à tous ceux  
13 au Barreau qui ont travaillé sur ce mémoire-là.  
14 Ils l'ont fait dans un laps de temps très court.  
15 Il y avait des travaux qui étaient préexistants,  
16 mais essentiellement, on a réuni des nouvelles  
17 personnes, des personnes qui étaient très proches  
18 du milieu. Donc, je veux remercier à ma gauche  
19 Marc Lemay, qui a accepté ce mandat-là au tout  
20 départ avec Julien Pelletier David qui l'aidait,  
21 lui, de l'intérieur au Barreau là, parce que bien  
22 sûr, Marc Lemay se promène plus souvent dans le  
23 coin ici qu'à Montréal.

24 C'est encore drôle ces temps-ci, hein, Marc?

25 Et ensuite, évidemment, tout ça conjointement

1           ici avec nos avocats de la place et la Bâtonnière de  
2           l'Abitibi qui ajoute une dose de ferveur à la cause.  
3           Et puis, c'est vrai que ça fait souvent que je  
4           l'entends, mais je ne me tanne jamais. Elle dit les  
5           choses justes, des choses qui doivent se dire. Et  
6           donc, je pense que c'était un très beau travail  
7           d'équipe et je vous remercie encore de nous avoir  
8           invités ici. J'espère que ç'a été constructif pour  
9           vous.

10       **LE COMMISSAIRE :**

11           Alors, Monsieur le Bâtonnier, vous êtes le  
12           capitaine du bateau, mais un bateau qui regroupe  
13           pas mal de monde, vingt-six mille (26 000), je  
14           crois? Le Barreau du Québec. C'est... et les  
15           membres du Barreau sont des gens qui ont un rôle  
16           important à jouer dans notre société à une  
17           multitude de niveaux. Et les représentations, le  
18           mémoire du Barreau du Québec, pour nous à la  
19           Commission, est d'une importance capitale quand on  
20           parle de... d'amélioration des services de justice,  
21           quand on parle de lacunes qu'il peut y avoir chez  
22           certains justiciables au Québec qui sont  
23           défavorisés, on va employer le mot. Vous avez  
24           abordé la question, Me Pelletier, Me Lemay et les  
25           autres, Me Beaudet, Me Neptune. Vous avez tous

1           souligné un trait ou un autre, plus  
2           particulièrement chez les Inuits qui sont les plus  
3           éloignés et qui sont répartis dans quatorze (14)  
4           villages sur les côtes de la Baie d'Ungava, de la  
5           Baie d'Hudson, puis le Détroit d'Hudson, qui sont  
6           loin. Quand on a l'image au niveau de  
7           l'arrestation, puis de la détention avant d'avoir  
8           l'opportunité de faire valoir à un juge la  
9           possibilité de recourir... de recouvrer sa liberté,  
10          c'est touchant. Ah, moi, je dirais que c'est plus  
11          que touchant, c'est même tragique, c'est difficile  
12          à accepter et je comprends que des avocats se  
13          lèvent pour dire: « Il faut que ça cesse. Il faut  
14          trouver des façons. » Vous en suggérez. J'espère  
15          qu'on vous écoute.

16                Évidemment, à la Commission, nous, on... le  
17          seul pouvoir qu'on a, c'est de faire des  
18          recommandations ou des Appels à l'Action.  
19          Évidemment, on va cibler nos Appels à l'Action dans  
20          le rapport final, on va les peaufiner, mais c'est  
21          certain qu'il va y avoir des aspects qui vont  
22          traiter de la justice et plus particulièrement les  
23          sujets que vous avez abordés.

24                De quelle façon? Jusqu'où on va aller? On va  
25          le voir, mais vos propos aujourd'hui m'apparaissent

1 d'une importance capitale. Et ce que je trouve  
2 triste, c'est pas le fait que vous les présentiez,  
3 c'est le fait que vous arrivez avec des éléments ou  
4 des questions qui ont été soulevées à maintes  
5 reprises depuis, en tout cas, au Québec en tout  
6 cas, depuis des décennies. C'est assez incroyable.  
7 Et il faut vraiment qu'on pose des gestes. Ces  
8 gens-là sont des citoyens, comme disait  
9 Me Pelletier, des citoyens de la province, des gens  
10 qui ont les mêmes droits que tout le monde. Puis  
11 peut-être un peu plus. Il faut tenir compte des  
12 troubles intergénérationnels qui sont survenus.  
13 Quand on parle des rapports Gladue, bien, il faut  
14 tenir compte de tout ça là, on arrive au niveau de  
15 la sentence, mais le traitement comme justiciable,  
16 l'accès à la justice, c'est important. Les  
17 interprètes. T'sé, que ces gens-là puissent être  
18 capables de s'exprimer pleinement. C'est d'avoir  
19 quelqu'un qui peut traduire leurs propos, qui peut  
20 vraiment le transmettre et permettre qu'ils le  
21 reçoivent aussi. Il faut pas qu'il y ait  
22 d'incompréhension.

23 Il nous a été compté plusieurs cas où il y a  
24 eu de la mauvaise compréhension, une mauvaise  
25 interprétation. Trop souvent, on règle des

1 dossiers à la sauvette, parce que ah! Ça va être  
2 trop compliqué ou comme on me disait, je me  
3 souviens plus lequel, peut-être Me Lemay ou bien...  
4 « Bien, si je règle pas ça tout de suite, ça va  
5 être ajourné... Je vais être encore détenu. Je  
6 suis peut-être aussi bien de le régler. » C'est  
7 des préoccupations que vous, comme avocats, avez  
8 quotidiennement, ceux qui ont à travailler dans le  
9 Nord, puis quotidiennement. En fait, c'est pas des  
10 objets là, c'est des êtres humains avec qui vous  
11 travaillez. Il faut être sensible à ça. Et soyez  
12 assurés que... qu'on vous écoute.

13 D'ailleurs, le premier jalon de la Commission,  
14 c'est d'écouter. Et soyez assurés qu'on vous  
15 écoute, qu'on vous entend. Hein? Puis moi, je  
16 veux vous féliciter, vous remercier. Monsieur le  
17 Bâtonnier Grondin et toute votre équipe de gens qui  
18 se sont penchés là-dessus. Les gens sont pas  
19 obligés de le faire là au Barreau là, ils peuvent  
20 faire leurs petites vies, s'occuper de leurs  
21 affaires. Et vous consacrez de votre temps, de  
22 votre énergie, de votre expérience pour tenter  
23 d'aider vos concitoyens, pour améliorer, pour faire  
24 en sorte que la justice soit mieux rendue. Et vous  
25 méritez des félicitations, vous méritez un

1 encouragement à continuer.

2 Je vais vous remercier, soyez assurés que...  
3 qu'on tient compte de votre mémoire qui va  
4 apparaître à un moment donné sur notre site des  
5 mémoires. Si vous avez des choses à ajouter, hein,  
6 vous êtes bienvenus. Vous connaissez la chaîne de  
7 communications. Je pense que Me Leblanc sera  
8 toujours heureux de recevoir vos communications si  
9 il y a des éléments que vous voudriez ajouter,  
10 parce que on a encore un petit bout de temps avant  
11 d'arriver aux recommandations et aux Appels à  
12 l'Action qui clôtureront la Commission.

13 Alors, merci beaucoup, beaucoup de vous être  
14 déplacés, d'être venus ici, d'avoir pris la peine  
15 de cibler des préoccupations qui vous apparaissent  
16 majeures, puis à nous aussi. Soyez assurés, puis  
17 j'espère qu'en haut lieu, on vous écoute, qu'on  
18 puisse bouger avant d'attendre les recommandations  
19 finales.

20 **Me PAUL-MATHIEU GRONDIN :**

21 Alors, puis je me permets de le dire, parce que  
22 c'est important, parce que malheureusement, votre  
23 Commission a une certaine date de péremption. À un  
24 certain moment donné, vous perdez le contrôle des  
25 recommandations que vous faites, puis je peux vous

1           assurer que le Barreau du Québec va encore être là à  
2           ce moment-là, puis il va porter ces recommandations-  
3           là, les recommandations certainement qui vont... on  
4           va étudier les recommandations, mais s'il y a  
5           quelqu'un qu'il faut qu'il fasse quelque chose pour  
6           que ça change dans le Nord, le Barreau du Québec va  
7           être là haut et fort, puis on va s'assurer que ce  
8           soit pas perdu.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10           Bien, je vous en remercie au nom de toutes les  
11           personnes qui attendent ces changements-là. Merci  
12           beaucoup.

13           **Me NATHALIE PELLETIER :**

14           Merci. Merci.

15           **LE COMMISSAIRE :**

16           Puis est-ce qu'il y a des choses, Me Leblanc? Je  
17           pense que vous aviez produit le PowerPoint? Euh,  
18           le mémoire?

19           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20           J'ai produit le mémoire. Moi, je le fais pas  
21           d'habitude, mais je vais le faire cette fois-ci. On  
22           a parlé beaucoup, beaucoup de Nord du Québec, de  
23           services de la justice, puis c'est certainement pas  
24           moi, dans ma vie précédente, qui va s'en plaindre,  
25           mais comme membre du Barreau du Québec, je suis

1 particulièrement heureux de... d'une recommandation  
2 dont on a peu parlé en réalité, parce qu'on s'est  
3 beaucoup concentrés sur le Nord, c'est l'adoption de  
4 la Déclaration des Nations Unies sur les droits des  
5 peuples Autochtones par le gouvernement du Québec.  
6 Alors, quand on parle, quand on... en tout cas, je  
7 vous entends dire que il faut que ça parte d'en  
8 haut, cette volonté politique-là, ça commence par  
9 ça, et moi en tout cas, comme... puis là, je  
10 voudrais pas avoir l'air de témoigner, ah, ah, mais  
11 comme avocat, comme membre du Barreau, le Barreau  
12 est quand même une... un acteur central de la  
13 société civile au Québec, le Barreau du Québec. Et  
14 c'est quand même une recommandation que je voulais  
15 quand même juste peut-être faire un petit  
16 commentaire à la fin là, souligner.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Je vous remercie, Me Leblanc, parce que j'avais  
19 l'intention de le faire et ça m'a échappé. Et ce  
20 que... ce qui m'a frappé, c'est quand vous dites:  
21 « Recommande que l'Assemblée nationale du Québec  
22 adopte. »

23 **Me NATHALIE PELLETIER :**

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Et j'ai déjà mentionné qu'on a... qu'on travaille  
2 là-dessus à la Commission, qu'on a des chercheurs  
3 qui travaillent là-dessus, il y a des experts qui  
4 sont venus témoigner. Je pense à monsieur Deer,  
5 Kenneth Deer, Jean Leclair et d'autres. On se  
6 penche là-dessus très sérieusement et on suit ce  
7 qui se passe au fédéral aussi avec le projet de loi  
8 présenté par Roméo Saganash, C-262.

9 J'avais exprimé le souhait que... qu'un jour,  
10 l'Assemblée nationale, d'une seule voix, puisse y  
11 aller. Ça serait malheureux que ça fasse un débat.  
12 Il faudrait que ça fasse d'une seule voix. Ça fait  
13 un meilleur aspect de réconciliation.

14 **Me NATHALIE PELLETIER :**

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Une réconciliation, c'est pas une chicane.

18 **Me NATHALIE PELLETIER :**

19 C'est ça.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors...

22 **Me NATHALIE PELLETIER :**

23 On est d'accord avec vous.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 ... sur... Alors, merci, Me Leblanc, de m'avoir

1 ré-enligné sur cette piste.

2 Alors, merci encore, puis...

3 **Me MARC LEMAY :**

4 Me permettez-vous?

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui, Me Lemay.

7 **Me MARC LEMAY :**

8 Monsieur le Commissaire, je vais faire un peu de pas  
9 sur ce que vous venez de dire, le projet de loi C-  
10 262 est notre prochain objectif, c'est-à-dire que  
11 notre Bâtonnier va aller devant la Commission...  
12 devant le Comité des Affaires Indiennes,  
13 Développement du Nord, c'est la semaine prochaine,  
14 pour présenter le mémoire du Barreau du Québec  
15 appuyant la mise en oeuvre de la Déclaration sur les  
16 peuples Autochtones. Et bien évidemment, appuyant  
17 le projet de loi de Roméo Saganash, C-262.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors, je vais vous souhaiter bon voyage.

20 **Me MARC LEMAY :**

21 Merci.

22 **Me NATHALIE PELLETIER :**

23 Merci.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Et du succès. Et je remercie encore et bonne fin

1 de journée. Nous allons ajourner à demain matin,  
2 neuf heures (9 h)?

3 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

4 Ajournement de l'audience demain, vingt (20) avril,  
5 à neuf heures (9 h).

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Très bien.

8

9

1 Nous soussignées, **Gabrielle Clément et Monique**  
2 **J.LeClerc**, sténographes officielles, certifions que les  
3 pages qui précèdent sont et contiennent la transcription  
4 exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de  
5 l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre  
6 contrôle et au meilleur de la qualité dudit  
7 enregistrement, le tout conformément à la loi;

8  
9

Et nous avons signé :

10

11

12



13

-----

14

Gabrielle Clément, s.o.

15

16

17



18

-----

19

Monique J.LeClerc, O.C.R.